

I' ... BERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 23 OCTOBRE 1964 PRIX 10c



Les projets du centenaire proposés par les "historiens" de St-Boniface

Mme Henry Lane, secrétaire de la Société Historique de St-Boniface, nous a envoyé ce document au début de la semaine. Il contient la liste des "projets du centenaire" que la ville de St-Boniface devrait accomplir, et celle des "projets" d'Ottawa. Voici ces deux listes. Puissent ces projets devenir des réalités en 1967!

OTTAWA

La ville d'Ottawa veut célébrer le centenaire en commémorant son histoire, en réalisant des projets d'aspect historiques, éducatifs et culturels, exemple:

1) la **maison** du Colonel By, **fondateur** de la ville d'Ottawa, sera donnée à la Société Historique d'Ottawa pour en faire un musée. Cette maison est située près des Chutes Rideau découvertes par Champlain en 1613.

2) l'existence du Marché By sera marquée de façon toute particulière. **On érigera une fontaine.** On y vendra des fleurs à l'année longue.

3) la première maison qui a servi **d'hôpital** sera reconstituée dans un parc et servira comme musée.

4) la ville a l'intention d'ériger un **monument à l'éducation.** On reconstituera "Fraser House", l'immeuble qui a servi de première école à Ottawa.

5) la ville demandera aux autorités fédérales les anciennes casernes militaires pour y loger un cercle social.

6) dans l'ouest de la ville on se propose d'aménager un monument qui pourrait bien prendre la forme du **premier hôtel de ville** d'Ottawa.

7) on devra faire **rédiger l'histoire de la ville** d'Ottawa.

8) pour rendre hommage aux premiers colons on devra placer des **inscriptions commémoratives** à un cimetière centenaire.

9) on devra donner des **bourses d'étude** aux étudiants des universités, des écoles d'infirmières, du service social, ainsi qu'à l'élève le plus méritant à l'échelon des écoles secondaires.

10) on devra préparer un **pageant historique**, ainsi que des **spectacles pour les enfants.**

11) un échevin de la ville d'Ottawa propose la fondation d'une **académie** bilingue d'histoire et de littérature.

Ces projets seront financés comme dépenses courantes de la ville, durant les trois prochaines années.

De plus, dans la ville d'Ottawa, on entreprendra de très grands projets de centenaire qui seront financés par les contributions fédérales, provinciales et municipales.

ST-BONIFACE

L'histoire de notre ville est très intéressante aussi, puisque c'est l'histoire de tout l'Ouest en même temps, les oeuvres civilisatrices ayant commencé à St-Boniface. C'est pourquoi, la Société Historique de St-Boniface aimerait aider à donner à notre ville son caractère historique, à l'occasion du centenaire. Nous savons que les villes d'Ottawa, Trois-Rivières, Montréal et bien d'autres veulent profiter de l'occasion unique du centenaire pour réaliser des projets d'aspect historique.

A St-Boniface, déjà de tels projets sont à être étudiés par le Comité de Centenaire nommé par la ville. En voici un aperçu:

1) **une statue du "Voyageur".** — En 1734, la première visite de l'homme blanc à la "Fourche" des rivières Rouge et Assiniboine, deux voyageurs envoyés par La Vérendrye. Le découvreur vint lui-même en 1738.

2) fabriquer une **charrette de la Rivière-Rouge.** — En 1801, des Canadiens français commençaient déjà à l'améliorer. Elle servit durant des décades avant la venue des bateaux à palettes et du chemin de fer.

3) un monument de la **première famille** de Blancs venue au Nord-Ouest, les Lagimodière (devant l'Hôtel de Ville, peut-être). — En 1806, Jean-Baptiste Lagimodière amena son épouse, Marie-Anne Gaboury, dans l'Ouest; leur premier enfant née le 6 janvier 1807 fut nommée Reine.

4) reconstruire **une maison de billes.** — Lagimodière bâtit sa maison de billes à St-Boniface à l'embouchure de la rivière Seine. Il installa ses enfants le long de la Seine, terrain reçu du Comte de Selkirk après sa longue randonnée jusqu'à Montréal. Excellent chasseur, il sauva la colonie de la famine à maintes reprises. Grands-parents de Riel, un grand nombre de leurs descendants habitent aux environs de notre ville.

5) une **statue du premier éducateur** dans l'Ouest. — En 1818, Mgr Provencher vint enseigner à la Rivière-Rouge (ainsi que fonder une mission), il y aura 150 ans en 1968.

6) restaurer le **premier hôpital** dans l'Ouest. — En 1844, quatre Soeurs Grises vinrent par canots dans l'Ouest, elles se donnent en arrivant à l'enseignement, à soigner les malades, etc. Elles construisent leur premier hôpital de 24 sur 24 pieds en 1871, le premier dans l'Ouest, pour quatre malades. Il existe encore.

7) **une statue de Riel** — Riel est né à St-Boniface en 1844, son corps repose dans le cimetière de la cathédrale. Il est un fils de St-Boniface.

8) **une statue de Riel** sur le terrain du Palais législatif à Winnipeg. — En 1869-70, Riel formait le gouvernement provisoire qui négocia l'entrée du Nord-Ouest en confédération avec le Canada. De plus en plus il est reconnu comme le "Père du Manitoba".

9) publier **un livre sur l'histoire de St-Boniface.** — Cela répondrait à un grand besoin.

10) publier la **biographie de La Vérendrye** qui est en voie d'être écrite.

11) **fabriquer des poupées** représentant des **caractères historiques.** — Elles seraient des souvenirs populaires si fabriquées et vendues à des prix raisonnables.

12) la **locomotive "Countess of Dufferin"** devrait être à St-Boniface où était le premier terminus de chemin de fer avant la construction du pont Louise en 1881. Serait-il possible qu'elle revienne à St-Boniface?

13) peindre des **anciens bateaux à palettes** sur les piliers du pont Provencher. L'effet serait fantastique, comme on peut le voir sur le dessin de M. Walker Les visiteurs se serviraient de leurs kodaks. Le Métro consentirait-il à cela?

14) un **pageant historique** et des **spectacles pour les enfants** seraient-ils de bons moyens pour faire connaître l'histoire de la région?

Ces projets de centenaire seraient-ils financés par la ville, comme Ottawa et d'autres villes doivent le faire? Ou bien, peut-être des parrains aimeraient contribuer à rendre leur ville plus attrayante.

Ces projets furent encore discutés par la Société, celui à propos de Riel suscitant toujours le plus d'intérêt.

On se déclara encore en faveur du "Centre Louis Riel", à St-Boniface. On demande des opinions si possible . . .

La Société Historique s'occupe aussi, à l'occasion du centenaire de retrouver des sites historiques, tels le site des forts de La Vérendrye, ainsi que le lieu de sépulture de La Jemmeraye qui, d'après les documents, est en face de l'embouchure de la rivière Roseau, tout près de Letellier.

Message du Pape aux Jeux olympiques de Tokyo

ROME (CCC) — Le pape Paul VI a fait parvenir un message au cardinal Pierre-Tatsuo Doi, archevêque de Tokyo, à l'occasion de l'inauguration des Jeux olympiques qui se déroulent actuellement dans la capitale japonaise.

Le Saint-Père déclare notamment: "L'Eglise a toujours regardé avec un joyeux espoir les Jeux olympiques en voyant en eux une profonde et très humaine signification qu'il faut sauvegarder et mettre en valeur".

Le Souverain Pontife exprime tout d'abord, dans ce document, ses sentiments d'estime et d'affection pour les phalanges généreuses d'athlètes du monde entier "et à la noble nation japonaise qui les accueille dans cette capitale, en leur offrant — avec les hardies réalisations de son vibrant progrès technique — le parfum délicat de son hospitalité, la splendeur suggestive de ses beautés naturelles et surtout l'attrait ardent et majestueux de sa civilisation millénaire".

"La célébration des Jeux olympiques, dans son atmosphère de fraternité internationale et d'esprit de compétition juvénile et sereine, poursuit le Pape, attire l'attention de tous les peuples vers cette ville, siège de votre ministère pastoral. Aussi est-ce une vive consolation pour notre coeur de pouvoir exprimer — comme si nous étions présent nous-mêmes à la grande manifestation inaugurale — un salut déférent et respectueux aux autorités de la nation, ainsi qu'un salut fervent et paternel aux dirigeants et à tous les athlètes protagonistes des épreuves".

QUEBEC — La 39e session des Semaines Sociales du Canada se tiendra, à l'Académie de Québec, du 21 au 24 octobre prochains. Les participants étudieront une question de grande actualité, soit: "L'Etat et les corps intermédiaires".

Ci-dessus l'on voit le nouveau poste de police et la nouvelle cour de comté de St-Boniface qui seront ouverts officiellement le 30 octobre prochain. Le coût total de la construction, de l'ameublement et du travail des architectes est de $375,000. Cet édifice, situé entre l'ancien hôtel de ville (construit en 1906) et la récente unité sanitaire (ouverte il y a deux ans) constitue la deuxième partie de la "plaza civique" de la ville-cathédrale. (Photo Winnipeg Tribune)

Pour la première fois dans l'histoire du Canada, des automobiles assemblées par une entreprise totalement canadienne sortiront de l'usine de montage de la Société générale de financement du Québec, d'ici 12 mois. C'est la nouvelle que viennent d'annoncer conjointement le ministre fédéral de l'Industrie, l'honorable Charles-M. Drury, le président de la Société générale de financement, Me René Paré, et le ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, l'honorable Gérard-D. Lévesque. On aperçoit ici ces messieurs en train d'examiner une miniature de la Peugeot 404, l'une des voitures qui, avec les Renault R-8, sortiront de l'usine de la SGF l'an prochain. La construction de l'usine doit débuter cette année. Elle coûtera $3,500,000, produira 8,000 voitures par an et emploiera 250 Canadiens.

La radiodiffusion en français à Toronto une contribution à l'éducation en Ontario

TORONTO — M. John Robarts, premier ministre de l'Ontario, parlant en français sur les ondes de CJBC, de Toronto, lors de l'inauguration de ce poste de radio français, a déclaré que "la contribution que peut apporter la radiodiffusion en français à notre système d'éducation justifie clairement l'inauguration d'un poste émetteur de radio en langue française dans la province d'Ontario".

Soulignant son plaisir à parler en français, M. Robarts a dit:

"Il convient de féliciter la société Radio-Canada de l'inauguration d'un poste émetteur de radio qui diffusera en français dans cette région. Au Canada, aujourd'hui, il importe de ne pas ménager d'efforts en vue de développer un esprit de collaboration entre les deux principaux groupements culturels de notre grand pays.

Service apprécié

"En accord avec la philosophie qui anime la société Radio-Canada, en effectuant la transition du poste émetteur CJBC de langue anglaise en celui de langue française, le principal but visé à doter un service apprécié aux Franco-Ontariens. Cette initiative de radiodiffuser en langue française procurera, à mon avis, un service très important à notre système d'éducation dans la province d'Ontario.

"Depuis quelque temps, le gouvernement ontarien se rend compte des difficultés qu'éprouve notre gent écolière à apprendre le français comme langue vivante.

"Par le passé, les étudiants apprenant le français n'ont pas eu l'occasion d'entendre cette langue en dehors de la salle de classe. Dorénavant, ils pourront entendre la langue de Molière à la radio, ce qui contribuera grandement à l'apprendre.

"Naturellement, il importe de signaler la valeur culturelle dont jouiront les gens d'origine française et tous ceux qui sont bilingues en étant directement en contact avec la langue française par le truchement de ce poste.

"Au nom du peuple et du gouvernement de l'Ontario, je désire exprimer mes voeux les meilleurs au poste émetteur de radio CJBC pour le succès de ce projet."





Entouré de pèlerins d'Ouganda, du Tanganyika, du Ghana, et de noirs qui étudient en Europe, le pape a proclamé, dimanche, au cours d'une messe pontificale dans la basilique St-Pierre, la canonisation de 22 noirs martyrisés dans les années 1885-1887. Le cardinal Rugambwa et le T. R. P. Léon Volker, supérieur général des Pères Blancs, ont célébré la nouvelle messe, lundi et mardi, avec sermons en français et en anglais respectivement. Un oratorio "Martyrs Ougandais" par le musicien ougandais Kyagambiddwa sera exécuté à Rome, jeudi soir. Sur la photo ci-dessus l'on voit le site du martyre de 13 des nouveaux canonisés, à Namugongo, devenu maintenant site de pèlerinage. "La sainteté est faite pour la race noire aussi bien que pour la race blanche", de commenter le cardinal Rugambwa.

Le Concile s'achemine vers une quatrième session

(Voir reportage spécial à la page 9)

par Réjean PLAMONDON

ROME (CCC) — Les travaux de la troisième session du Concile se poursuivent à un rythme rapide, mais il paraît maintenant assuré qu'il y aura une quatrième session.

La semaine dernière, les Pères du Concile ont poursuivi l'étude du schéma sur l'apostolat des laïcs et discuté le schéma sur les prêtres, ainsi que celui sur les églises orientales. On devrait normalement aborder cette semaine le fameux schéma treize sur "L'Eglise dans le monde d'aujourd'hui", dont l'étude durera environ trois semaines, à condition bien entendu que le schéma soit accepté comme base de discussions.

Les deux derniers schémas étudiés seront celui sur les séminaires et celui sur les missions. Au moment de la clôture de la troisième session, prévue pour le 20 novembre, tous les schémas auront été discutés et on espère que le Pape pourra, lors de la séance de clôture, promulguer solennellement la constitution sur l'Eglise et les déclarations sur la liberté religieuse et sur les Juifs et les religions non chrétiennes, ainsi que le schéma sur l'oecuménisme.

Du chemin à faire

Quant aux autres schémas, il est douteux qu'ils puissent être votés à la présente session, car avant d'être votés ils doivent être discutés dans les différentes commissions et amendés dans le sens indiqué par les différentes interventions des Pères conciliaires. Ainsi le secrétaire de la commission de l'apostolat des laïcs a déclaré, dans la salle conciliaire, qu'il faudra beaucoup de temps à la commission pour refaire le schéma et que ce travail ne pourra commencer avant que ne soit terminée la discussion sur le schéma treize sur "l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui", car il sera encore question des laïcs dans ce schéma. L'orateur n'a pas réclamé ouvertement une quatrième session, mais son intervention a été interprétée en ce sens et a été vivement applaudie.

Mais ce n'est pas là le seul signe avant-coureur d'une quatrième session. Plusieurs des évêques qui sont intervenus sur le schéma des prêtres se sont montrés très peu satisfaits de ce court texte de six pages qui n'est pas un schéma à proprement parler, mais un ensemble de propositions sur les prêtres. D'ailleurs, ces schémas réduits à quelques propositions devaient d'abord être votés sans discussion, puis à la suite des pressions exercées par beaucoup d'évêques, il fut décidé qu'il y aurait une brève discussion. Toutefois le cardinal Meyer a demandé fortement qu'un schéma sérieux sur les prêtres soit préparé et qu'on permette une vraie discussion sur ce nouveau schéma. Puis, un évêque brésilien, parlant au nom de 112 évêques, a déclaré que ce serait une très grande déception si ce schéma, même amendé, était voté. Le texte en est trop juridique et parle du sacerdoce d'une façon peu pastorale, pas théologique et paternaliste. Il a donc demandé aux modérateurs de ne pas soumettre ce schéma au vote des pères et de présenter un nouveau schéma à la quatrième session. Il fut alors vivement applaudi par l'assemblée et, effectivement, le schéma ne fut pas soumis au vote.

Trop vague et trop abstrait

En effet, on a l'habitude, lorsque commence l'étude d'un nouveau schéma, de demander aux Pères, en les faisant voter par "assis et levé", si le texte leur paraît acceptable comme base de discussions. Enfin, beaucoup d'évêques souhaitent que le schéma treize soit profondément remanié, sinon refait, et qu'il soit présenté de nouveau à la quatrième session. Le texte en a été jugé trop vague et trop abstrait. On pouvait croire, il y a quelques semaines, que le texte actuel du schéma ne serait pas accepté comme base de discussions, mais les évêques, craignant qu'un vote négatif ne signifie la suppression de ce schéma que l'opinion publique attend avec impatience, souhaitent qu'il soit accepté comme base de discussions et qu'il soit discuté à fond. Le texte serait alors refait et pourrait être présenté de nouveau à la quatrième session.

Sur le schéma de l'apostolat des laïcs, il y eut quatre interventions d'évêques canadiens, et elles furent toutes très remarquées. Les deux dernières furent celles de Son Exc. Mgr Carter, de Sault-Ste-Marie, et de Son Exc. Mgr Power, d'Antigonish. Le premier a affirmé que le schéma avait été conçu dans le péché du cléricalisme, et que le cléricalisme était le péché originel de ce schéma. Le second a présenté quelques remarques sur la formation chrétienne à l'apostolat et a déclaré qu'il exprimait les vues de quelques laïcs canadiens qu'il avait consultés. La formation apostolique, de dire Mgr Power, doit tenir compte du caractère séculier des laïcs et de leur profonde insertion dans le monde. Il a affirmé que les cinq éléments qui doivent constituer la formation apostolique sont la culture des valeurs humaines, l'insertion dans les réalités présentes du monde vues à la lumière de la foi, et les contacts directs et fraternels avec la hiérarchie.

Les "grands oubliés"

Quant au bref schéma sur les prêtres, la plupart des Pères l'ont jugé très insuffisant. On a déploré que le Concile n'accorde pas aux prêtres la même attention qu'aux laïcs. En effet, on avait remarqué l'an dernier que les prêtres étaient les grands oubliés du Concile et qu'ils étaient coïncés entre les évêques et les laïcs. Toutefois, le Concile prépare actuellement un message qu'il adressera aux prêtres. De plus, la semaine dernière, quelques curés de différents pays ont été invités à assister au Concile.

Pour ce qui est du bref schéma sur les églises orientales, qui n'est pas non plus un schéma proprement dit, mais un ensemble de propositions, il a été jugé très sévèrement. Le cardinal Koenig a déploré qu'on y présente les églises orientales comme un cas d'exception dans l'Eglise, alors qu'elles sont un élément essentiel de la vie de l'Eglise. Le patriarche Maximos, qui a parlé en français selon son habitude, n'a pas été tendre non plus pour le schéma. Il a dit que les patriarcats sont l'institution la plus vénérable après le Pape et qu'on en parle d'une façon scolaire, pauvre et canonique.

M. Norbert Préfontaine —

La réponse au malaise actuel dépend de chacun des Canadiens

Le malaise qui prévaut actuellement au Québec s'aggravera probablement, à moins que le reste du Canada ne s'intéresse devantage aux affaires des Canadiens français.

Tel est l'avis exprimé récemment par M. Norbert Préfontaine, d'Ottawa, directeur du Conseil du centenaire du Canada, devant le Canadian Club de Winnipeg.

"Si le Canada doit aller de l'avant dans l'unité, il doit s'intéresser davantage à ses ressources humaines et reconnaître officiellement la diversité comme une partie intégrale de l'unité canadienne", dit-il.

On peut y arriver en accordant aux Canadiens anglophones et francophones le même traitement dans tous les services fédéraux, poursuit le conférencier.

La réponse au malaise actuel dépend de chaque citoyen. Les réponses ne relèvent pas toutes du Canada français seulement. "A moins que l'autre partenaire dans la Confédération ne fasse preuve de compréhension et d'initiative, les choses s'aggraveront sensiblement avant de s'améliorer".

D'après M. Préfontaine, la présente crise peut se corriger d'elle-même et les "Québécois en sortiront plus forts et en deviendront de meilleurs Canadiens et ils seront plus conscients de leur propre valeur".

Le thème central de la présente vague de séparatisme au Québec est la conciliation de l'Etat et de la nation. En d'autres mots, l'Etat du Québec doit avoir la pleine maîtrise de toutes les décisions qui le touchent.

"Afin de planifier son économie comme il l'entend et de soutenir les mesures qu'il a mises de l'avant dans l'éducation et la santé, le Québec a besoin d'une plus grande part des ressources actuellement sous le contrôle d'Ottawa", soutient M. Préfontaine.

Plusieurs considèrent le Québec comme la "patrie" des Canadiens français et ce concept devra être accepté, dit-il. "Cela dépasse les frontières de la juridiction provinciale dans le domaine de l'éducation et pose le problème de la protection des minorités de langue française en dehors du Québec. Il en est ainsi, par exemple, pour les écoles et l'usage du français comme langue courante en dehors du Québec".

265 instituteurs étaient présents à leur congrès annuel à St-Boniface

L'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba a tenu son congrès annuel, le samedi 17 octobre, à l'Académie St-Joseph, à St-Boniface. Plus de 265 instituteurs se sont inscrits pour la réunion.

Après un vibrant O Canada, il y eut un court silence pour honorer les instituteurs disparus au cours de l'année. Puis, M. Gérard Desrosiers donna le message de bienvenue. Il annonça que cette année il y aurait rencontre avec les élèves canadiens-français de l'Institut Pédagogique. De plus, il y aura des soirées récréatives où laïcs et religieux seront invités. L'Association des Instituteurs veut, cette année, essayer de se moderniser.

M. Maurice Gauthier, premier vice-président de l'Association d'Education, adressa ensuite quelques paroles encourageantes et stimulantes.

Le R. P. J.-C. Gagnon, S.J., présenta le conférencier, M. André Joubert, professeur de français à l'Université de Manitoba. Le thème de sa conférence était "L'actualité de la langue française".

Aujourd'hui, dit-il, le français est dans une situation paradoxale. C'est un moment où les Anglais sont intéressés à la langue française; ils manifestent un grand intérêt pour le français. Le sentiment du bilinguisme est plus marqué parmi les étudiants. D'autre part, il y a la crainte éprouvée par les Canadiens français de l'Ouest. D'après M. Joubert, cependant, il n'existe pas de crise. La conservation, c'est la fidélité à soi-même. Comme Français de l'Ouest, peut-être avons-nous le privilège d'agir comme intermédiaires entre les Anglais et les Français du Québec.

Le R. P. G.-M. Ramaekers, S.J., remercia le conférencier. Il souligna que la langue et la pensée forment la personnalité française. La pensée influence beaucoup la langue. Notre âme française a besoin de nourriture française.

L'assemblée goûta ensuite quatre morceaux de chant exécutés par les Intrépides, sous la direction de M. Marcien Ferland. Ils firent entendre Alceste (soliste, Marielle Lavoie), Chant Tyrollen, Berceuse et la Boîte à Pandore.

Avant le dîner, on fit la lecture de la constitution pour y apporter quelques changements mineurs. Après une courte présentation des nouveaux instituteurs, on procéda à l'élection.

Dans l'après-midi, chacun se dirigea vers le groupe de son choix pour les études et présentations. Ainsi donc, on pouvait assister à l'une ou l'autre de ces sessions: 1ère année, films, lecture et vocabulaire, par le Père Jean-Charles Gagnon, S.J.; 2e année, leçon de lecture et leçon-modèle de musique et de chant, par Mmes J. Griveau et R. Lussier; 3e et 4e années, leçon du Livre Unique, par Mme M. Gautron; 5e et 6e années, lecture, vocabulaire et analyse littéraire, par la Rév. Sr Emilia, F.d.l.C.; 7e et 8e années, étude des textes, par le Père G.-M. Ramaekers, S.J.; 9e et 10e années, La Narration, par le Père Jean-Paul Ledoux, S.J.; 11e et 12e années, Le Roman, par le Père Robert Trempe, S.J. Ces derniers méritent des remerciements sincères pour leurs magnifiques présentations.

La réunion plénière clôtura le congrès. Après débat sur plusieurs résolutions, on annonça le résultat des élections. La Rév. Sr Louise-Gabrielle, S.N.J.M., le R. F. F. Marion, C.S.V., et MM. André Fréchette et Robert Painchaud furent élus à l'exécutif. A la réunion de l'exécutif qui suivit le congrès, M. R. Painchaud fut choisi comme président et M. E. Freynet, vice-président.

Le nouvel exécutif désire remercier tous ceux qui ont contribué au succès de ce congrès.

LE COMITE.

Six jeunes de Montréal font connaitre Molière aux étudiants de 28 écoles du Manitoba

Six jeunes diplômés de l'Ecole Nationale de Théâtre de Montréal, Mlles Louise Bellehumeur, Monique Rioux et Louisette Dussault et MM. Roger Blais, Claude Grisé et Jean-Luc Bastien, arrivaient à Winnipeg le 15 octobre dernier pour leur deuxième tournée au Manitoba. En douze jours ils joueront "L'amour médecin" de Molière devant les étudiants de 28 écoles secondaires de la province.

Cette tournée au Manitoba est sous les auspices du Manitoba Theatre Centre de Winnipeg, et elle a été rendue possible grâce à la générosité des gouvernements provinciaux de Québec et du Manitoba, et des compagnies Great West Life Assurance et United Grain Growers.

La pièce jouée devant les étudiants est une comédie-ballet contenant l'une des premières satires de Molière contre les méthodes médicales de son temps. Empruntant un thème de la comédie italienne "dell'arte", Molière y lance aussi une forte attaque contre l'autorité paternelle égoïste et destructrice de la santé et de la liberté des jeunes. Le programme présenté par les jeunes comédiens de Montréal comporte, de plus, un ensemble de danses, de pantomimes, de jeux d'acrobatie et de chansons. Le tout ne dépasse pas le temps alloué à une heure de classe.

Le comité d'organisation de la tournée des écoles secondaires de Winnipeg était dirigé par M. Robert Roy, directeur de l'enseignement du français.

Voici l'itinéraire de la troupe: dimanche 18 octobre, 8 h. p.m., Manitoba Theatre Centre; lundi 19, United College (12 h. 30 p.m.), Churchill High School (3 h. p.m.) et Collège de St-Boniface (8 h. p.m.); mardi 20, Daniel McIntyre Collegiate (11 h. a.m.) et St. John's High School (3 h. 30 p.m.); mercredi 21, Sisler High School (11 h. a.m.) et Université de Manitoba (3 h. 30 p.m.); jeudi 22, Gordon Bell High School (11 h. a.m.) et St. Paul's College High School (2 h. 30 p.m.); vendredi 23, Brandon Collegiate et Brandon College (4 h. 30 p.m.); lundi 26, St. James Collegiate (10 h. 45 a.m.) et Silver Heights Collegiate (2 h. p.m.); mardi 27, Instituts Collégiaux St-Joseph et Provencher (10 h. a.m. et 2 h. p.m.); mercredi 28, Instituts Collégiaux St-Norbert et St-Adolphe (10 h. a.m.) et Instituts Collégiaux Ste-Anne-des-Chênes, La Broquerie et Lorette (2 h. p.m.); jeudi 29, Collège St-Joseph d'Otterburne et Institut Collégial Ste-Agathe (10 h. a.m.) et Instituts Collégiaux St-Pierre-Jolys, St-Jean-Baptiste et St-Malo (2 h. p.m.); vendredi 30, Instituts Collégiaux Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude et Somerset (10 h. 30 a.m.) et Institut Collégial d'Elie (2 h. 30 p.m.).

Les comédiens de Montréal reviennent ainsi au Manitoba, pour la deuxième fois, parce que le succès de l'an dernier fut tel que jeunes étudiants et autorités scolaires ont virtuellement "inondé" l'Ecole Nationale de Théâtre de Montréal de leurs lettres et requêtes. M. John Hirsch, directeur artistique du Manitoba Theatre Centre, assure que c'est là un moyen d'augmenter la connaissance et la compréhension entre étudiants de langue française et de langue anglaise à travers tout le pays.

Après leur tournée au Manitoba, les comédiens de la métropole continueront leur voyage vers les écoles secondaires de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Au Sacré-Coeur

Çà et là

Un "Hallowe'en Party" aura lieu le 31 octobre, à 8 h. 30 p.m., dans la salle paroissiale, 80, rue Lydia. Il y aura orchestre, éclairage-citrouille, goûter, cantine, décorations et costumes de toutes sortes. Les sorcières traditionnelles seront présentes. Tous sont bienvenus.

Le samedi 24 octobre, le Club du Sacré-Coeur partira pour un "Hay Ride et Weiner Roast" au "Bar N.K. Ranch". Départ par autobus à 8 h. 15 p.m. Billets: $1.00.

Le dimanche 25 octobre, il y aura un "souper à la canadienne" dans la salle de l'école, de 5 h. 30 à 7 h. 30 p.m.

Au poste CBWFT

SAMEDI 24 OCTOBRE
2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—Golf et tennis sur table
6.15—Nouvelles
6.30—Le Roman de la science
7.00—La semaine à Tokyo
8.00—Thierry la fronde
8.30—Long métrage: "Valse du gorille"
10.00—Fenêtre sur scène
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Le Gigolo"

DIMANCHE 25 OCTOBRE
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—Tournoi de l'heure des quilles
6.30—Professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les hommes et la guerre
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—L'heure du concert
10.30—Jeux olympiques
11.00—Long métrage: "Tu m'appartiens"

LUNDI 26 OCTOBRE
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.30—Film
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—Artisans de notre histoire
10.30—Un inspecteur sentimental

MARDI 27 OCTOBRE
4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Paris musique
6.30—Chevalier Bayard
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Ciné-club: "Sillages" ou "Le couteau dans l'eau"

MERCREDI 28 octobre
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—A communiquer
6.00—Marie-Eve suggère
6.30—Film
7.00—A communiquer
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Airs de Paris
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Strip-Girls"

JEUDI 29 OCTOBRE
4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—D'un jour à l'autre
6.00—François Reichenbach
6.15—Nouvelles
6.30—Les Croquignoles
7.00—A communiquer
7.30—Jeunesse oblige
8.00—7e Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Pleins feux
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Vacances en enfer"

VENDREDI 30 OCTOBRE
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Grands voyages
6.15—Nouvelles
6.30—L'enfant du cirque
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Inspecteur Leclerc
8.30—Cinéma international: "La vengeance du destin"
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—Les Couche-tard
11.00—Cinéma: "Nagana"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249.

Un si court été

Depuis plusieurs années, l'éminent chef d'orchestre de Toronto, Walter Susskind, invite une centaine de jeunes gens à faire de la musique symphonique en compagnie de professeurs de conservatoire et de chefs d'orchestre réputés. Son but est de donner à de jeunes musiciens de talent l'occasion d'apprendre, dans des conditions idéales, le métier de musicien.

L'histoire de cet orchestre, le travail des jeunes musiciens venus des quatre coins du pays, leur tournée de concerts effectuée au cours de l'été 1963 font le sujet du reportage filmé, intitulé "Un si court été", qui sera télévisé au réseau français, le dimanche 25 octobre, de 9 h. à 10 h. 30 du soir, à "L'heure du concert".

Les émissions féminines à la télévision

Le lundi

"Miroir d'Eves", à 4 h., renseignera la Canadienne sur la vie et les moeurs des femmes à travers le monde. Par des films, des photographies, des gravures, des chants et des danses; Nicole Germain, en compagnie de Jacques Fauteux, accueillera chaque semaine des femmes originaires des pays visités.

"Des goûts et des couleurs", à 6 h.; comment marier les couleurs? comment habiller une fenêtre? comment meubler une salle de séjour? comment décorer et enjoliver son foyer?, voilà autant de questions auxquelles on tentera de répondre au cours de la nouvelle série, consacrée aux problèmes de décoration intérieure.

Le mardi

"Votre cuisine, Madame", à 4 h. L'expert cordon-bleu qu'est Germaine Gloutnez nous revient cette année avec de nouvelles recettes pratiques et économiques, des conseils et des suggestions sur l'art de bien manger. Huguette Oligny, animatrice, présentera chaque semaine des personnalités qui entretiendront les téléspectatrices de sujets touchant de près ou de loin l'art culinaire.

"Si santé m'était comptée", à 5 h. 30. Informer et éveiller les femmes et les mères de famille aux nombreux problèmes de santé et d'hygiène, voilà le but que poursuivra la nouvelle série d'émissions. Contrairement à l'émission de l'an dernier "Votre enfant, Madame" qui traitait surtout des maladies d'enfants, cette demi-heure touchera la médecine générale. La gynécologie, le coeur et les vaisseaux, le tube digestif, la nutrition, l'arthrite, la gériatrie, l'urologie, l'ophtalmologie sont au nombre des sujets qui seront abordés au cours de l'année. Un sketch écrit par Jean Laforêt et joué par des comédiens servira à présenter le sujet. Après quoi, Françoise Faucher interrogera un spécialiste sur les symptômes de la maladie, le traitement approprié et les moyens de prévention.

Le mercredi

"Reflets", à 5 h. 30, met les téléspectatrices au courant de l'actualité dans le monde de la femme. Ce magazine est fait de reportages par les correspondants de Radio-Canada à l'étranger, de nouvelles internationales ou nationales, d'interviews avec des femmes qui se signalent dans un domaine ou l'autre de l'activité humaine.

"Le temps de vivre", à 4 h., est, en somme, le magazine artistique et littéraire de la téléspectatrice. Elle y trouvera, cette année, une chronique de lecture, une chronique musicale, et une chronique d'actualité qui fera l'analyse d'un événement de portée sociale.

"Marie-Eve vous suggère", à 6 h., est une petite encyclopédie d'art ménager, un guide pratique pour la maîtresse de maison, un recueil de bons conseils, une série de petits trucs pour faciliter la tâche quotidienne de la maîtresse de maison.

Le jeudi

"La bonne fourchette", à 4 h. Les téléspectatrices apprendront au cours de cette série les secrets de la haute gastronomie, avec un expert en la matière, Eddy MacFarlane.

"Le quotidien magique", à 5 h. 30. L'année dernière, Radio-Canada consacrait une émission à la psychologie de l'enfance. Cette année, on s'attachera aux grands problèmes psychologiques des adultes, à la nouvelle série d'émissions intitulée "Le quotidien magique".

Le vendredi

"L'éternel féminin", à 4 h. Nicole Germain, en compagnie d'Henri Bergeron, animera de nouveau cette année "L'éternel féminin", émission consacrée à l'art de plaire, sujet qui préoccupe toute femme.

"Tire l'aiguille", à 5 h. 30. Une autre grande innovation, cette année, aux émissions féminines est "Tire l'aiguille", véritable cours de couture pour débutantes. Le professeur Mme Mathilde Bertrand donnera ses leçons à trois personnes qui n'ont encore aucune notion de couture. Ces élèves en studio représenteront les téléspectatrices qui ne sont pas en mesure de poser des questions.

Nos longs métrages

Le samedi 24 octobre, à 8 h. 30, "Valse du gorille", film d'espionnage de Bernard Borderie, avec Roger Hanin, Charles Vanel et Jess Hahn. En Allemagne, les services secrets américains, soviétiques et français veulent s'approprier l'invention d'un savant allemand.

Le mardi 27 octobre, à 10 h. 30, "Sillages" ou "Le couteau dans l'eau", drame psychologique de Roman Polanski, avec Léon Niemczyk, Jolanta Umecka et Zygmunt Malanowicz.

Le mercredi 28 octobre, à 10 h. 30, "Strip-girls", mélodrame de Wilm Ten Haaf, avec Erika Remberg, Dietmar Schonherr et Peer Schmidt.

Le jeudi 29 octobre, à 10 h. 30, "Vacances en enfer", drame de la Résistance de Jean Kerchbron, avec Elina Labourdette et Georges Poujouly.

Le vendredi 30 octobre, à 11 h., "Nagana", film d'aventures, avec Renato Baldini, Barbara Laage et Raymond Souplex. En 1927, un groupe d'aventuriers organise une expédition en Afrique sous le prétexte d'étudier la maladie du sommeil.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'AHLFC et de la CWNA
Journal hebdomadaire publié le vendredi, au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Nous tenons à rappeler aux auditeurs de CKSB deux émissions entendues les vendredis et lundis soir à 7 h. 30. Son Exc. Mgr M. Baudoux, en collaboration avec les évêques du Canada, a bien voulu enregistrer des renseignements qui sauront les intéresser. Le lundi: Echos du Concile, et le vendredi: Message de Rome, à 7 h. 30 p.m.

Nouvelles, sports, radio-romans, émissions d'information, programmes pour les jeunes, concerts, voilà ce que vous présente la Voix Française du Manitoba, CKSB, en collaboration avec la Société Radio-Canada. Les premières heures de la matinée doivent s'accompagner d'une brise d'humour et d'un sursaut de gaieté. Les "Miville-o-philes" sont bien servis tous les matins à 8 h. sur nos ondes. Ils se donnent rendez-vous à ce cabaret des ondes qu'est l'émission Chez Miville pour y consommer une chope de bonne humeur, gage d'une bonne journée.

Chaque jour, les Joyeux Troubadours font provision de blagues et de chansons et se présentent chez-vous le plus simplement du monde: "de bonne humeur". Suivez leur exemple et que la bonne humeur règne partout, surtout à 11 h. 30 a.m., à l'heure des Joyeux Troubadours.

Les difficultés inhérentes à vos tâches de maîtresse de maison sont souvent plus faciles à solutionner si vous vous en remettez à l'expérience des autres. Des problèmes qui vous intéressent sont soumis au professeur Théo Chentrier qui cherche à trouver des éléments de solution avec ses auditrices, à Psychologie de la vie quotidienne, à 2 h. 15 p.m.

Monique Gaube, Joël Denis et Paul de Margerie forment un trio qui relève le défi des caprices de la météo tous les jours. En effet, leur bonne humeur est invariable . . . et ils ensoleillent les journées sombres de l'automne avec leurs chansons, leurs rythmes et leurs propos divers. Joignez-vous à eux! Plein soleil à 4 h. 30 p.m.

SELON L'ACTE DU WINNIPEG MÉTROPOLITAIN

AVIS PUBLIC

est ici donné que les bureaux de scrutin préliminaire seront ouverts dans les villes et municipalités de la région métropolitaine aux heures, endroits et dates sous-mentionnés:

Municipalités	Scrutin préliminaire	Endroits	Heures	Jours
Assiniboia	Salle municipale	3180, avenue Portage, Kirkfield Park	5.00 p.m. - 9.30 p.m.	23, 24 et 26 oct.
Charleswood	Bureau municipal	5014, boulevard Roblin, Charleswood	5.00 p.m. - 9.30 p.m.	23, 24 et 26 oct.
East Kildonan	Hôtel de ville	755, chemin Henderson, Cité d'East Kildonan	5.00 p.m. - 9.30 p.m.	23, 24 et 26 oct.
Fort Garry	Bureaux municipaux	1350, chemin Pembina, Fort Garry	5.00 p.m. - 9.30 p.m.	23, 24 et 26 oct.
North Kildonan	Bureau municipal	1400, chemin Henderson, North Kildonan	5.00 p.m. - 9.30 p.m.	23, 24 et 26 oct.
Old Kildonan	Bureau municipal	Angle rue Main et avenue Foley, Old Kildonan	5.00 p.m. - 9.30 p.m.	23, 24 et 26 oct.
St-Boniface	Hôtel de ville	Avenue Provencher, Cité de St-Boniface	9.00 a.m. - midi 5.00 p.m. - 8.00 p.m.	23, 24 et 26 oct.
St. James	Poste des pompiers	200, rue Berry, Cité de St. James	5.00 p.m. - 9.30 p.m.	23, 24 et 26 oct.
St-Vital	Bureaux municipaux	604, chemin Ste-Marie, Cité de St-Vital	5.00 p.m. - 9.30 p.m.	23, 24 et 26 oct.
Transcona	Bureau des taxes	141 ouest, avenue Regent, Cité de Transcona	5.00 p.m. - 9.30 p.m.	23, 24 et 26 oct.
Tuxedo	Hôtel de ville	2020, avenue Corydon, ville de Tuxedo	5.00 p.m. - 9.30 p.m.	23, 24 et 26 oct.
West Kildonan	Bureaux municipaux	1760, rue Main, Cité de West Kildonan	5.00 p.m. - 9.30 p.m.	23, 24 et 26 oct.
Winnipeg	Hôtel de ville	Rue Main, Cité de Winnipeg	1.00 p.m. - 5.00 p.m. 7.30 p.m. - 9.30 p.m.	22, 23, 24 et 26 oct.

Avis du soussigné, ce 15e jour d'octobre 1964, dans la ville de Winnipeg

K. E. PORTER,
directeur métropolitain du scrutin

Bombe chinoise et Schéma 13

Cette semaine, les dessinateurs éditorialistes du **Free Press** et du **Tribune** de Winnipeg se sont sentis, tous deux, déborder par les événements. Le même jour, dans l'un et l'autre de ces deux quotidiens, ils se sont contentés de présenter des dessins composés de manchettes: Chute de Khrouchtchev (voir Petit Larousse, 1959, p. 1471); Explosion d'une machine nucléaire en Chine communiste; Renversement de Home. Ce sont, il va de soi, des faits aptes à influencer profondément la vie des hommes sur cette terre. Le pape Paul VI ayant annoncé plus tard son intention de se rendre à Bombay au congrès eucharistique international, un diplomate indien a dit: "Cette nouvelle lumineuse aidera à dissiper les ténèbres de découragement que la bombe chinoise a répandues sur l'Asie".

Autre indication du sérieux de ces événements: aux Etats-Unis, les autorités ont cru devoir interrompre le programme télévisé de "Ed Sullivan" pour faire place à un commentaire du président Johnson! Ce dernier s'efforça d'être à la fois réaliste et serein. Dans dix ans, quand la Chine "anti-impérialiste" sera en mesure de se permettre le chantage atomique en Asie, en Amérique latine, en Afrique, on jugera la sagesse de M. Johnson, et de ses collègues à la tête de pays "blancs", depuis le mois d'octobre 1964.

Et peut-être verra-t-on mieux l'importance d'un événement contemporain qui n'a pas figuré parmi les manchettes des dessinateurs éditorialistes de Winnipeg, à savoir l'ouverture du débat à Rome à la troisième session conciliaire sur le schéma 13 qui traite de "L'Eglise dans le monde moderne". Le schéma ne hâtera pas la production par le monde "chrétien" de machines infernales plus horribles et "efficaces" que les bombes nucléaires, mais il s'occupera de ces problèmes qui sont à la racine des hostilités internationales, la faim, l'inégalité des richesses, le désir humain pour l'estime et le prestige, le racisme, le nationalisme, etc.

L'Eglise ne cesse, surtout par la voix des papes, depuis un siècle, d'annoncer aux hommes les bases d'une vie paisible et digne. Mais les leçons se donnaient trop souvent sans l'accent humain qui touche les coeurs et sans l'engagement pratique qui entraine l'imitation. Jean XXIII a fait sentir la sympathie. Aux évêques, Paul VI en tête, de préciser l'engagement, car l'unité humaine est la base et le fruit de l'unité de l'Eglise.

Déjà, dans les encycliques "Mater et Magistra" et "Pacem in Terris", Jean XXIII a tracé les cadres et l'esprit de cette immense activité catholique qui, seule, peut au sens littéral "sauver" l'homme du XXIe siècle du suicide. Le pape Paul VI dans son encyclique "Ecclesiam Suam", qui est avant tout une réflexion personnelle à haute voix, a porté une attention particulière à cette partie de l'humanité, au-delà de l'Eglise, qui évolue dans une ambiance athée et matérialiste. Il en parle avec fermeté mais aussi avec compréhension, et, quant au zèle déployé au service d'une conception erronée de la vie, avec admiration. D'ailleurs, du côté du catholicisme il a eu soin d'indiquer les deux seuls moyens capables de venir à bout de ce problème, l'esprit de pauvreté et l'esprit de charité.

Grâce aux manchettes de cette semaine, les délibérations du Concile sont investies d'un poids encore plus redoutable. Ici et là on comptait sans le dire sur M. Khrouchtchev pour tenir en échec son belliqueux partenaire communiste. Il est parti, comme Hitler que d'aucuns considéraient autrefois le bouclier contre le communisme russe. Le temps est venu de se rallier, non pas "contre" quelque chose, mais "pour" quelque chose, autour du Christ, dans la forme terrestre qui manifeste sa présence aujourd'hui, l'Eglise, le peuple de Dieu, le clergé, l'épiscopat, la papauté, et tous les coeurs qui croient en Lui.

La décolonisation constitutionnelle

La revue "Time", après avoir consacré un article spécial à la visite de la Reine au Canada et à la révolution pacifique québécoise, suggère que les incidents rattachés à la présence royale, surtout dans la ville de Québec, ont jeté un voile d'obscurité sur une autre rencontre qui pourrait avoir, à la longue, des conséquences plus graves. Il s'agit de la réunion fédérale-provinciale qui, pour la première fois, a produit un accord unanime sur le "rapatriement" de la "constitution" canadienne. Il faut bien mettre ici entre guillemets, parce que même la langue française semble manquer de mots justes pour décrire le travail législatif qui sera déclenché, après l'approbation de l'accord par le parlement du Canada et par ceux des dix provinces.

Le texte en question est, en effet, un document très bizarre, car le Canada n'a pas de constitution, comme celles des Etats-Unis (objet de vénération presque idolâtrique) et de la France (expression littéraire de l'âme nationale, à un moment donné). Le Canada a été gouverné comme complexe national par le parlement britannique, autrefois impérial, et a été créé "Dominion" par un acte de ce corps étranger. De cette période coloniale il restait toujours la nécessité pour le parlement d'Ottawa d'avoir recours aux bons offices du parlement de Londres, chaque fois qu'un petit accroc à la "constitution" s'imposait.

Alors aujourd'hui, rendu à l'âge adulte, que faire? Composer une constitution de toutes pièces et la faire adopter par le peuple? Ce serait trop logique et trop commun. La procédure consistera plutôt à apporter un amendement final à l'Acte du parlement impérial et britannique par lequel le Canada a été institué juridiquement (A.-A.B.N.). Par ce dernier geste du parlement de Londres, on fixera "à jamais" deux procédures (1) en donnant au Canada tout pouvoir d'amendement de l'Acte (etc.) et (2) en définissant les modalités à observer, à l'avenir, par les autorités canadiennes dans l'exercice de ce pouvoir d'amendement. Par exemple, comment modifier au besoin la distribution des pouvoirs (et des responsabilités) entre le gouvernement central et ceux des provinces; comment assurer la stabilité des droits minoritaires, linguistiques, confessionnels; comment régler la tendance récente vers des ententes interprovinciales, et vers une plus grande autonomie d'une province?

A première vue, le projet parait assez simple. Londres n'aurait plus à s'occuper des amendements de l'Acte (A.A.B.N.), ce sera décidé tout bonnement au Canada. Mais . . . les minorités canadiennes-françaises ont toujours compté sur la Couronne pour empêcher des amendements qui auraient enlevé leurs droits scolaires et juridiques . . . mais aucune province ne veut laisser au parlement fédéral le pouvoir de tout amender à son gré . . . mais certains amendements pourraient plaire à certaines provinces et ne pas affecter les autres. Le rapatriement se complique. Et, de toute évidence, malgré l'accord de la réunion fédérale-provinciale, le débat à Ottawa et dans chaque province se prolongera. Le **Free Press** de Winnipeg croit déjà avoir dépisté dans le texte une porte de sortie pour le Québec.

Ici trois questions: 1) Les droits scolaires en Alberta et en Saskatchewan sont protégés par le fait que les Actes d'Union de ces provinces ont été confirmés spécifiquement par statut impérial. Ne faut-il pas dans la "nouvelle" constitution inclure sous la sauvegarde d'unanimité ces droits en autant que le statut impérial leur confère une permanence supplémentaire à celle qui relève de l'A.A.N.B.? (Et ainsi, semble-t-il, au Manitoba et à Terre-Neuve.)

2) Pourquoi faut-il que la population canadienne-française, hors du Québec, soit obligée de confier la protection de ses intérêts au vote de cette province qui, dans le passé, n'a pas toujours soutenu ces minorités aux prises avec des gouvernements provinciaux hostiles? Ne serait-il pas préférable de mettre certains droits à l'abri de tout amendement, et ainsi d'imposer aux adversaires de ces droits la responsabilité d'une nouvelle constitution pour atteindre leur but?

3) Et enfin, puisque le rapatriement ou la décolonisation arrive à un moment critique de la Confédération, dû en grande partie au fait que la "lettre" de l'entente ne s'est pas révélée à la hauteur de l'esprit (Questions scolaires), pourquoi ne pas déclarer tout simplement l'Acte A.A.N.B. nul au Canada et le remplacer par une constitution qui tient compte des défauts du passé et correspond aux nécessités de l'heure actuelle?

L'usage des pilules anti-ovulantes

Les journaux de Toronto ont annoncé, mardi, que l'usage de pilules anti-ovulantes avait été permis aux catholiques de l'archidiocèse depuis quelques mois. Voici des spécimens d'en-têtes publiés en cette circonstance: "RCs Allowed Birth-Bar Pills if Aid Sought", "When birth pill is o.k. for Catholics" et "Birth Pills OK'd For Catholics". Ces manchettes sont exactes en autant que les pilules dont il s'agit sont c o n n u e s communément comme moyens anticonceptionnels. Mais le commentaire du R. P. Frank Stone, C.S.P., sur ce point indique clairement que la pilule dans ce cas est considérée plutôt comme un moyen apte à régulariser des fonctions du système génératif féminin, cette régularité étant à son tour nécessaire dans les cas où la pratique du rythme est justifiée dans un mariage.

Cette nouvelle implique cependant un jugement contre l'opinion de ceux qui croient ces pilules toujours défendues comme étant avant tout des instruments de stérilisation majeure. Il se peut aussi que ce jugement représente une défaite de l'école médicale qui s'oppose pour des raisons physiques à tout usage de ces pilules. A part ces deux jugements, la nouvelle de Toronto n'apporte que peu de nouveau à la doctrine catholique sur l'usage du mariage.

Le pape Pie XII avait précisé les bases de cet enseignement dans son allocution aux sages-femmes d'Italie. La vie sexuelle est réservée aux gens mariés. Ceux-ci ont accepté par leurs promesses de se mettre au service de la vie humaine. Service chrétien, mais aussi humain, moral, raisonnable. Ainsi, parfois, des conditions peuvent excuser les époux du devoir de la procréation. D'autres circonstances de santé, d'âge, de vie économique et sociale peuvent justifier une limitation du nombre des enfants. Mais dans toutes ces circonstances l'interférence artificielle avec l'acte du mariage reste peccamineuse. La continence totale ou pendant des périodes de fertilité féminine sont les moyens légitimes de pratiquer la limitation, une fois cette dernière ligne de conduite justifiée.

Or, en supposant que les pilules nouvelles ne sont pas stérilisantes, elles seraient quand même défendues dans le cas d'une limitation familiale justifiable si elles n'avaient qu'un effet, celui de la contraception. Mais elles ont plusieurs effets et, parmi les bons, celui de régulariser les fonctions du système féminin.

En réalité, les savants qui ont plus fait pour découvrir ces pilules, cherchaient surtout les causes de l'infertilité afin de les enlever, et ces pilules ont, semble-t-il, un effet à long terme dans ce sens. Il y a d'autres effets physiques aussi, car en somme ces médicaments produisent un faux engendrement, et c'est pour cela qu'une prescription médicale doit précéder l'usage de ces pilules.

La décision à Toronto, faite après de longues études morales et médicales, suppose précisément une série de consultations morales et médicales (qu'ignorent les journalistes de la métropole ontarienne) avant de permettre, dans les cas particuliers, l'usage de ces pilules pendant un temps déterminé par des personnes dont la condition justifie pendant ce temps la pratique du rythme. Pas moins. Pas plus.

Le Cabinet ontarien se réunira dans le nord à la fin d'octobre

SUDBURY — Le Cabinet provincial de l'Ontario a l'intention de se réunir dans le nord de la province à la fin du mois d'octobre.

En effet, le premier ministre Robarts et 16 des 17 membres du cabinet provincial se rendront à Port Arthur le 26 octobre pour une réunion privée. Ils se rendront ensuite à Sault-Ste-Marie et Sudbury. Un des ministres demeurera à Toronto.

Il y a plus d'un an que le Cabinet se propose de visiter le nord de la province en bloc, afin de voir sur place le progrès qui se réalise dans le développement de cette section.

Même si l'itinéraire n'a pas encore été publié, le Cabinet s'attend à recevoir des délégations et des mémoires de plusieurs organisations.

Centrale nucléaire en Espagne

PARIS — M. Gaston Palewski, ministre français de la Recherche scientifique, a déclaré à son retour de Madrid que l'accord conclu entre la France et l'Espagne pour la construction d'une centrale nucléaire en Espagne "constituait un grand succès pour la technologie nucléaire française dans le domaine de l'uranium naturel".

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

La famine fait rage dans le secteur de la Belgique dominé par les Allemands. Une dépêche en provenance de la Hollande déclarait qu'à Bruxelles il n'y avait ni sel, ni farine, ni levain et très peu de viande; le pain que l'on y trouvait n'était pas mangeable.

Le Petit Séminaire de St-Boniface lançait son Académie littéraire Taché. Le directeur de cette oeuvre nouvelle était M. l'abbé (plus tard Mgr) Léonide Primeau. Le comité élu était MM. Norbert Bellavance, président, Albert Brunet, vice-président, Antoine D'Eschambault, secrétaire, Ovila Moquin, assistant-secrétaire, H. Lapointe et Marcoux, conseillers. (Fait intéressant à noter, tous les petits séminaristes mentionnés dans cette nouvelle ont accédé à la prêtrise, sauf un. MM. D'Eschambault et Lapointe ont aussi été promus à la prélature.)

Les pompiers de Paris avaient été réquisitionnés pour servir à l'enterrement des victimes allemandes de la guerre. Ils avaient été envoyés dans la région de Roye où, estimait-on, gisaient de 4 à 5,000 cadavres de soldats allemands.

Un M. Napoléon Gauthier transportait un voyage de foin de La Salle, Man., à St-Norbert. Chemin faisant il rencontra une automobile portant trois hommes le cigare au bec. Au moment de la rencontre, une étincelle d'un des cigares se logea dans le foin et dans quelques instants toute la charge n'était qu'une belle flamme. M. Gauthier n'eut que le temps de dételer ses chevaux pour les sauver; le reste n'était que cendre et braise dans l'espace de quelques instants.

Il y a 40 ans (1924)

La neige tombait sur le nord de la Saskatchewan et de l'Alberta. A Spirit River, Alta, il était tombé huit pouces de neige.

On estimait à plus de dix millions le nombre de femmes qui voteraient aux élections présidentielles aux Etats-Unis en 1924.

Me Noël Bernier, avocat bien connu à St-Boniface et dans tout l'Ouest du Canada, donnaient ses impressions sur l'élection présidentielle aux Etats-Unis. Entre autres choses Me Bernier écrivait dans la Liberté du 14 octobre 1924: "Quand on suit les méandres de la vie américaine, on a le sentiment très net que pour cette nation le danger ne viendra pas de ses institutions politiques et de ses hommes d'Etat, mais de son matérialisme, éclatant, conscient, satisfait de lui-même . . . C'est le grand péril américain: la passion de posséder beaucoup, pour jouir beaucoup. L'irreligion, le divorce, la déformation du sens moral sont plutôt les fruits de ce balthazar effréné que le froid blasphème de l'esprit". (Puisqu'il est vrai que le Canada est en train de s'américaniser de plus en plus, ne voit-on pas dans ces lignes une espèce d'analyse de la vie canadienne actuelle?)

La position des partis aux Communes d'Ottawa était comme suit: Libéraux 117, Progressistes 62, Conservateurs 50, Travaillistes 2, Indépendants 2, vacances 2. La Chambre était donc divisée 116 à 116 en ne comptant pas les deux vacances.

Il y a 30 ans (1934)

Les lauréats de l'école des garçons de St-Pierre-Jolys étaient les suivants: 8e année, J.-B. Mulaire, Lionel Péloquin, Laurent Sicotte; 7e année, Victor Joubert, Lucien Curé, Marcel Rajotte; 6e année, Félix Lamoureux, Marcel Tétreault; 5e année, Jean Lahaie, Edmond Hébert, Lucien Fréchette; 4e année, Denis Joubert, Germain Lavergne, Roland Péloquin; 3e année, Maxime Desaulniers, Roland Rajotte, Joseph Cinq-Mars; 2e année, Jean Lemire, Paul Turenne, Bernard Préfontaine; 1ère année, Albert Tessier, Gérard Gagné, Jean-Marie Ritchot, Jules Lambert, Martial Lavergne, Fernand Turenne, Jean Turenne; cours préparatoire, Norbert Préfontaine, Victor Lambert, Lionel Fréchette, Philippe Tessier, Jean Rougeau.

M. le curé, de Laurier, Man., venait de terminer sa visite paroissiale. Il annonçait que sa paroisse comptait 117 familles pour un total de 565 âmes.

La Saskatchewan, avec une population de moins de 9 pour cent de celle du Canada, avait reçu 28 pour cent de l'argent déboursé par le gouvernement fédéral pour une période de quatre ans pour venir en aide aux chômeurs (soit trois fois plus que sa part). Sur les $188,000,000 distribués aux provinces par le gouvernement fédéral, la Saskatchewan en avait reçu $53,771,000 à elle seule.

Il y a 20 ans (1944)

M. l'abbé Arcade Martin, ancien curé de St-Joseph, Man., mourait à l'âge de 92 ans. M. l'abbé Martin arrivait au Manitoba en 1887, cinq ans après son ordination, en compagnie de Mgr Taché auquel il s'était offert. Il fut d'abord curé de St-Eustache jusqu'en 1902 alors que Mgr Langevin le nommait pour remplacer M. l'abbé Campeau à la cure de St-Joseph, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1934. Le défunt était le doyen des prêtres de l'archidiocèse de St-Boniface.

Alors qu'il s'entretenait avec un groupe d'anciens élèves du Collegium Germanicum et Hungaricum, S. S. le pape Pie XII déclarait: "L'amour de l'Eglise et celui de la Patrie sont associés". (Paroles à méditer, qu'en pensez-vous?)

Lors d'un congrès tenu dans la salle des Canadiens de Naissance à St-Boniface, les membres de cet organisme au Manitoba élisaient leurs officiers pour l'année 1944-45. Les officiers étaient: A. Plamondon, président, A. Perron, 1er vice-président, E. Guilbault, chapelain, A. Pichette, historien, H. Lévesque, sergent d'armes, V. Fontaine, garde intérieur, J. Hébert, garde extérieur, J.-S. Desautels, secrétaire, et C. Royal, trésorier.

Deux familles intéressantes du Manitoba étaient photographiées pour La Liberté et le Patriote. D'abord, la famille Almire Arnal, de Fannystelle, qui comptait 17 enfants vivants, et ensuite la famille Joseph Champagne, de Ste-Anne-des-Chênes, qui, elle, en comptait 13.

Il y a 10 ans (1954)

Les autorités agricoles à Ottawa prévoyaient que le rendement du blé dans l'Ouest serait le plus faible des quarante dernières années. La cause de cette mauvaise récolte était attribuée à la rouille et à la mauvaise température.

Le taux des naissances au Canada atteignait un nouveau record. On estimait qu'en 1953 il y avait eu une naissance à toutes les 75 secondes, et ainsi notre population s'était accrue de 351,000 pour atteindre le chiffre total de 14,756,000.

La Propagande à Rome révélait qu'il y avait 57 évêques et vicaires apostoliques de race africaine ou asiatique (les 25 évêques chinois exclus de ce nombre). De ces 57 évêques, 6 se trouvaient en Afrique, 25 en Inde, 3 au Ceylan, 2 au Siam, 7 au Vietnam, 3 en Corée, 7 au Japon, 1 à Formose et 3 en Indonésie.

1954 marquait le cinquantenaire de l'arrivée des religieuses de Notre-Dame des Missions à Wolseley, Sask., et de la bénédiction de leur couvent. En 1904, quelques religieuses de Notre-Dame des Missions quittaient le couvent de Letellier, Man., pour aller enseigner à Wolseley. Au mois d'octobre, Mgr Langevin bénissait leur couvent placé sous le patronage de St-Raphaël. (Félicitations aux religieuses de Notre-Dame des Missions de Wolseley à l'occasion de leur 60e anniversaire en 1964.)

Son Exc. Mgr Aimé Decosse bénissait le nouveau couvent des Soeurs de Notre-Dame de Chambriac à Frenchville, Sask. Le chroniqueur de Frenchville déclarait que le progrès de cette paroisse depuis 1922 et l'établissement d'un couvent tenaient du miracle.



M. le chanoine Marie-Amédée Folliet, curé savoyard, a bâti un magnifique temple paroissial au milieu de très nombreuses tribulations. Ses très nombreux neveux et nièces de l'Ouest canadien se réjouiront en lisant dans cette page le récit que leur oncle a raconté à un journaliste attentif. (Photo R. Mulaire)

La vie catholique à la télévision japonaise

MATSUYAMA (CCC) — La télévision japonaise NHK, qui a déjà dans le passé présenté des scènes de la vie catholique, a donné au mois de septembre deux émissions du même genre.

Tout d'abord, ce fut un programme montrant la vie des Frères Mineurs Conventuels en Asie. Au début et à la fin de cette émission, on a pu voir des vues de Rome et du Vatican — les premières pour montrer le déroulement de la vie sacramentelle des catholiques depuis le baptême jusqu'à l'extrême-onction et les funérailles, et les secondes pour donner un aperçu des activités du Souverain Pontife.

Quelques jours plus tard, les miracles de Lourdes passèrent sur l'écran et furent commentés par la Presse sous des titres comme celui-ci: "Comment agissent les chrétiens", en se référant aux services rendus aux malades de Lourdes par tant de volontaires. Cette émission a débuté par quelques vues sur les beautés artistiques de Notre-Dame de Paris, puis a montré le paysage, la ville et les cérémonies religieuses de Lourdes: le chemin de Croix, la procession du T. S. Sacrement, l'eau miraculeuse, etc.

Les commentaires accompagnant ces vues ont mis en relief la grande différence qu'il y a entre les guérisons de Lourdes et les récits miraculeux que l'on trouve dans d'autres religions. Dans ce but on a montré aux téléspectateurs les contrôles effectués à l'hôpital de Lourdes, des radios de malades prises avant et après leur guérison à Lourdes et l'on a pu entendre également des témoignages de miraculés. L'émission a pris fin avec la procession aux flambeaux et un éloge du progrès spirituel de la France, ainsi que du prestige et de la grandeur de la foi catholique.

On estime que ce dernier programme a pu être vu par environ 50 millions de Japonais, dont la plupart ne savaient absolument rien de la religion catholique. Comme on le voit, les moyens modernes de diffusion peuvent aider admirablement à la connaissance de l'Eglise.

Les très nombreuses tribulations d'un bâtisseur d'église savoyard

M. le chanoine Marie-Amédée Folliet, curé de St-Joseph-des-Fins, à Annecy, en Haute-Savoie, France, a parcouru les quatre provinces de l'Ouest canadien au cours des dernières semaines, dénichant ici et là une soixantaine de neveux et nièces. Depuis longtemps il désirait faire ce voyage pour connaître "ses parents canadiens", descendants de son frère, Eugène.

C'est de fait peu avant la guerre 1914-18 que deux de ses frères quittaient la Haute-Savoie pour venir s'établir à Duck Lake, Sask. Hélas! La déclaration de la première guerre mondiale les força à retourner là-bas pour la défense de leur pays. Eugène revint seul à Duck Lake en 1918, son frère ayant été tué au champ d'honneur. Il se maria, eut des enfants, et plus tard il devait quitter Duck Lake pour aller s'établir en Colombie-Britannique. Aujourd'hui, au cours de son voyage à Duck Lake et Prince-Albert, en Saskatchewan, à Chilliwack, Kitimat, Clinton et Princeton, en Colombie-Britannique, à Cold Lake, en Alberta, à St-Pierre-Jolys, au Manitoba, M. le chanoine Folliet rencontra avec joie une multitude de neveux et nièces. Et aussi, au cours du voyage, il multiplia les sermons dans les églises paroissiales, donna des conférences avec projections lumineuses, accorda des interviews (par exemple à CFNS de Saskatoon et à CKSB de St-Boniface, et à **La Liberté et le Patriote**), rencontra de nombreux Savoyards, et termina son séjour par une agréable visite au Consulat de France à Winnipeg.

Donc M. le chanoine est bien connu, désormais, dans l'Ouest canadien. Petit de taille, délicat de manières, humble par vertu, il n'avait cependant qu'à parler pour laisser percer les hauts faits d'une vie extrêmement remplie de tribulations, mais d'une sérénité constante et toute orientée vers la grande oeuvre de son sacerdoce: l'érection d'une église paroissiale digne des temps conciliaires, et fidèle à l'orientation liturgique que Rome vient de lancer.

Séminariste soldat

Né en 1891 à Abondance, en Haute-Savoie, il fit ses études élémentaires à Evian-les-Bains, puis on le retrouve au collège de La Roche. Peu après son entrée au grand séminaire d'Annecy, il est appelé sous les armes. Pendant sept années il portera l'uniforme militaire, faisant toute la guerre de 1914-18 aux 8e et 66e régiments d'infanterie, participant à toutes les opérations de ces glorieux régiments sur la Somme et le front de l'Est. Grièvement blessé en 1918, il reçoit la croix de guerre et la médaille militaire. (Ses exploits durant la guerre de 1939-45 lui vaudront de multiples autres décorations: Légion d'honneur, croix de guerre 1939-40, médaille de la résistance, médaille des déportés, croix des combattants volontaires, etc.)

Ordonné prêtre en 1923, il est successivement vicaire à Faverges (5 ans) et à St-Maurice d'Annecy (4 ans), puis curé d'Allonzier-la-Caille de 1932 à 1935. C'est alors qu'on lui confie le soin de fonder la paroisse de St-Joseph-des-Fins. Dès 1937 il entreprend l'érection de l'église paroissiale, dom Bellot, architecte connu au Canada pour ses deux magnifiques oeuvres de l'Oratoire St-Joseph à Montréal et l'abbaye de St-Benoit du Lac, dessinant les plans du chef-d'oeuvre rêvé. Le 4 juillet 1937, Mgr l'évêque d'Annecy vient bénir la première pierre du temple projeté. Mais le dévoué curé doit a b a n d o n n e r l'oeuvre à peine dépouillée de ses échafaudages, dès septembre 1939. Il sera désormais aumônier militaire de la 27e division alpine et, à ce titre, suivra cette unité dans les Alpes et les Ardennes et jusqu'en Alsace.

Prisonnier . . . évadé

Fait prisonnier par les Allemands à Artonges, dans l'Aisne, il est enfermé dans la citadelle de Laon d'où il s'évade peu après, se rendant péniblement, par étapes, à pied, jusqu'à Paris. Il revient à Annecy le 15 août 1940 et reprend la responsabilité de sa paroisse naissante, érigée canoniquement en 1942. Inlassablement, à travers les troubles les plus variés et mille et une difficultés propres à un pays occupé par l'ennemi, il poursuit l'oeuvre matérielle et spirituelle de l'édification de St-Joseph-des-Fins. A la fois dessinateur (dom Bellot se trouve désormais au Canada, où il mourra en 1944) et quémandeur, il s'occupe de la population ouvrière sans cesse croissante à lui confiée (il compte en 1964 quelque 15,000 paroissiens), s'intéresse à la construction de leurs petites maisons, fait construire une école libre (ou paroissiale, dirait-on au Manitoba catholique) que fréquentent déjà 500 élèves, et surtout surveille les travaux de construction de son église dont le style est approprié à la région. Faite pour durer, cette église ne renferme que pierre et béton armé. Même les autels sont de pierre solide. L'ameublement est de chêne. Les grandes mosaïques et les peintures à fresque (faites par un prisonnier allemand que le curé protégea et abrita pendant un an et qui, par reconnaissance, mit tout son talent à effectuer ces fresques selon une technique léguée par les anciens) transforment ce temple en "catéchisme biblique" où les grands thèmes du péché (dans le pavement de la nef, afin que les fidèles les foulent aux pieds), des mystères chrétiens, des sacrements, des béatitudes évangéliques, et de la vie de saint Joseph sont prêchés constamment sous forme d'images d'un symbolisme artistique remarquable. Le tout est complété par les grandes orgues que le chanoine Folliet obtint des cathédrales d'Alger et de Constantine en Algérie, et par des statues de la Vierge que des artistes des 15e, 16e et 17e siècles ont pieusement sculptées. Le curé aime particulièrement sa Notre-Dame-de-Piété, dévotion locale. Saint François de Sales pria souvent au pied de cette statue, paraît-il.

Curé patriote

Pendant que se poursuivaient ainsi les travaux, M. le chanoine Folliet n'oubliait pas les tribulations de son pays "occupé" par l'ennemi. Aussi son presbytère servit souvent de cachette sûre pour les résistants (lui-même faisait d'ailleurs partie de la résistance), les israélites, les Allemands déserteurs du régime nazi. Pas surprenant que le 6 juillet 1944, à midi trente, la Gestapo vienne arrêter le curé patriote. Il s'évade cependant de sa prison dès le 18 août suivant. Et le 11 juin 1961, il reçut du chancelier Adenauer "au nom de la nation allemande" un magnifique ostensoir "pour avoir protégé les exilés de notre nation".

M. le chanoine quitte l'Ouest canadien ces jours-ci. Il retourne dans sa paroisse . . . avec une joie toute particulière, car il apprit au cours de ses pérégrinations dans nos vastes plaines que l'évêque d'Annecy avait élevé son église paroissiale au rang de basilique, le 11 juillet dernier.

Adresse: M. le chanoine M.-Amédée Folliet, St-Joseph-des-Fins, 26, avenue de Genève, Annecy, Haute-Savoie, France.

"Ecclesiam Suam"

— VIII —

II) LE RENOUVELLEMENT

Un autre désir nous presse: que l'Eglise soit telle que le Christ la veut, une, sainte, totalement orientée vers la perfection à laquelle Il l'a appelée et dont Il lui donne les moyens. Oeuvre parfaite, l'Eglise l'est dans l'idée par laquelle Dieu la pense; à cette perfection elle doit tendre dans la réalité où elle s'exprime et dans son histoire terrestre. Voilà la grande affaire d'ordre moral qui domine la vie de l'Eglise; c'est cette exigence qui la juge, la stimule, la met en accusation, la soutient, la fait gémir et prier; elle lui inspire repentir et espérance, effort et confiance; elle la charge de responsabilités et l'enrichit de mérites. La perfection de l'Eglise: problème lié aux réalités théologiques qui commandent l'existence humaine. Impossible de former un jugement sur l'homme lui-même, sa nature, sa perfection originelle et les suites désastreuses du péché d'origine, sans faire appel à la doctrine e n s e i g n é e par le Christ et au magistère de l'Eglise, dépositaire de cet enseignement; sans cette référence, pas de jugement non plus sur l'aptitude de l'homme à faire le bien, sur le secours dont il a besoin pour désirer ce bien et pour l'accomplir, sur les valeurs qui sollicitent l'adhésion de l'homme et qu'il est capable d'atteindre, sur la norme de la perfection et de la sainteté et sur les moyens de porter la vie humaine à son degré suprême de beauté et de plénitude. Le souci de découvrir les voies du Seigneur ne cesse pas et ne doit pas cesser de hanter l'Eglise. L'étude controversée des questions relatives à la perfection se renouvelle au sein de l'Eglise, d'un siècle à l'autre avec une inépuisable fécondité et une infinie richesse d'aspects; nous voudrions lui voir reconquérir l'intérêt souverain qu'elle mérite. Cela moins pour la mise au point de théories neuves que pour l'éclosion d'énergies nouvelles, qui s'appliquent précisément à cette sainteté que le Christ nous a enseignée et dont la connaissance, le désir et l'accomplissement sont mis à notre portée par l'exemple du Seigneur, sa parole, sa grâce et sa pédagogie; la tradition de l'Eglise nous les transmet; ils reçoivent de l'action divine à travers la communauté un regain de vigueur et la figure exemplaire de chaque saint projette sur eux son éclairage particulier.

PAS INDIFFERENTE

Ce zèle de progrès spirituel et moral trouve un stimulant de plus dans les conditions où se déroule la vie de l'Eglise. Celle-ci ne saurait demeurer i n e r t e et indifférente aux changements du monde qui l'environne et qui de mille manières influence sa conduite pratique et la soumet à certaines conditions. L'Eglise, on le sait, n'est point séparée du monde; elle vit dans le monde. Les membres de l'Eglise subissent l'influence du monde; ils en respirent la culture, en acceptent les lois et en adoptent les moeurs. Ce contact intime avec la société temporelle crée pour l'Eglise une situation toujours pleine de problèmes; aujourd'hui ceux-ci sont particulièrement aigus. D'une part la vie chrétienne, que l'Eglise sauvegarde et développe, doit sans cesse et courageusement se défendre de toute déviation, profanation ou étouffement; il lui faut comme s'immuniser contre la contagion de l'erreur et du mal. Mais d'autre part la vie chrétienne ne doit pas simplement s'accommoder des manières de penser et d'agir présentées et imposées par le milieu temporel, tant qu'elles sont compatibles avec les impératifs essentiels de son programme religieux et moral; elle doit de plus tâcher de les rejoindre, de les purifier, de les ennoblir, de les animer et de les sanctifier: voilà encore une tâche en vue de laquelle l'Eglise est tenue de contrôler continuellement sa propre attitude et de garder sa conscience éveillée: requête particulièrement p r e s s a n t e et grave de notre temps.

EVENEMENT PROVIDENTIEL

De ce point de vue aussi la tenue du Concile est un événement providentiel. L'allure pastorale par quoi il entend se caractériser, ses objectifs pratiques de mise au point des dispositions canoniques, son désir de ménager aux fidèles autant de facilité que possible pour la pratique de leur vie chrétienne sans détriment de la note surnaturelle propre à celle-ci: par tout cela ce Concile s'est acquis un mérite à part, d'ores et déjà, avant que ne soient arrêtées la plupart des décisions que nous en attendons. En effet chez les fidèles comme chez les pasteurs le Concile réveille le désir de préserver et d'accentuer dans l'existence chrétienne le caractère d'authenticité surnaturelle; à tous il rappelle le devoir d'imprimer fortement à leur conduite personnelle ce cachet positif; il aide les chrétiens trop mous à devenir vraiment bons, les bons à s'améliorer, les meilleurs à se montrer généreux, les généreux à devenir des saints. A la sainteté il suggère des façons nouvelles de se manifester; il donne à l'amour un génie inventif; il suscite des élans nouveaux de vertu et d'héroïsme chrétien.

Naturellement c'est au Concile qu'appartiendra le soin de suggérer les réformes à introduire dans la législation de l'Eglise, et les Commissions post-conciliaires — spécialement celle que nous avons déjà formée pour la révision du Code de droit canonique — traduiront en termes concrets les décisions de l'assemblée oecuménique. C'est à vous par conséquent, Vénérables Frères, qu'il appartient de nous indiquer les mesures à prendre en vue de purifier et de rajeunir le visage de l'Eglise. Mais une fois de plus nous tenons à marquer notre résolution de concourir à cette réforme. Combien de fois dans les siècles passés ne trouve-t-on point pareille volonté du Pape associée à l'histoire des Conciles? Eh bien, que ce soit le cas cette fois encore; maintenant il ne s'agit plus d'extirper de l'Eglise telle ou telle hérésie déterminée ou certains désordres généralisés — grâce à Dieu, il n'en règne point au sein de l'Eglise; il s'agira d'infuser au Corps mystique du Christ, visible en tant que Société, des forces spirituelles neuves, en éliminant les défauts de nombre de ses membres et en provoquant de nouveaux efforts de vertu.

(à suivre)

Mise au point

L'école de San Clara entre bonnes mains

Dans un bas de vignette "La Liberté et le Patriote" avait fait ressortir récemment l'apostolat méritant de M. l'abbé H. Dansereau, à San Clara.

Parmi les difficultés de son ministère, on signalait celle d'obtenir des instituteurs catholiques à l'école du village. Cette information était basée sur une visite à l'endroit cet été.

Mais heureusement, c'est une difficulté que les responsables ont pu surmonter, et M. le curé se hâte de communiquer aux rédacteurs du journal une mise au point bien à date, dans ce sens.

Il y a, en effet, à San Clara, cette année, quatre instituteurs catholiques à l'école, à savoir, M. Nick Kozenski, principal, Mme Lachance, dans sa trentième année à l'école, Mme Cockerill (née Simone Carrière) et M. Albert Vermeylen. Il y eut dans le passé, parfois, un instituteur non-catholique, mais sans que l'enseignement de la religion en souffre.

Honneur au curé dévoué, aux parents et enfin aux instituteurs qui s'occupent si efficacement de l'éducation chrétienne de leurs jeunes! Heureuse faute du journal qui permet de faire ressortir davantage le mérite des gens de cette paroisse.

La Bible vous parle

Bien-aimé, n'imite pas le mal, mais le bien. Qui fait le bien est né de Dieu; qui fait le mal n'a pas vu Dieu. (III Jn 11)

Michelle Veilleux — **Irène Mahé**

Michelle Veilleux et Irène Mahé qui, avec Jean-Guy Roy et Roland Mahé, seront les principaux interprètes de "Les Bergers".

M. Chalout critique la présence du primat lors de la visite royale

M. René Chalout, nationaliste bien connu de Québec, a critiqué vertement la présence de Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, aux cérémonies qui ont marqué la visite de la Reine dans la ville de Québec.

Mgr Roy, primat de l'Eglise canadienne et ordinaire des forces armées, est venu de Rome assister aux cérémonies, prenant place au premier rang dans la salle du Conseil législatif et à la Citadelle.

La déclaration, remise à la presse par M. Chalout,, a été publiée très en évidence dans "Le Devoir", le 17 octobre.

La rédaction du "Devoir" a cru convenable d'y ajouter la note suivante:

(Il convient de signaler que Mgr Roy n'est pas, comme l'écrit M. Chalout, "l'ancien aumônier d'une armée impériale", mais l'actuel ordinaire des forces armées du Canada. Mgr Roy fut aumônier de la 1ère Armée canadienne en Europe au cours de la 2e Guerre mondiale. Enfin, Mgr Roy fut, durant de longues années, aumônier du Royal 22e Régiment dont Québec célébrait, en présence de la reine, le 50e anniversaire. Pour toutes ces raisons, la présence de Mgr Roy (qui est aussi primat de l'Eglise canadienne) paraissait en effet s'imposer à Québec.)

Voici le texte de cette déclaration qui soulevera sans doute une vive controverse:

"Un ministre de notre gouvernement, de beaucoup le plus populaire et le mieux écouté, a réaffirmé l'inopportunité de cette visite et il a refusé d'assister aux réceptions. Le chef de l'opposition s'est absenté avec diplomatie.

"La St-Jean-Baptiste, porte-parole de notre nation, a invité les Québécois à s'abstenir de toute manifestation. Le peuple a compris et il est resté chez lui. Le cortège a défilé devant d'innombrables policiers et militaires en service commandé. On se serait cru en Allemagne, sous le régime nazi. Rarement ai-je éprouvé autant de fierté devant l'attitude intelligente des Canadiens français.

"Pourquoi fallait-il qu'un prélat de haut grade, en demeurant modeste, pieux et sympathique, quitte le concile oecuménique, où sa présence semblait importante, pour venir humblement porter ses hommages aux pieds d'Elisabeth? Le titre d'ancien aumônier d'une armée impériale impliquait-il nécessairement ce geste?

"Je ne l'ignore pas, une tradition loyaliste deux fois centenaire, mais qui reste suspecte, semble justifier cet empressement auprès d'un roi ou d'une reine d'Angleterre. Mais les temps sont changés. Le sait-on? En a-t-on perçu des échos dans sa tour d'ivoire? Le malheur des puissants, entourés de flatteurs, c'est qu'ils ignorent l'évolution et restent figés dans le passé. "Dans notre temps", se complaisent-ils à répéter.

"Que cela plaise ou non, la jeunesse est nationaliste, souvent séparatiste. Si on l'ignorait, on a dû l'apprendre récemment. Elle manifeste plus de patriotisme, plus de cran que la jeunesse de ma génération. Elle n'a cure des symboles impériaux qui maintiennent l'esprit colonial. Elle veut sa liberté politique.

"Désabusée, une partie de cette jeunesse prête l'oreille aux voix des agnostiques et des anticléricaux. Elle s'interroge sur le marxisme. Faut-il lui fournir des arguments?

"Depuis deux ans, je fréquente les milieux indépendantistes. J'ai assisté au ralliement des étudiants de Laval contre la présence de la reine à Québec. J'ai entendu des paroles de colère sur l'attitude du prélat en question dont on ne s'explique pas le zèle intempestif à l'encontre du sentiment populaire. Il faut connaître les dessous de la politique pour comprendre. Pourquoi, afin de flatter quelques grands, risquer de s'aliéner la sympathie des masses? Si un seul homme était en cause, ce ne serait pas grave, mais c'est toute une doctrine qui en subit indirectement le discrédit.

"L'histoire nous enseigne que l'Eglise a beaucoup souffert d'une liaison trop étroite avec les puissants du jour. Faut-il rappeler que seule la bourgeoisie a participé à la fête royale à Québec? Je ne sache pas d'ailleurs qu'aucun autre évêque ni aucun cardinal ait abandonné ses fonctions au concile pour venir s'incliner devant une couronne.

"Jugera-t-on ces propos singuliers ou même malséants? Ils l'eussent paru il y a moins de cinq ans. Il y a trente ans, qui sait s'ils ne m'auraient pas valu un coup de crosse? En plein concile oecuménique, alors qu'on invite les catholiques à se conduire en adultes, alors qu'on les incite à exprimer des opinions libres, j'imagine que ma critique est décente. Je la veux respectueuse. Un laïc ne pourrait-il s'exprimer sur ce qu'il croit être le bien commun de l'Eglise?"

MARIAGE

RAGOT—LEMARBRE

Diane et Henri s'unissaient par les liens du sacrement le 17 octobre, à 4 h. p.m., en la basilique de St-Boniface.

Diane est la fille de M. et Mme Omer Lemarbre, domiciliés à St-Boniface, et Henri, le fils unique de M. et Mme Eugène Ragot, de St-Boniface également.

La mariée rayonnait. La blancheur de sa toilette et le sourire de son visage délicat la rendaient bien charmante. "Si tu souris, je vois le monde entier" (Eluard). Et son mari était chic, simple et avenant. L'ensemble donnait au bonheur une allure attachante.

La mariée portait une ravissante robe de poult-de-soie et un long voile se rattachait à sa coiffure couronnée d'une rose et de fleurs d'oranger. Ces fleurs et le voile venant directement de Paris prêtaient à l'épousée un certain charme français.

Les fleurs, le jeu coloré des toilettes féminines, celles des filles d'honneur, de la bouquetière et des invitées, réchauffaient l'atmosphère. Au coloris automnal s'ajoutaient les tons plus sobres de la garde des scouts et des guides.

Au cours de la cérémonie liturgique, Lorraine Poitras interpréta de sa jolie voix grave un Magnificat solennel et quelques motets bien connus.

Après la messe nuptiale, les nouveaux époux et les invités se rendaient à l'hôtel Windsorian où il y eut grande noce. On servit un dîner savoureux arrosé de vins français, suivi d'une soirée dansante au rythme de l'orchestre d'Oscar Scholen. Pour tout le monde, il fut bon et agréable de vivre.

Encyclique de Paul VI explique aux membres de la LFC diocésaine

"Ecclesiam Suam", récente encyclique de S. S. le pape Paul VI, sera le sujet de la conférence donnée par M. l'abbé H. Perron, B.A., B.Ed., curé de la paroisse Assomption de Transcona, à l'occasion de la conférence régionale de la Ligue des Femmes Catholiques du diocèse de St-Boniface qui aura lieu le 5 novembre prochain à Aubigny.

M. l'abbé H. Perron

La rencontre commencera à 8 h. p.m. par le salut du St-Sacrement suivi de la réunion. Pour mieux connaître leur Ligue, les membres apprendront aussi à tenir une réunion d'une façon démocratique; puis il y aura période de questions et réponses.

Mme Antonin Jutras, première vice-présidente diocésaine de la L.F.C., est l'organisatrice de cette conférence régionale.

Invitation cordiale à tous les membres des sections paroissiales; le programme promet d'être des plus intéressants!

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes

Carole-Emma-Marie, fille d'Olivier Bernardin et de Léa Gosselin.

Anita-Marie-Michelle, fille d'Armand Lambert et d'Aline Loriault.

Organisations paroissiales

Depuis un certain temps, il y a nombre de nouveaux venus dans la paroisse. On leur souhaite la plus cordiale bienvenue au Parc Windsor et au sein des organisations paroissiales. A cet effet, on en soumet la liste et les noms des présidents, espérant ainsi recruter les intéressés: la chorale, M. Victor Morin (253-1145); la Ligue des Femmes Catholiques, Mme Maxime Desaulniers (253-4407); le Club Béliveau, M. Joseph Robert (253-0226); la Caisse populaire, M. Maurice Labelle (253-4220); les Guides, Mme Ovila Drouin (253-0820); les Clercs-Servants, M. le curé (253-4564); les huissiers, M. Noël Jeanson (253-9597).

Çà et là

Le congrès régional de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu à Aubigny le jeudi soir 5 novembre. Sont bienvenus, l'exécutif et les membres. Celles qui désirent y aller voudront bien contacter un membre de l'exécutif.

Souhaits de prompt retour à la santé aux paroissiens hospitalisés, Mme Eddie Foubert et M. Alphonse Laurin.

Il y aura réunion générale de l'Association des Canadiens français du Parc Windsor, le dimanche 25 octobre, en la salle paroissiale, de 2 h. à 4 h. p.m. Tous les parents des enfants du "French Option" sont invités à se rendre. L'assemblée étudiera le référendum prochain concernant l'élection et discutera des problèmes scolaires.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface 3158

A tous ceux qui ne sont pas venus depuis longtemps au local du Conseil St-Boniface, qui est encore, pour le moment du moins, à l'extrémité sud du Parc Provencher, nous proposons une soirée très intéressante, le lundi 26 octobre. Cette veillée dite soirée du clergé réunira, nous l'espérons, un bon nombre de prêtres et religieux qui sont Chevaliers de Colomb. Les frères, membres du Clergé, qui n'auraient pas reçu d'invitation par la poste sont par la présente colonne, priés de se présenter lundi soir.

Les rangs des collaborateurs qui sont requis pour faire un succès de notre repas de dinde annuel, se multiplient. Quand on songe au travail impliqué dans la préparation et le service de 80 grosses dindes de 30 livres chacune, eh bien! on cesse de songer et on offre ses services comme Chevalier à l'instigateur du projet, le frère Léo Collette. Le dimanche 15 novembre, il faut que tout St-Boniface (et une partie de Winnipeg) soit au gymnase Notre-Dame pour déguster la bonne viande.

Plus tard dans le mois, soit le 23 novembre, il y aura initiation au Premier Degré. Là encore nous aimerions avoir une assistance raisonnable. Il est encore temps d'inviter vos amis à joindre nos rangs dans l'Ordre. Si on en croit le témoignage de tous ceux qui ont été actifs dans la Chevalerie, un membre découvre, aux assemblées générales, une belle occasion de se développer en s'habituant à parler en public. Les nouveaux candidats devraient savoir que cette opportunité leur est offerte.

Tout récemment, le frère "Général Wolfe", accompagné de ses compatriotes et malheureusement de certains de nos "anciens" compatriotes, envahissait au son de la cornemuse notre salle de Conseil. Au cours d'une cérémonie pour le moins bruyante, il y a eu présentation de trophées et de cadeaux, un beau geste fraternel de la part de ces "soldats" qui ont défait notre ancêtre Montcalm sur les plaines d'Abraham. Les visiteurs cette fois ont subi un échec alors que dans une proclamation solennelle ils nous invitaient à abandonner notre belle langue; pas plus, pas moins. Les membres de notre Conseil ont su résister, car chez-nous qui dit patriote dit Canadien français et sur ce point on ne s'entend pas avec de nombreux Conseils de notre Ordre pour qui la quatrième vertu de la Chevalerie — le Patriotisme — signifie tout autre chose. J'ai trouvé un peu ridicule de voir un "Canayen" se faire le porte-parole de ces Anglais à cause des paroles qu'on lui faisait prononcer dans la proclamation. En invoquant la Charité nous remercions ces "Knights" qui ont voulu fraterniser avec nous et nous oublions l'outrage que nos compatriotes séparés nous ont fait. Nous continuerons à les considérer comme Frères, car . . .

APRES TOUT.

A l'Hôtel de Ville La Veillée *du lundi soir*

Le lundi 19 octobre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Au comité de feu, la question de l'achat d'un appareil pour enregistrement automatique d'appels d'urgence est ramenée sur le tapis. Le chef des pompiers fait savoir au comité que cet achat ne serait pas une duplication du système 999, puisque les appels reçus de ce service central sont normalement moins nombreux que les appels téléphoniques en direct. Cette machine servirait plutôt de garantie contre les erreurs humaines. M. le maire demande s'il n'y aurait pas moyen de prendre avantage des développements techniques modernes les plus récents en achetant un modèle qui doit être mis sur le marché pour l'année nouvelle, afin de se tenir en parfait accord avec le ton progressif de l'administration locale. Le comité demande au chef de présenter une liste de différents prix et modèles, y inclus le modèle 1965, le plus tôt possible.

Une lettre sera envoyée au ministre provincial en charge de la rédaction des nouvelles formules de taxation, avec section concernant le rabais sur taxes scolaires, lui demandant de bien vouloir préparer ces formules dans les deux langues officielles.

Plusieurs demandes et suggestions, qu'une délégation doit présenter au Conseil métropolitain à une réunion spéciale, ont été ajoutées à la liste d'items déjà préparée:

— possibilité de placer les lumières de contrôle de la circulation, angle chemin 59 et route Trans-Canada, soit suspendues au milieu de l'intersection, soit par l'addition d'une deuxième lumière à la gauche de chaque intersection, puisque les lumières sont placées de telle façon à l'heure actuelle que cela peut créer des dangers d'accidents;

— changer le règlement empêchant tout stationnement au sud de la rue Marion, commençant à 310 pieds à l'est de la rue Taché sur une étendue de 106 pieds, assurant la voie en cas de funérailles au salon mortuaire qui y est situé, suggérant plutôt que le propriétaire du salon soit autorisé à placer les enseignes nécessaires, au besoin, et que les automobilistes puissent y stationner en tout autre temps;

— que les lumières de contrôle, rue Archibald, devant l'église Ste-Famille, soient activées vers 7 h. du matin, afin de donner une chance aux gens qui demeurent entre la rue Archibald et la rivière Seine de monter sur cette voie principale;

— que le Métro voit à ce que la rue Goulet soit mieux éclairée, en y érigeant les lumières nécessaires.

Les suggestions de M. Morier, de la Place Cabana, au sujet des améliorations à la rive de la rivière Rouge, du pont Provencher à l'hôpital général St-Boniface, seront présentées aussi à cette réunion spéciale avec l'appui unanime du Conseil. A l'achat de l'immeuble au sud-est du pont et la construction d'une promenade, le Conseil ajouterait un arrêt d'autobus pavé et la possibilité d'arrondir le tournant droit à la sortie du pont, afin que les automobilistes puissent tourner sans faire d'arrêt.

Les propriétaires de maisons sur la rue Champlain, entre Dubuc et Enfield Crescent, auront la visite prochainement d'un représentant de l'ingénieur de la ville, qui leur montrera des photos et leur expliquera pourquoi les égouts de cet endroit devraient être remplacés le plus tôt possible.

Le comité acquiesce à la demande du service d'autobus, qui voudrait creuser une tranchée, de la bibliothèque du Parc Windsor au nouvel abri qu'ils veulent bâtir devant cet édifice, afin d'y poser des lignes de brochage électrique.

M. le maire parle des projets et développements qui se font sur la rue Goulet et au pont Norwood, et annonce que des plans pour bâtir un nouveau poste de pompiers, angle Taché et Goulet, sont présentement à l'étude.

A la semaine prochaine.

Roger DUPAS.

Petite Note

Fiançailles

M. et Mme Maurice Pariseau, 419, rue Ritchot, St-Boniface, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur seule fille, Jeannette, de Toronto, à M. John Kerr-Taylor, aussi de Toronto, fils de M. et Mme William Kerr-Taylor, de Blind River, Ontario. Le mariage aura lieu à la basilique de St-Boniface le 7 novembre, à midi.

OTTAWA — La récolte de blé du printemps dans les Prairies est de 573 millions de boisseaux cette année. C'est ce qu'a révélé le Bureau fédéral de la statistique, confirmant une estimation faite en août. Pour ce qui est de la récolte des autres céréales, toutefois, elle a été inférieure aux prévisions du BFS, à cause du temps froid et pluvieux qui a prévalu dans l'Ouest du pays depuis le mois d'août.

– "Va-t-en voter" –

Elections municipales de St-Boniface
28 OCTOBRE 1964

Comment il faut marquer son bulletin:

Votez avec une CROIX (X) pour échevin, commissaires d'écoles et règlements;

Votez 1, 2, 3 . . . pour Métro.

(Gracieuseté La Liberté et le Patriote)

Beaucoup de piano, beaucoup de Chopin, mais de qualité, au congrès des JMC

Que de piano! Et que de Chopin! Qui dit Chopin dit piano, c'est vrai, et un concert tout Chopin ne saurait être que tout piano. Chopin est le compositeur qui se tire peut-être le mieux de l'épreuve de tout un concert par un même et seul instrument. Il y avait cependant moyen de choisir tout un programme de pièces tellement rebattues que ce serait à en prendre le compositeur en grippe pour toujours. Heureusement, il y a beaucoup d'autres choses dans l'oeuvre de Chopin.

Ainsi, Marek Jablonski nous jouait une polonaise qui n'était pas "La Polonaise de Chopin", la sempiternelle, l'inévitable. Et ce fut un beau début de soirée.

Hélas! un nocturne suivait, bien caractéristique de Chopin pourtant, mais de Chopin comme je ne l'aime pas du tout. Par ailleurs, il y avait une sonate bien intéressante et qui n'était pas celle où se trouve la trop fameuse "Marche funèbre de Chopin". Un premier mouvement amplement développé, bien classique en cela, suivi d'un scherzo, bref, vertigineux, un véritable coup de nerfs. Belle accalmie au trio, puis tourbillon de nouveau. Le troisième mouvement est un largo aussi doucement mélodieux que le finale est plein de fougue. Très belle sonate. Pas construite selon toutes les règles peut-être, mais peu s'en faut. Et d'ailleurs, c'est d'oeuvres comme celles-là qu'elles découlent ces chères règles.

Il y avait encore un beau choix d'études. Ici pas d'erreur possible, pratiquement toutes les études sont intéressantes. On en peut dire presque autant des préludes. Enfin le scherzo en do dièze mineur. Pièce magistrale, terminant le concert en gloire. J'oublie volontiers les mazurkas.

Notre artiste a fait preuve d'une virtuosité transcendante. Peut-être plus de vigueur que d'onction. Serait-ce qu'il n'a pas l'âge? Hélas! Ça viendra. Au moins évite-t-il la mièvrerie que l'on inflige trop souvent aux oeuvres de Chopin. Je suis sûr que les jeunes qui ont entendu ce concert en garderont un bon souvenir. Quelques moins jeunes aussi d'ailleurs.

Marius BENOIST.







M. Jules-Pierre Joanis, fils de M. et Mme Jules-Albert Joanis, de St-Boniface, vient de recevoir son diplôme de comptable agréé. Né à Gravelbourg, Sask., il a fait ses études à l'Institut Collégial Provencher, à St-Boniface. Il était alors un scout de la paroisse-cathédrale et un cadet de l'Institut Provencher. En 1958 il se mérita la médaille du gouverneur général pour ses succès scolaires. Après sa 12e année il fit sa cléricature en comptabilité chez Touche, Ross, Bailey et Smart, à Winnipeg, poursuivant ses études théoriques le soir au United College pendant cinq ans. Il est maintenant à l'emploi du Canadien National, aux bureaux de la rue Water à Winnipeg. Il a marié Mlle Jeannette Molgat, de Starbuck, le 8 février 1964. Tous deux résident à Winnipeg. Félicitations à ce nouveau comptable franco-manitobain.

M. H. Bergeron, nommé membre du Conseil de la Vie française

QUEBEC — Une personnalité bien connue de la radio et de la télévision est revenue membre du Conseil de la vie française. Il s'agit de M. Henri Bergeron, de Montréal. Son élection fait suite à celle de M. Gérald Robert, secrétaire de l'Association Canado-Américaine de Manchester, New Hampshire, et de M. Conrad Lavigne, président honoraire de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario.

M. Bergeron est né et a grandi au Manitoba. Il est donc très au courant des problèmes de nos groupes français hors du Québec, problèmes auxquels le Conseil de la vie française porte une attention primordiale. Il a pris une part très active à la campagne de Fraternité française 1963.

Le nombre des membres du Conseil est maintenant de 41 dont 35 laïcs. La plupart de ces membres représentent des associations d'envergure nationale ou provinciale à travers le Canada et les Etats-Unis.

Mariage

Mariage Pelletier-Cormier

Le samedi 10 octobre, à 4 h. p.m., en la basalique de St-Boniface, eut lieu le mariage de Mlle Raymonde Cormier, fille de M. et Mme Henri Cormier, de St. James, à M. Robert Pelletier, fils de Mme Marguerite Pelletier et de feu M. Napoléon Pelletier, de St-Boniface. M. l'abbé M. Deniset-Bernier donna la bénédiction nuptiale et, après l'échange des anneaux, célébra la sainte messe. Philippe Pelletier et Roland Dion servaient au choeur. M. Henri Cormier servait de témoin à sa fille, tandis que M. Raymond Pelletier accompagnait son frère.

Aux accords d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie avec corsage ajusté, encolure en dentelle de forme bateau, manches en pointes de lis et jupe légèrement bouffante garnie d'appliqués de dentelle. Une traine, également en poult-de-soie, était retenue à la taille par une boucle. Elle portait un collier de perles, cadeau du marié. Son voile court et bouffant était retenu par une petite couronne. Son bouquet se composait d'oeillets roses et blancs.

Les demoiselles d'honneur, Mlle Marlene Marchall, amie de la mariée, et Mlle Claudette Pelletier, soeur du marié, portaient des robes cristallines bleues, courtes et identiques. Elles étaient coiffées de petits chapeaux avec voiles de même nuance que leurs robes. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs.

La petite bouquetière, Mlle Louise Malo, nièce de la mariée, était charmante dans sa jolie robe cristalline bleue. Elle était coiffée d'une petite bande bleue. Son bouquet se composait de petits oeillets blancs.

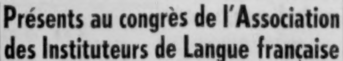
Les garçons d'honeur étaient MM. George Rowan, ami du marié, et Gérald Cormier, frère de la mariée. MM. Roland Hudon, beau-frère de la mariée, et Gilbert Pelletier, frère du marié, agissaient comme huissiers.

M. l'abbé L. Couture et ses petits chanteurs, exécutèrent des cantiques appropriés.

A l'issue de la cérémonie nuptiale, tous se rendirent au Cercle Ouvrier pour le souper servi par la pâtisserie Pelland et auquel 65 personnes prenaient part. M. René Toupin, cousin de la mariée, agissait comme maître de cérémonies. M. Roland Cormier, oncle et parrain de la mariée, proposa le toast et y ajouta ses félicitations chaleureuses; le marié répondit en termes appropriés.

La journée se termina par une agréable soirée dansante où il y eut beaucoup de gaieté et d'entrain.

L'heureux couple partit en voyage de noces à Banff, Alta. Pour cette circonstance, la mariée portait un ensemble bleu avec accessoires noirs et bouquet de corsage d'oeillets blancs. A leur retour, M. et Mme Robert Pelletier demeureront à Regina, Sask.



Présents au congrès de l'Association des Instituteurs de Langue française

Aubigny: Sr Berthe-St-Joseph, Sr André-Pauline.

Elie: Sr M.-Hyacinthe, Sr M.-St-Henri, Denis Bisson, Adèle Letain.

Fannystelle: Sr M.-St-Anaclet, Sr Alphonse-de-Liguori, Mlle Denise Labelle.

Grande-Pointe: Sr Marie-Lucie.

Haywood: Sr Agnès, Sr Yvette, Arthur Gautron.

Ile-de-Chênes: Sr Marie-de-Fatima, Sr St-Edmond, Sr M.-St-Hyacinthe, Mme Marie Chartier.

La Broquerie: Sr Jeanne Monchamp, Sr Céline Vermette, Sr Carmelia Desjardins, Gilles Normandeau, Hubert Bouchard, Guy Lemoine, M.-J. Fisette, M. Royal.

La Salle: Sr Jeanne-Rita, Sr Marie-St-Charles.

Laurier: Sr Marie-de-la-Croix, Sr Ste-Marie-de-Lourdes, Mme M. Payment, Mlle Jeanne Lebous, Albert Dequier.

Letellier: Sr Marie-Henriette, Sr Marie-Anne, Mlle Yvonne Desautels.

Lorette: Sr St-Romain, Sr St-Eméric, Sr Ste-Flore, Sr Pierre-du-Sauveur, Sr Ste-Florence, Yvette Bell, Robert Painchaud.

Mariapolis: Sr M.-Victorine, Denis-A. Fontaine.

Notre-Dame-de-Lourdes: Sr Marie-Alice, Sr M.-Augustine, Sr Marie-Lucie, Sr Blandine, Sr Marie-André, Gérard Pantel, Marie Marion, Richard Benoit, Léo Delaquis, René Bosc, Suzanne Pittet, Yvonne de Rocquigny.

Otterburne: Sr Marie-St-Arsène, Sr Marie-François-Régis, F. F. Marion, F. Camille Légari, F. Roland Caya, F. Aimé-Onil Dépôt, Simone Carrière.

Powerview: Sr Lucie-du-Sauveur, Sr Imelda, Sr St-Jean-Bosco, Sr Marie-des-Apôtres, Sr St-René, Sr Paul-du-Sacré-Coeur, Mme Irène Deon, Daniel Proteau, Paulette Cop.

Richer: Sr Véronique-de-Jésus, Sr Marie-St-David, Mlle Lorraine Bissonnette, Andrew Gussys, Roger Boisjoli.

St-Adolphe: Sr Charles-Madeleine, Sr Blandine-Marie, Sr Jeanne-Lucille, Mlle Edith Lauzière.

Ste-Agathe: Sr Denis-de-Jésus, Sr Marie-Alléric, Sr Jean-de-Jésus, Sr Berthe-Augustine, Sr Maurice-Albert, Sr Richard-Joseph, Sr M.-Paul-de-la-Croix, Mme M. Taillefer, Aimé Delaquis, Mme Gabrielle Lemoine.

Ste-Anne-des-Chênes: Sr Anna Lussier, Sr Irène Gagnon, Sr Dolorès Lussier, Mme A. Daigneault, Gérard Desoriers, Céline Houde, Irène Gélinas, Rachel Hébert, Huguette Desrosiers, Lucienne LeGal, Lorraine Boulé, Yvette Mousseau, J.-G. Desrosiers, Albert Lepage, Edgar Freynet, Mme Thérèse Desrosiers.

St-Boniface: Institut Collégial St-Joseph, Sr Henri-de-Marie, Sr Alfred-Marie, Sr Louis-Antonio, Sr Marie-Emilie-des-Anges, Sr Marie-Angèle-Thérèse, Sr Marie-Léontine, Sr M.-Rachel, Sr Louise-Gabrielle, Sr Jacques-Fernand, Sr M.-Lucille-de-la-Croix, Sr M.-Charles-Auguste, Sr Georges-Bernard, Sr Léon-de-la-Croix, Sr Anne-Marie, Sr M.-Bibiane, Sr Marie-Alfred-Antoine, Sr Marie-Rose-des-Anges, Mme Thérèse Dandenault, Mlle M.-B. Gaborieau; école du Précieux-Sang, Sr Arthur-Marie-de-l'E., Sr Brigitte, Sr Marie-Cécile, Doris-J. Robin, Mme L. Desorcy, Marie Guillou; Institut Collégial Provencher, R. P. Paul Lambert, Mme L. Nakoneshny, Mme Marie Gautron, Mlle M.-T. de Moissac, Mme A. Dugas; école Béliveau, Dolorès Hébert, Albert Dubé; école Taché, Mlle H. de Moissac, Mme Germaine Lussier, Elise Comte; Jardin Langevin, Sr M.-Jean-Charles, Sr M.-Claire-d'Assise, Sr M.-St-Alfred, Sr St-Patrice, Sr Marie-Thérèse; école Marion, Sr Roger-Joseph, Sr Anne-Véronique, Sr M.-Rose-des-Anges, Sr Philippe-André, Sr Maria-Célina, Mme Isabelle Ronceray, Mme Marie-Ange Ayotte, Mme Hélène Griveau, Yvonne Painchaud, Denise Rocan, Denise Girouard; école Général Vanier, Pauline Levasseur, Rosemarie Bryner; St-Boniface, Sr Marie-du-St-Sacrement (Maison-Chapelle), M. l'abbé Pierre Raymond, Sr Cécile Rioux, Sr Elisabeth de Moissac.

St-Charles, Sr M.-St-Georges, Sr Louis-Marie, Sr Marie-de-Lorette, Sr Marie-du-Bon-Secours, Sr Marie-Vincent-Ferrier.

St-Claude: Sr Angèle-Thérèse, Sr Jeanne-Thérèse.

St-Eustache: Sr Marie-St-Gabriel.

St-François-Xavier, Sr Rose Bouchard.

Ste-Geneviève: Sr Anne-Marie-des-Anges, Sr St-Emile, Sr Ste-Mechtilde.

St-Georges: Sr Thérèse-du-C.-Roi, Sr St-Léopold, Sr Marie-du-Sauveur.

St-Jean-Baptiste: Mme Imelda Beaudette, Mme Aline Duval, Mlle H. St-Amant, G. Damphousse, Mme Arthur Vermette.

St-Joseph: Sr Marie-St-Joseph.

St-Laurent: Sr Marie-Emilie-de-la-Croix, Sr Marie-Gertrude-Alice, Sr Marie-de-St-Eudes, Sr Marie-du-Crucifix, Sr Marie-de-St-Magnile, Sr Marie-Fidéline, Sr Marie-Priscilla, S M.-Hélène-Denise, Anna Toupin, Mme A. Ménard.

St-Léon: Sr Yvonne.

St-Lazare: Sr. Marie-Ste-Denise, Sr Estelle-Marie, Sr André-St-Jean, Sr Marie-Thérèse-Marguerite, Sr Présentine-de-Jésus, Irène Verley.

St-Malo: Sr Emilia, Sr Esther, Sr Marie-St-Joseph, Jean-Paul Courcelles, Louis-R. Gosselin, René Courcelles, Laure Garand, Mme Hélène Arpin.

St-Norbert: Sr Annette Gauthier, Sr Cécile Champagne, Sr Louise Sabourin, Hélène Saulner, Hubert Mongin.

St-Pierre-Jolys: Sr M.-Rose-Irène, Sr Antoine-de-la-Province, Sr Marie-Eliane, Sr M.-Joseph-Carmel, Sr Marie-Thérèse-Coudere, Paulette Mulaire, Irène Garand, Jeanne Massicotte, Denyse Garand, Mme Jeanne Vinet, Yvonne LeGal.

Ste-Rose-du-Lac: Sr Marie-l'Assomption, Sr Marie-Ste-Yvonne, Mme Olive Ferland, Gilberte Proteau.

St-Vital: école St-Emile, Sr Félix-de-Valois, Sr Marie-Paul, Sr Ste-Marie, Thérèse Guichon, Lorette Beaudry; école St-Eugène, Sr St-Maurice, Sr Colette-des-Anges, Sr Léon-Marie, Sr Hélène-de-Jésus, Mme B. Lavergne, Mme Lorraine Craig; école Ste-Marie, Sr St-Daniel, Sr M.-St-Jude.

Somerset: Sr Marie-Thérèse-Eléonore, Sr Yvette-Marie, Sr Pauline-Antoinette, Sr Hélène-Thérèse, Sr Françoise-de-Marie, Estelle Boyer, Yolande Labossière, Mme M.-M. Girouard.

South Junction: Sr Marie-des-Cinq-Plaies, Sr Thérèse-du-Calvaire, Sr Ste-Proxède, Sr Thérèse-de-la-Providence.

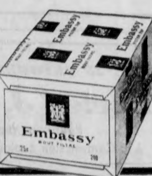
Transcona: école Assomption, Sr Elisabeth-de-la-Trinité, Sr Marie-Ste-Adèle, Sr Pierre-Julien.

Vassar: Sr Aimée-de-l'E.-Jésus, Sr St-Guy.

Winnipeg: école du Sacré-Coeur, Sr Marie-Agnès-de-St-Joseph, Sr Jules-Marie, Sr Gertrude-de-Marie, Sr Elisabeth-des-Anges, Sr Jean-Augustin.







L'Association à l'oeuvre

Message aux instituteurs

Le congrès de l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba a tenu ses assises, le samedi 17 octobre, à l'Académie St-Joseph à St-Boniface.

L'Association d'Education a été heureuse de s'associer à ce congrès au cours duquel M. Maurice Gauthier, 1er vice-président, a communiqué aux instituteurs le message de M. Raymond Bernier, président général. Voici de larges extraits de ce message:

"Sans doute, vous savez tous l'importance primordiale que l'Association d'Education a toujours apportée, dès ses débuts, à l'organisation du personnel enseignant, à la qualité de sa formation professionnelle.

"Il serait osé, en effet, de dire que la survivance du français au Manitoba eût été possible sans le dévouement inlassable du corps enseignant. A plusieurs reprises, les présidents de l'Association d'Education ont loué la collaboration empressée que vous avez apportée au maintien du français chez-nous, depuis 1916. Je profite de l'occasion présente pour réitérer l'admiration que suscitent en nous votre amour de la langue et de la culture françaises, votre ténacité intelligente à les transmettre à vos élèves, le surcroît de travail que cette tâche vous impose. Nous vous admirons aussi pour votre sens de plus en plus aigu de l'importance du rôle que vous jouez au sein de la communauté française, rôle irremplaçable, de premier ordre, et de haute valeur.

"Votre contribution est un enrichissement non seulement pour l'élève, mais aussi pour tout le milieu où vous enseignez. Vous sculptez l'âme de nos enfants et l'empreinte chrétienne et française que vous avez laissée porte ses marques pour toute la vie. Profession noble, s'il en est une, vraiment, parmi les plus nobles.

"L'Association d'Education est toujours fière de reconnaître l'oeuvre immense que vous avez accomplie depuis 1916, oeuvre malheureusement passée trop souvent inaperçue par ceux-là même qui en profitaient . . ."

"Au moment où les Canadiens français du Manitoba, de tout le Canada, vivent des heures décisives, nous de l'Association désirons conserver, je dirais même resserrer avec vous les liens les plus intimes.

"Nous sommes conscients de cette nécessité et sommes confiants qu'en puisant dans le généreux fonds de nos richesses chrétiennes et françaises, nous y trouverons le courage, la ténacité, la lucidité et les solutions pratiques qui nous mèneront ensemble au succès . . ."



Mme Yvonne Tétrault pose de nouveau sa candidature comme échevin pour le quartier no 2.

Mme Tétrault demeure à St-Boniface depuis 1933 et s'est toujours intéressée aux affaires civiques de la ville.

On sait que Mme Tétrault ne ménage pas son dévouement envers toutes les oeuvres communautaires ou autres.

Présentement elle est la première vice-présidente des Dames Auxiliaires de l'hôpital général Taché, promotrice en chef de la Fraternité du Tiers-Ordre de St-Boniface, conseillère provinciale des Tertiaires de la province du Christ-Roi, membre du comité d'Aides aux prisonniers. Organisatrice de la Campagne de la Croix-Rouge (1964), région St-Boniface, ainsi que de la Marche des Dix Sous (1964-1965). Membre de la Société Historique, membre de l'Association de Parents et Maitres et Dame de Ste-Anne. ***

Structures de l'AECFM

L'Association d'Education, comme on le sait, est née en 1916 de la volonté commune de survivre de tous les Franco-manitobains, et d'organiser la défense de la langue et de la culture françaises que la rigueur de la loi Norris mettaient en péril direct d'extinction au Manitoba.

Dans cette lutte ardente et héroïque, l'école française devenait le principal objectif à défendre ou plutôt à reconquérir.

Pour remplir sa mission avec succès, il était donc impérieux que l'Association d'Education puisse compter sur la collaboration et l'appui entiers de nos instituteurs et commissaires franco-manitobains. Il lui fallait donc établir des cadres et une structure solides, nécessaires pour organiser son travail avec efficacité.

L'Association d'Education s'organisa donc d'abord sur la base de cadres paroissiaux, et des Cercles de l'Association furent créés dans chacune de nos paroisses. Par leur intermédiaire, l'Association pouvait prendre le pouls de la vie française au Manitoba, la contrôler et donner ses directives en conséquence.

Cependant, on s'aperçut vite que d'autres rouages étaient essentiels pour mener à bien la stratégie arrêtée. C'est alors que l'Association d'Education suscita la fondation de l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba, et celle de l'Association des Commissaires de langue française du Manitoba, auxquelles vint s'ajouter, plus récemment, la Fédération des Associations de Parents et Maitres. Les cercles paroissiaux, sans aucun doute, sont plus nécessaires aujourd'hui que jamais au succès que nous poursuivons, mais ces trois autres associations susmentionnées restent des rouages-clés de tout l'appareil de notre survivance culturelle.

C'est pourquoi, il est plus nécessaire que jamais de resserrer les liens qui unissent ces organisations de base de notre vie franco-manitobaine. C'est pourquoi aussi l'Association d'Education est heureuse de l'opportunité qui lui a été offerte de redire toute l'admiration qu'elle ressent à l'égard de nos instituteurs et institutrices qui, chacun dans leur classe, ont le souci de communiquer à leurs élèves, dans toute la mesure du possible et par le témoignage de leur attitude personnelle de fierté française, les éléments essentiels de notre culture propre.

Qu'il y ait eu parfois, dans tout cet ensemble, un peu d'usure, de fatigue, des ajustements à faire, rien de plus normal. Mais il semble qu'aujourd'hui la machine a été remise en bon ordre de marche, et que tous les moteurs tournent bien. Main dans la main, avec une ardeur et un optimisme redoublés, l'Association d'Education continuera à bénéficier de l'appui et de la totale collaboration de ces organisations et à leur apporter de son côté toute la coopération possible.

Le récent congrès des instituteurs a marqué ce désir d'une union de plus en plus étroite, orientée vers un but commun. Il reste encore beaucoup à faire pour que les Franco-manitobains puissent se déclarer satisfaits du sort qui leur est réservé en tant que minorité.

Reconnaissons cependant, en jetant un regard sur le chemin parcouru, que notre travail à chacun n'a pas été inutile et que le climat actuel de plus en plus favorable, suscité par le réveil du peuple canadien-français tout entier, est pour nous l'assurance que nous connaîtrons de nouveaux progrès si nous avons le souci constant de travailler dans l'union de nos forces, selon une même ligne de pensée.

Le comité de publicité
de l'A.E.C.F.M.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: René de Rocquigny

Journée des Parents

Sous un ciel morne et froid, les parents nous arrivent au Juniorat, en cette journée automnale du 18 octobre. Un peu transis, ils se hâtent de rentrer à la chaleur. Leurs fils les attendaient patiemment à l'entrée; dès leur apparition, des sourires joyeux se dessinent sur les lèvres, les fronts se dérident, les physionomies s'éclairent: parents et fils sont contents de se revoir. Frères et soeurs qui accompagnent ont aussi leurs bons mots; les unes surtout, retrouvent vite leur naturel, et se permettent volontiers des taquineries.

Leurs noms inscrits et leurs manteaux enlevés, les parents circulent un peu, causent avec les professeurs ou encore avec des connaissances et des amis qu'une même occasion a réunis.

A 11 h., tous se dirigent vers le gymnase pour assister à une messe dialoguée, face au peuple. De savants commentateurs, revêtus de l'aube et du cordon, tiennent notre piété en éveil. La messe est célébrée par le R. P. Wilfrid Sicotte, O.M.I., supérieur, qui nous donne aussi un long et magnifique sermon, après avoir d'abord dit quelques mots de bienvenue.

A l'offertoire, deux benjamins, disons plutôt deux chérubins, circulent dans les rangs pour recueillir des offrandes qui se font généreuses; elles constitueront des bourses partielles qui seront offertes à des élèves à la fois doués et très appliqués, mais dont les parents sont pauvres. A la fin de la messe, tous, comme une grande famille, participent au banquet eucharistique.

Aussitôt après la messe, les élémentaires ont tôt fait de transporter les chaises autour des tables déjà ornées et servies, dans l'ancienne salle de récréation et dans les deux réfectoires des élèves et des Pères. Environ 350 convives font honneur au savoureux diner préparé par nos dévouées Petites Soeurs de la Ste-Famille. Syntaxistes et méthodistes, portant tablier blanc et serviette, encouragent les appétits, et ne manquent surtout pas d'y joindre le plat traditionnel, les bonnes petites fèves, toujours cuites à point et si bien assaisonnées.

De 1 h. 30 à 3 h., alors que les parents sont assis autour du gymnase et causent entre eux, les Junioristes déploient un peu leurs talents athlétiques par de savantes passes au ballon-panier; d'autres, au talent d'acrobates, se réservent pour la gymnastique et les sauts périlleux.

3 h., moment de recueillement; le théâtre s'ouvre; un autel, sur lequel se dresse une statue de la sainte Vierge; c'est le Mois du Rosaire; tous écoutent attentivement les commentaires de Maurice Roy et répondent à ses Ave.

Le chapelet terminé, c'est la réunion de tous les parents à la salle d'étude. Jusqu'à présent, tout le programme s'était déroulé avec une précision de mathématiciens; pourquoi ce dernier item déborde-t-il l'horaire de plus d'une demi-heure? Notre curiosité sera probablement satisfaite au cours de la semaine.

Vers 4 h. 30, rhétoriciens et humanistes nous présentent une comédie en un acte, sous la direction du Père Nogue, "L'anglais tel qu'on le parle". Le sympathique Ronald Valois agit comme maître de cérémonies. Cette comédie est précédée d'un chant "Le Marin", et suivie de deux morceaux de Piano, joués par l'actrice Betty, démétamorphosée, et redevenue un simple humaniste!

A la fin de la séance, M. Louis Lavoie, au nom des parents, dit un peu sa joie, et remercie élèves et personnel pour la très intéressante journée.

Plusieurs junioristes profitent ensuite d'une permission générale pour prolonger encore un peu la joie de cette journée en prenant aussi le souper en compagnie de leurs parents.

La 21e Journée des Parents est passée; elle laisse au coeur de tous de très agréables souvenirs.

François PARADIS.

Mois du Rosaire

S'inspirant de la catéchèse biblique du Rosaire, notre directeur spirituel nous a fait changer un peu la manière de célébrer le Mois du Rosaire. Nous commençons comme d'habitude par un cantique à la sainte Vierge. Puis, un rhétoricien, en soutane et surplis, debout dans le choeur, nous fait la catéchèse de l'un des mystères du Rosaire; il ajoute une lecture biblique se rapportant au même sujet. Nous avons alors environ deux minutes de réflexions personnelles sur les lectures qui nous ont été faites. Revenu à sa place, le même rhétoricien annonce le mystère et suggère quelques intentions; puis, en deux groupes, nous récitons alors une dizaine de chapelet, tout en nous efforçant de fixer notre pensée sur le mystère énoncé. Suit une prière à la sainte Vierge, lue également par un élève, tandis que le célébrant se prépare pour le Salut du Très Saint-Sacrement qui garde la forme assez habituel, un motet, quelques brèves prières selon les intentions recommandées par le diocèse, par exemple pour le Concile, les écoles, les vocations ou l'Amérique latine.

Après l'oraison tirée de la messe du jour, c'est le "Tantum Ergo", la Bénédiction, puis un dernier cantique à la sainte Vierge. Nous pouvons compléter privément la récitation des autres dizaines, soit au cours de la journée, soit le soir avant de s'endormir.

Plusieurs semblent préférer de beaucoup cette nouvelle formule, probablement moins monotone, et qui nous aide peut-être à mieux comprendre la beauté et la richesse du Rosaire.

Roger MULAIRE,
Eléments.

Visiteur

Un vieux missionnaire du Keewatin s'arrête quelques heures parmi nous. C'est le R. P. Emile Désormeaux, O.M.I. Le but principal de son passage à Winnipeg semble être de visiter quelques-unes de ses plus chères ouailles qui poursuivent actuellement leurs études au high school indien d'Assiniboia. Il habite tout au nord du Manitoba, dans une mission au nom fort savoureux, Pukatawagan! Malgré presque cinquante ans de vie missionnaire, il semble encore alerte et vigoureux; seule sa barbe raccourcie nous laisse un point d'interrogation: est-ce le froid, la misère ou le Concile? Le bon vieux Père Gauthier pourrait peut-être nous renseigner.

A l'honneur

Pas facile de satisfaire tout le monde dans cette maison. Raymond de Rocquigny a bien eu 97 pour cent en mathématiques, et le P. Supérieur le taquine quand même publiquement à l'étude: "Pourquoi as-tu perdu ces trois points, Raymond?"

Ont obtenu les honneurs en se plaçant premiers dans leurs classes respectives pour la lecture des notes septembre-octobre: en méthode, Ernest Gagnon, de Ste-Amélie; en syntaxe, Alain Vermette, de Morris; en éléments, Léo Lafrance, de St-Malo.

Décès

Soeur Ste-Mathilde

Le dimanche 18 octobre est décédée à la maison des Soeurs de la Miséricorde à Cartierville, Qué., la Rév. Sr Ste-Mathilde, née Marie-Louise Daigneault le 22 juin 1885 à St-François-Xavier, Man.

Elle laisse dans le deuil une soeur, Mme Alphonse Richard, de St-Boniface (Norwood); un frère, M. Josaphat Daigneault, de Winnipeg, et plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles eurent lieu le mercredi 21 octobre à Cartierville, Qué.

Condoléances aux membres de la famille.

TRIBUNE LIBRE

St-Vital, Man.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de crier mon indignation en apprenant que le bureau municipal de Ste-Anne, Manitoba, n'offre plus de service bilingue. Il y a quelques mois, le conseil municipal embauchait un secrétaire-trésorier unilingue anglais. Pour un centre français, cela me parait inouï et immensément honteux; et j'ai honte de ma place natale; et aussi il me fait mal de voir que Ste-Anne, à cause de ça, est la risée non seulement des nôtres à l'extérieur de ce centre, mais même des colonies allemandes et anglaises environnantes.

Il est incontestablement inconcevable qu'aucune raison, tant soit peu extrême, puisse justifier une telle situation. Ceci se passe en un temps où les gouvernements au Canada, à tous les niveaux, s'efforcent de donner un service bilingue. A quoi sert de réclamer du français sur tous les toits, si nous n'avons même pas au moins le bon sens, sinon le coeur, d'en mettre chez-nous où nous sommes rois et maitres.

Bien à vous,

Une ancienne citoyenne de Ste-Anne, dégoûtée et aigrie.

Mlle Gisèle Marion, de St-Norbert, épouse M. P. Pelletier, le 10 octobre

ST-NORBERT — Le 10 octobre, dans l'église de St-Norbert, avait lieu le mariage de Mlle Gisèle Marion, fille de M. et Mme Amédée Marion, à M. Paul Pelletier, de St-Boniface, fils de M. et Mme Félix Pelletier. La messe nuptiale fut célébrée par M. l'abbé Armand Hébert, curé de la paroisse de St-Norbert. Le servant de messe était Guy Marion, frère de la mariée.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle avait une longue robe en poult-de-soie blanc avec manches se terminant en pointes de lis et traine en dentelle. Son petit voile bouffant était retenu par trois roses blanches. Elle portait un collier et des boucles d'oreilles en perles de culture, cadeau du marié. Son bouquet se composait de petites roses rouges entourant une belle et grosse rose de même teinte.

Le cortège nuptial se composait de trois demoiselles, Mlles Diane Marion et Denise Pelletier, soeurs des mariés, et Denise Joyal, amie, qui étaient revêtues de robes longues avec jupe étroite, en tissu broché rose de Paris et souliers en satin de même nuance. Elles étaient coiffées de voiles retenus par des roses de même tissu que leurs robes. Des oeillets blancs et roses formaient leurs bouquets.

Les garçons d'honneur étaient MM. Denis Pelletier et Donald Marion, frères des mariés, et Roger Prairie, ami.

De beaux cantiques appropriés furent rendus par Mlle Cécile Bibeau, accompagnée à l'orgue par M. Claude Dorge.

Après la cérémonie religieuse, un banquet fut servi par la Pâtisserie Pelland à la salle des Fils Natifs à St-Boniface. Le bénédicité fut récité par le grand-père, M. Paul Marion. Le maître de cérémonies était M. Emile Pelletier, oncle du marié. M. Roger Prairie proposa un toast aux mariés. Des félicitations furent aussi entendues de la part des deux pères qui en ce jour étaient fiers de leurs enfants, les nouveaux mariés.

Pour l'occasion la mère de la mariée était vêtue d'un deux-pièces beige et accessoires de même teinte. La mère du marié portait elle aussi un deux-pièces de brocart turquoise et blanc et accessoires blancs.

Le banquet fut suivi d'une soirée dansante à la salle des Fils Natifs.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée portait un joli ensemble vert émeraude avec col de vison. Des accessoires bruns et un corsage composé d'une gardénia complétaient sa toilette.

A leur retour, M. et Mme Paul Pelletier demeureront à 366, Place Cabana, St-Boniface.

Fiançailles

Félicitations à Mlle Adèle Dorge à l'occasion de ses fiançailles à M. Paul Nolette, d'Aubigny.

Baptême

Le 11 octobre: Henri-Joseph-Laurent, fils de M. et Mme Henri Daudet. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Marcoux, de St-Boniface.

Repas à la dinde

Les Chevaliers de Colomb de St-Norbert invitent le grand public à leur repas à la dinde le dimanche 25 octobre, qui sera servi et préparé par les Chevaliers mêmes de 1 h. à 3 h. et de 4 h. à 8 h. p.m. Les prix seront de $1.25 pour adultes et 75c pour enfants de moins de 12 ans. Venez rencontrer de nombreux amis à ce repas qui sera réellement un festin de gourmets. Rendez-vous donc tous à St-Norbert, le 25 octobre, dimanche prochain.

Vous bafouez les visées du petit, mais Dieu est son abri. (Ps 14, 6)

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.58—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Nos artistes
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro: Juifs
1.30—Nations au micro: Italiens
2.30—Nations au micro ukrainiennes
3.00—Nations au micro polonais
4.00—Nations au micro ukrainiennes
4.30—Sérénade
5.00—Nations au micro: Allemands
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Quand l'opéra se donne des airs
7.00—Radio-Journal, Philosophes et penseurs
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Match Intercités
10.00—Terre nouvelle
10.30—L'heure exquise
10.33—Concert léger
11.00—Septième jour
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.00—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
12.30—Variétés musicales
12.45—Choix des jeunes
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.20—Ce qu'il y a de mieux pour bébé
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.25—D'une page à l'autre
4.30—Plein soleil
4.43—Entracte musical
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur
11.00—Le bel âge
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

8.00—Quatre cordes
8.15—Les affaires de l'état
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde
11.00—Le bel âge

MARDI

8.00—D'amour et de chansons
8.30—Regards sur le Canada français
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concert symphonique
11.00—Le bel âge

MERCREDI

8.00—Petit concert
8.30—Témoignages d'écrivains
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Concert du mercredi
11.00—Le bel âge

JEUDI

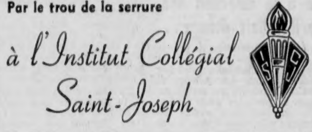
7.30—Les petites symphonies
8.15—Le lied
8.30—Place publique
9.00—Trente minutes d'information
10.30—Récital d'orgue
11.00—Le bel âge
11.30—Variétés de Québec

VENDREDI

8.00—Chorales du Canada français
8.30—Les auteurs étrangers
9.00—Trente minutes d'information
10.30—Toute la gamme
11.00—Le bon usage du monde

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.14—Variétés
12.25—Actualités
12.30—Union des électeurs
12.45—Variétés
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions du temps routes
1.10—Condition des
1.15—Variétés
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Au clavier
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture



Le ciné-club

Le ciné-club est une organisation culturelle où les jeunes apprennent l'art des films. Lors des rencontres, les membres participent à cette activité avec enthousiasme. Leur but est d'étudier avec l'aide d'un questionnaire une vue cinématographique. Ainsi, à l'avenir, chacun d'entre eux goûtera réellement des films, car il pourra analyser les différents aspects d'une vue. C'est alors que ceci donne aux jeunes une nouvelle mentalité dans leur choix personnel de films.

Mais une organisation telle que le ciné-club ne fonctionne pas sans la coopération des représentantes avec une présidente comme Elizabeth Kleinschmidt, une vice-présidente comme Jeannette Arcand, et une secrétaire comme Lucille Moquin.

Rose-Marie Loiselle,
11e année, no 20.

* * *

Le club athlétique

Le club athlétique 64-65 est en branle. Après un été confortable, les muscles serrés demandent beaucoup d'exercice et immédiatement le club vient au secours. Le sport est un repos qui sert à améliorer la santé de toutes les filles, ainsi qu'à les rendre enthousiastes envers les jeux que le club présente.

La semaine prochaine, nous commencerons les joutes de ballon-volant. Chaque fille qui aimerait faire partie du club peut s'y inscrire. Comme tout autre sport, le ballon-volant demande beaucoup d'habileté et d'énergie. L'année dernière, nous avons joué contre les écoles suivantes: Holy Cross, l'Académie Ste-Marie et Balmoral Hall. L'équipe junior a participé aux joutes finales, mais il ne peut y avoir qu'une équipe gagnante . . . et ce ne fut pas la nôtre. Parmi les autres activités sportives nous avons le ballon-panier, la balle-au-camp, le ballon-balai. Chaque année, des trophées sont présentés.

Chaque classe a élu une représentante du club sportif. Félicitations à Donna Cook, Leona Welsh, Carol Joyal et Bertie Balmer, représentantes des 12e années, ainsi qu'à Sharon Boone, Claudette Gaudry, Florence Meilleur, des 11e années. Aux 10e, 9e et 8e années ont été élues: Lucille et Cécile Ledoyen, Michelle Normandeau, Judy Thoroski, Claudette Lambert, Janice Daigneault, Jeannette Beaudet, Diane Rivard, Juanita Higgins, Gwen Kuz, Valérie Couture et Jeanne-d'Arc Beaulieu.

Je suis certaine que les filles participeront avec entrain aux activités de notre club sportif, de telle sorte que nous serons fières de notre école, l'Institut Collégial St-Joseph. Grand merci à Bertie Balmer et à Carol Joyal pour leur merveilleux travail envers le club sportif, l'année dernière.

Florence MEILLEUR,
11e année, no 20.

* * *

Jeunesses Musicales

Le lundi matin 5 octobre, nous eûmes l'heureuse occasion de rencontrer les représentants des Jeunesses Musicales. Mlle Jeannine Mousseau, présidente des Jeunesses Musicales Manitobaines, nous présenta les trois invités: le R. PP. L. Guy, S.J., M. Mellanphy et M. Clarence Briand, tous trois du collège de St-Boniface.

Le Père Guy nous fit remarquer que les Jeunesses Musicales n'est pas une organisation pour les musiciens ou pour ceux qui apprécient la bonne musique classique.

Ensuite, M. Mellanphy nous expliqua brièvement ce qui se passe aux concerts. Les artistes nous interprètent la musique, nous expliquent leur instrument. Il s'agit simplement de vouloir apprendre et d'être intéressé à écouter, pour devenir membre des Jeunesses Musicales.

Pour conclure, M. Clarence Briand nous parla du programme des Jeunesses Musicales pour cette année. Nous aurons le plaisir de recontrer un pianiste et un violoniste de renommée canadienne, et cela pour le prix minime de $3.00. Il termina en disant que les Jeunesses Musicales c'est une organisation par les jeunes et pour les jeunes.

Suzanne LAURIN,
11e année, no 20.

* * *

Junior Achievement

Cette activité extra-scolaire fut introduite à l'Institut Collégial St-Joseph cette année seulement. Les élèves qui voulaient prendre part à cette organisation devaient remplir une formule d'inscription, la faire signer par leur maîtresse et la donner à Soeur Directrice. Il fallait tout de même être en 10e ou 11e année.

En guise d'acceptation, une lettre nous était envoyée demandant un rendez-vous au bureau de Junior Achievement, 287, rue Sherbrooke, Winnipeg.

Cette organisation forme le caractère des jeunes en faisant appel à leur sens de responsabilité. De plus, cette expérience facilitera certainement le choix d'une occupation dans le monde du travail. Des adultes responsables placent les étudiants ou étudiantes en tête d'une compagnie qu'ils doivent diriger eux-mêmes pour obtenir à la fin de leur terme un certain profit. Les produits confectionnés doivent tous être vendus.

Une fois par semaine, les membres se réunissent de 7 à 9 h. p.m., pour fabriquer et améliorer leurs marchandises, résoudre leurs difficultés et faire un rapport de leur progrès.

Les étudiants peuvent choisir parmi une variété d'occupations: la radio, le journalisme, la banque, le travail publicitaire, le commerce, etc.

Les jeunes deviennent pour ainsi dire des "gens d'affaires".

Denise AUDETTE,
11e année, no 20.

* * *

Les chefs de claque

Le mardi 22 septembre, environ 50 filles se rassemblèrent au gymnase Notre-Dame pour demander leur admission dans les rangs des chefs de claque. De ces 50 filles, seulement 26 furent choisies: 13 filles pour les seniors et 13 autres pour les juniors. Le but des chefs de claque est d'encourager les joueurs de ballon-panier et d'égayer la foule qui les regarde jouer. Les chefs de claque se réunissent deux fois la semaine. D'après l'enthousiasme des filles qui furent choisies, l'année qui commence en sera une qui bougera.

Gloria Delichte et Louise La Rivière furent choisies comme responsables.

Louise LA RIVIERE,
11e année, no 20.

* * *

Le club des vocations

Le club des vocations a pour but de renseigner les filles sur les différentes vocations, afin de les aider plus tard à faire un choix plus judicieux. Il y a une réunion une fois toutes les trois semaines. Le club est divisé en trois sections: "11e année française" avec Ginette Ragot, présidente, et Lorraine Guénette, vice-présidente; "12e année anglaise" avec Lorraine Brisson, présidente, et Rena Backeland, vice-présidente; "11e année française" avec Nicole Pelletier, présidente, et Paulette Martel, vice-présidente. Bravo pour nos représentantes et aussi "merci" à Soeur Henri-de-Marie pour son inlassable dévouement au service des élèves du club des vocations qui, j'espère, aura une année très fructueuse.

Gisèle PIEDALUE,
11e année, no 20.

Jeune écrivaine

Voici la composition d'une élève qui ne parle pas français, bien que son nom indiquerait le contraire. Elle est élève au couvent du Sacré-Coeur de Charleswood, Man.

La personne que j'admire le plus

La personne que j'admire le plus est certainement Jacqueline Kennedy. Bien qu'elle soit née riche et aristocrate et qu'elle ait eu des avantages, elle n'en a pas moins étudié beaucoup. Elle est graduée de Vassar, aux Etats-Unis, et de la Sorbonne à Paris.

Mademoiselle Jacqueline Bouvier aimait beaucoup les sports, et elle y était très habile: équitation, tennis et natation.

Elle était très belle et plus élégante que les étoiles de cinéma. Mais elle a ignoré celà et elle est devenue une journaliste.

Ensuite elle épousa un sénateur, Monsieur John Kennedy, et elle est devenue une épouse modèle et une mère admirable. Elle était timide et ne connaissait pas bien la politique mais elle aida beaucoup son mari à devenir le Président des Etats-Unis.

Madame la présidente était une hôtesse excellente aussi bien pour recevoir la royauté que les diplomates — c'était une "Première Dame" par excellence.

Madame Kennedy s'est fait des amis dans tous les continents et elle a fait de la "Maison Blanche" un monument historique. Au milieu de tout celà elle est restée une épouse et une mère modèle.

La mort tragique de son mari la révéla au monde comme une personne de la plus haute noblesse.

Joy ARPIN.

Un jeu amusant

Prenez un verre que vous prendrez soin de réchauffer d'abord avec un peu d'eau chaude pour éviter qu'il se brise, et versez-y un fond d'eau bouillante. Prenez ensuite un entonnoir et posez-le dans le verre de façon qu'il touche le fond. Versez un peu de vin rouge bien refroidi avec de la glace. Si vous vous y prenez bien, vous verrez bientôt que le vin forme une couche rouge au fond du verre sans se mélanger à l'eau. Pour finir notre drapeau il va falloir un liquide bleu, plus léger que l'eau, un mélange par exemple d'encre et d'alcool éthylique que vous verserez sur l'eau après avoir enlevé doucement l'entonnoir.

Le tricolore fera son apparition sur le mur si vous placez derrière le verre une torche ou une lampe. Mais ce n'est pas tout: Si vous placez maintenant le verre dans une cuvette remplie d'eau froide, ce qui refroidira le contenu du verre, les trois liquides se mélangeront et vous verrez de magnifiques traits bleus et rouges fuser par l'eau, comme un vrai feu d'artifice.

Chronique sportive

La Ligue de baseball Northern a-t-elle vécu ses derniers jours cette année?

par Jacques LEMOYNE

L'abandon de plusieurs équipes de la Ligue Northern par les clubs des Ligues majeures signifie-t-il la fin des activités de ce circuit professionnel, une des plus anciennes ligues mineures du baseball organisé? Les déclarations récentes du président de la Ligue et des dirigeants de plusieurs équipes indiquent bien qu'à moins d'un revirement dans l'attitude des dirigeants des clubs de la Ligue Nationale et de la Ligue Américaine, c'en est fait de cette expérience. On estime que le public n'est pas assez nombreux aux joutes et que les distances sont trop grandes entre les villes pour qu'on puisse y maintenir des équipes qui, financièrement, ne seront pas des fardeaux trop lourds à porter pour les majeures. On pourra retourner cette situation dans tous les sens, on arrivera toujours au même résultat: là où l'argent manque régulièrement, les opérations deviennent impossibles.

Le plus malheureux dans tout cela c'est que les Goldeyes, que les Cards ont abandonnés, avaient quand même des partisans sincères et assez nombreux à Winnipeg. Mais la métropole de l'Ouest canadien est trop éloignée des centres américains pour que les longs voyages ne finissent pas par compromettre les opérations financières du club. On a dit aussi que le climat n'était pas favorable au baseball, ce qui est peut-être vrai, mais qui n'est certainement pas exclusif à Winnipeg. Nous avons déjà vu de la neige tomber au stade de Cleveland durant une joute de baseball, et nous avons gelé autant à Boston qu'à New York. Il est bien entendu que la situation de ces villes ne peut se comparer à Winnipeg, mais le facteur température nous semble un élément secondaire: si tous les clubs avaient attiré au moins 60,000 spectateurs chacun, personne ne parlerait de mettre un terme aux opérations de la Ligue Northern. L'avenir du circuit était dans la balance depuis plusieurs saisons: il semble maintenant que la balance vient de basculer, entraînant dans sa chute des organisations qui auraient mérité un meilleur sort.

Ce calendrier!

On parle de plus en plus d'un calendrier unique pour les deux ligue de football du Canada. On voudrait ainsi mieux équilibrer l'horaire de chaque club et la suggestion qui nous paraissait absolument irréalisable il y a quelques saisons, nous semble pleine de bon sens maintenant. La facilité avec laquelle les clubs se déplacent d'un endroit à l'autre explique probablement cette plus grande flexibilité des équipes à se plier à un calendrier parfois difficile à comprendre, et plus difficile à expliquer. Tant qu'on ne tuera pas l'esprit compétitif qui existe entre l'Est du pays et l'Ouest, on est assuré de connaître du succès. En créant deux sections, on pourrait bien organiser des éliminatoires entre sections avant de passer à la coupe Grey, bien que ce système comporte un certain danger. Supposons par exemple que les clubs de l'Ouest éliminent les clubs de l'Est, il en résulterait une coupe Grey n'opposant que des clubs de l'Ouest. Qui voudrait en arriver là?

La Ligue devra aussi régler le problème de la télévision. Il est de plus en plus évident que les équipes ne sont pas heureuses de la façon dont les recettes sont partagées; une entente qui placerait tout le monde sur le même pied nous paraît quelque chose de souhaitable et de logique, tout comme une entente unilatérale pour la diffusion des joutes de football a été possible quand tous les intéressés ont bien voulu se rencontrer et résoudre le problème. L'avenir du football canadien se présente de façon très favorable. En dépit de bien des efforts nous sommes parvenus à conserver à notre jeu son aspect canadien: bien sûr qu'il s'est américanisé, mais ne le sommes-nous pas tous un peu plus que nous l'étions il y a une vingtaine d'années par exemple? La saison qui se termine aura été désastreuse pour les Blue Bombers, d'accord, mais admettons qu'il semble que dans l'ensemble la Ligue de l'Ouest ait atteint cette saison un meilleur équilibre que par le passé, et que la perspective d'une véritable lutte à cinq équipes ne nous semble pas trop éloignée.

Les Olympiques

Toutes les personnes qui ont pu assister à l'ouverture des Jeux Olympiques grâce à la télévision ont vu un spectacle grandiose et émouvant, conduit avec beaucoup de dignité et de grandeur par l'Empereur du Japon. C'est en voyant aussi tout ce qu'il a fallu préparer pour mettre les jeux en branle qu'on se rend compte de l'énorme tâche qui attend ceux qui, au Canada, rêvent de présenter les jeux Olympiques. Ce n'est pas tout d'avoir un site naturel, encore faut-il y créer des voies d'accès, y élever des stades gigantesques et monter des villes de toute pièce. C'est là, il nous semble, des choses auxquelles il va falloir réfléchir soigneusement avant de les entreprendre. Au Japon on a résolu une partie de ces problèmes en construisant des édifices qui serviront en permanence à cette nation très sportive. Les routes utilisées pour se rendre aux stades serviront ensuite à la circulation incroyable qu'on trouve dans ce pays. Pourra-t-on faire la même chose au Canada?

Il nous semble qu'avant de réclamer la tenue des Jeux Olympiques au Canada, on serait mieux d'investir des billions dans les sports en dotant chaque grande ville d'un gymnase approprié, de pistes de courses, de piscines aux dimensions olympiques. On ferait là une oeuvre beaucoup plus utile et on permettrait aux Canadiens de s'affirmer plus magnifiquement qu'ils ne le font présentement, avec des moyens de fortune, disons-le, surtout si on les compare à ce qui se fait dans d'autres pays moins fortunés. On ignore ce qu'il faudra faire pour que nos gouvernements prennent leurs responsabilités dans ce domaine, mais celui qui aura trouvé la solution à cette apathie officielle aura bien mérité de ses compatriotes et de la jeunesse du pays. Il n'y a pas de meilleur moyen pour combattre la délinquance juvénile qu'un bon foyer et des terrains de jeux et des endroits de récréation nombreux et à la porté des plus riches comme des plus pauvres.



M. J. P. Rogers, directeur de la mise en marché, annonce la nomination de M. Jean Ouellette (ci-dessus) au poste de gérant du service des recherches pour la mise en marché à la Brasserie Molson du Québec Limitée. Avant de se joindre à la Brasserie, M. Ouellette était gérant de la mise en marché à l'agence de publicité MacLaren à Montréal.

De même que celui qui vous a appelés est saint, devenez saints, vous aussi, dans toute votre conduite. (I Pierre 1, 15)

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	....	82.6	82.6	83	83
C.W. no 3	....	79.4	79.4	79.6	79.6
Fourrage no 1	....	79	79	79.2	79.2
Fourrage no 2	....	76	76	76.2	76.2
Fourrage no 3	....	73	73	73.2	73.2
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	....	133.4	132.6	133	132.6
C.W. no 3—6 rangs	....	131.4	130.6	131	130.6
Fourrage no 1	....	121	121	121.2	121.2
Fourrage no 2	....	119.4	119.4	119.6	119.6
Fourrage no 3	....	116.4	116.4	116.6	116.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	....	131⅝	131⅜	130⅝	129⅝
C.W. no 3	....	128⅛	127⅞	127⅛	126⅛
C.W. 2 rej.	....	128⅛	127⅞	127⅛	126⅛
C.W. no 4	....	116⅝	116⅝	115⅝	114⅝
Ergot	....	115⅝	115⅝	114⅝	113⅝
Sur voie net	....	131⅝	131⅜	130⅝	129⅝
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Novembre	....	257	256	258⅛	258.4
Janvier	....	255.2	255⅝	257.6	259
Mars	....	258	257.6	259	256.4
AVOINE —					
Octobre	....	82.4	82.4	82⅝	82.6
Décembre	....	81.6	81.6	81.6	81.6
Mai	....	82.2	82.2	82.4	82.4
Juillet	....	82	82	82	82
ORGE —					
Octobre	....	124.6	124.6	125	125
Décembre	....	123	122.6	123	123.2
Mai	....	124⅜	123⅝	124	123.6
Juillet	....	124.2	123.6	123.6	123.6
LIN —					
Octobre	....	317⅛	317.6	318.4	319
Décembre	....	319⅛	319.6	320.2	320.6
Mai	....	326.6	327.6	328.2	329.2
Juillet	....	325.2	326.2	327.2	328.2
SEIGLE —					
Octobre	....	131⅝	131⅜	130⅝	129⅝
Décembre	....	133.6	133⅝	132⅛	131⅜
Mai	....	140	139.6	138⅞	137.6
Juillet	....	139.2	139.2	138.6	137⅝

(Pour la semaine du 13 au 16 octobre 1964)

— No 389 —

HORIZONTALEMENT

1—De Pont-à-Mousson.
2—Qui a rapport à l'unité politique. — Bière anglaise.
3—Tellement. — Introduire. — Fin d'infinitif.
4—Plante ligneuse. — Usages.
5—Qui marque la preuve. — Fleuve d'Irlande. — Figure en forme de T.
6—Tenter. — Volcan de la Sicile. — Non rond.
7—Mélangé. — Construit.
8—Gouvernement exercé par une élite.
9—Fils d'Isaac. — Interj.
10—Eperon des navires anciens. — Article.
11—Article espagnol. — Pl. de leu. — Rayon.
12—Indubitable. — Plante grimpante (plur).

VERTICALEMENT

1—Goût exagéré pour la musique (plur).
2—Sans inégalités. — Fils de Jacob. — Parcouru des yeux.
3—Indique le conditionnel. — Pièce de charpente.
4—Etoile de cinéma. — Sorte de filet.
5—Sorte de vers. — Arrêt d'un liquide organique comme le sang.
6—Caillou. — Instrument pour travailler.
7—Parent.
8—Venue en vie. — Agacera.
9—Petit ruisseau. — Grand lac d'Asie. — Année.
10—Fleuve de France. — Saint. — République de l'Europe méridionale.
11—Entourée d'eau. — Inflammation de la gorge.
12—Ornée de nervures. — Appris.

SOLUTION DU PROBLEME No 388

■ **Horizontalement**: 1. Ribouldingue; 2. Emulseur — Ont; 3. Vite — Tiré — Ja; 4. Ite — Atterbom; 5. Vernir — Une; 6. Ir — Oreille; 7. Ote — Lés; 8. Capeline — Sas; 9. Iule — Ni — Va; 10. Arénicoles; 11. Lit — Air — Eus; 12. Erses — Oeuvre.

■ **Verticalement**: 1. Reviviscible; 2. Imiter — Ir; 3. Buter — Opiats; 4. Olé — Noteur; 5. Us — Airelle; 6. Lettré — Iena; 7. Duit — Ion — 110; 8. Irréel Encre; 9. Er — Ll — 10; 10. Go — Buées — Lev; 11. Union — Saveur; 12. Etamer — Sasse.

Johnnie Keane a donné à la direction des Cardinaux la réponse qu'il fallait donner...

Des millions d'amateurs de baseball ont dû pousser un soupir de soulagement en apprenant que Johnnie Keane, l'instructeur des champions du monde, avait abandonné son poste d'instructeur et avait demandé aux Cardinaux de se trouver un autre homme pour diriger l'équipe. Keane a donné sa démission dignement, comme un homme qui a fait son devoir, mais qui sait qu'il a été victime d'une injustice.

Que la direction des Cardinaux ait décidé à la dernière minute de réengager, Keane ne justifiait pas les critiques formulées contre lui. Keane avait une tâche difficile à accomplir cette saison et on lui concédait peu de chances de mener son équipe à la première place, encore moins au championnat professionnel du baseball. Il a accompli son exploit avec dignité et s'est ensuite retiré, sachant très bien que son avenir dans le baseball ne se terminerait pas avec la décision hâtive de la direction des Cards.

En même temps que Keane annonçait qu'il laissait les Cards se débrouiller seuls, Yogi Berra, qui avait mené les Yankees au championnat de la ligue Américaine, était promptement limogé par la direction des Yankees qui se conduisait une fois de plus de façon absolument innommable. On se demande parfois pourquoi les Yankees, même s'ils gagnent souvent, sont si impopulaires. Bien sûr qu'il y a un certain élément de jalousie, mais il y a surtout l'instinct des gens simples qui se révoltent devant l'arrogance de la direction de cette équipe qui ne respecte pas ses joueurs.

Maris et Mantle en savent quelque chose; Stengle l'a appris, qui s'en moque éperdument, Houk a été humilié lui aussi et maintenant c'est le tour de Berra. Ce pauvre Yogi n'a fait que mener son club au championnat! Pour un crime aussi terrible il méritait certainement d'être mis à la porte, et surtout de voir la nouvelle communiquée à la presse avant qu'elle ne lui soit refilée par la direction de l'équipe. Devant cela il n'y a rien à faire, semble-t-il. On sait maintenant pourquoi des millions de gens sont devenus des partisans des Cards.

Un beau début!

Kent Douglas, qui n'est pas dans les bonnes grâces de la direction des Leafs de Toronto, débute quand même la saison de façon assez spectaculaire. Punch Imlach a dû lui servir ses sermons remarquables pour l'amener à jouer comme il le fait, mais reste à savoir si la magie du Punch va durer tout un hiver. Beaucoup de gens favorisent les Leafs pour remporter le championnat de la ligue Nationale, parce qu'ils auraient deux bons gardiens de buts. Mais il faut plus au hockey, et même si le gardien de buts représente parfois 50 pour cent du rendement d'un autre club, il ne faut pas que l'autre 50 pour cent tombe en ruine.

Il sera donc intéressant de voir ce que les vieux joueurs des Leafs vont faire au cours d'un hiver qui paraîtra long à certains. Chicago jouera encore de façon erratique, se fiant sur une seule bonne ligne et sur deux joueurs de défense. Ces joueurs ont tellement de talent qu'ils suffisent à eux seuls à en faire des aspirants dangereux au titre de meilleur club de la ligue.

Une équipe qui cause des surprises est sans contredit celle des Rangers. Il faut prendre les choses comme elles se présentent et non pas comme nous aimerions qu'elles soient, et il faut admettre que les joueurs de Sullivan font du bon travail depuis la première mise au jeu. Ils ont encore la manie des matchs nuls, mais il vaut mieux faire match nul que de perdre et il arrive souvent que ces points recueillis au début de l'hiver fassent la différence entre une place dans les éliminatoires et une cinquième position. Il n'en reste pas moins vrai que les Rangers nous paraissent trop fragiles pour être menaçants et, même si leur jeu est meilleur que celui de l'adversaire, il leur faudrait un peu plus de muscles pour imposer leur présence.

Reconnaissons-le, la ligue Nationale connaît un début intéressant et la lutte semble vouloir être soutenue. Si tous les clubs peuvent se grouper dès le départ et faire en sorte que la première position ne soit pas décidée en décembre, l'intérêt des spectateurs ne fera que croître et la popularité du hockey grandira au Canada, car, il faut bien le dire, on s'inquiète en plusieurs milieux du manque de bons joueurs capables d'alimenter les équipes de la ligue Nationale. Des vétérans de 35 ans et plus sont encore les vedettes, alors qu'autrefois . . .

Lions et Tigres

La jungle du football sera le théâtre de luttes féroces avec l'approche des séries éliminatoires. Les positions sont déterminées dans l'Ouest du pays, et les Lions demeureront les favoris pour l'emporter sur tous leurs adversaires. Tout ce qu'on demande, c'est une série aussi enlevante que celle de l'an dernier, ou encore comme la série entre Calgary et Winnipeg d'il y a deux ans! Les Lions demeurent les gros favoris parce qu'ils ont accumulé tellement de victoires contre les équipes de l'Ouest qu'on ne voit pas comment on pourra leur ravir leur championnat cette année. Mais les choses peuvent se passer de façon très différente au cours de courtes séries, ce qui ne nous empêchera pas de favoriser les Lions, même si Calgary devrait fournir du jeu capable de faire frémir les bêtes les plus féroces. Nous croyons donc que la saison se terminera avec les Lions en tête, suivis des Stampeders, des Rough Riders, des Eskimos et des malheureux Blue Bombers, dont on disait encore il n'y a pas si longtemps qu'ils possédaient le champ arrière le plus rapide de la ligue.

Dans l'Est du pays, les Tigres dominent sur toute la ligne. Ils ont facilement repoussé le défi des Rough Riders d'Ottawa et rien ne devrait les empêcher de finir au premier rang, suivis de ces mêmes Riders et possiblement des Argos de Toronto, entraînant ainsi l'élimination des Alouettes et mettant en danger la position de Jim Trimble.

Les choses ne marchent pas bien à Montréal, et même si on demeure optimiste en disant que tout ce dont l'équipe a besoin, c'est de participer aux éliminatoires, nous n'en croyons rien. Montréal a besoin d'une attitude nouvelle envers le football et Trimble ne semble pas être capable de secouer la léthargie qui enveloppe son équipe chaque fois qu'elle est sur le point de réussir un exploit intéressant.

Les Tigres possèdent une ligne défensive d'une puissance surprenante et Bernie Faloney n'a pas pris d'âge, du moins si on en juge par la façon dont il mène ses guerriers au combat. Lors de la dernière rencontre des fauves, les Tigres pourraient bien bouffer les Lions.

Signification des cotes morales

A I — **Pour tous**: Films visibles par tous, y compris les enfants.

A II — **Pour adultes et adolescents**: Films qui peuvent être vus sans danger par les spectateurs qui fréquentent ordinairement les salles de cinéma (16 ans et plus).

A III — **Pour adultes**: Films qui ne conviennent qu'aux gens possédant une certaine expérience de la vie et ayant atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

B — **A déconseiller**: Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société. Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir de tels films.

C — **A proscrire**: Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux.

It's a Mad, Mad, Mad, Mad World (A-III — Adultes)

Américain. 1963. 195 minutes. Ultra Panavision. Technicolor. Comédie burlesque réalisée par Stanley Kramer avec Spencer Tracy, Ethel Merman, Sid Caesar et autres.

A la suite d'un accident, un gangster mourant révèle à plusieurs personnes l'endroit où il a caché le butin d'un vol. Les témoins se séparent et chacun cherche à devancer les autres à la cachette. La police décide de faire suivre ces gens dans leur course pour découvrir elle-même l'argent. Le secret se répand, si bien que, partis à huit, les concurrents se retrouvent quatorze au lieu du trésor. Un policier parvient à s'approprier le magot pour lui-même et la poursuite reprend.

Pour réussir sa première comédie, Kramer a décidé de reprendre, en plus grand, les procédés du comique muet. A une longue poursuite s'ajoute donc une destruction systématique de divers véhicules et installations, et la tarte à la crème est remplacée par une consommation monstre de pots de peinture. Le "slapstick" à forte dose pendant trois heures devient une nourriture difficile à absorber et même si plusieurs scènes sont des réussites au point de vue technique, l'ensemble est plus énervant que divertissant.

Appréciation morale: Cette comédie burlesque est destinée avant tout à faire rire. Deux scènes de danse en tenue légère la font réserver aux adultes.

• • •

The Three Lives of Thomasina (A-I — Tous)

Américain. 1963. 87 minutes. Technicolor. Conte réalisé par Don Chaffey avec Patrick McGoohan, Susan Hampshire et Karen Dotrice, d'après le roman Thomasina de Paul Gallico.

Dans un petit village d'Ecosse, le vétérinaire local Andrew McDhui vit avec sa petite fille, Mary. Un jour que Thomasina, le chat de cette dernière, est gravement blessé, Andrew décide que l'animal doit être tué. Mary et d'autres enfants le conduisent à la montagne pour l'enterrer, mais ils sont effrayés par une sorcière, Lori. Celle-ci se rend compte que le chat n'est pas mort et s'en occupe comme elle le fait pour d'autres animaux qu'elle a recueillis. Plus tard Mary revoit Thomasina, part à sa poursuite dans la pluie et attrape une pneumonie. Après plusieurs événements Thomasina revint, Mary est guérie et Andrew épouse Lori.

Même si le scénario de ce film s'égare dans de nombreuses directions, il reste que l'ensemble se voit avec un certain intérêt. La formule habituelle de Walt Disney, qui consiste à mettre en scène des animaux et des personnages humains, est à nouveau exploitée avec bonheur. La mise en scène est soignée et les couleurs sont agréables. Les enfants sont bien dirigées et Thomasina est bien dressée.

Appréciation morale: En dépit de quelques scènes impressionnantes, le film convient à un large public.

• • •

The Unsinkable Molly Brown — (Adultes et adolescents)

Américain. 1964. 127 minutes. Panavision. Metrocolor. Comédie musicale réalisée par Charles Walters avec Debbie Reynolds, Harve Presnell et Ed Begley, d'après l'oeuvre de Meredith Wilson et Richard Morris.

Une jeune fermière du Colorado, Molly, s'éprend d'un bûcheron au coeur d'or, Johnny Brown, et l'épouse. Johnny découvre sur sa propriété un filon aurifère. Le couple s'installe alors à Denver, dans une somptueuse résidence. Mal acceptés par la haute société, les jeunes époux décident d'aller parfaire leur éducation en Europe. A leur retour, ils donnent une réception qui se termine en catastrophe. Molly se brouille alors avec Johnny et repart seule pour Paris. Elle reviendra à Denver, après avoir survécu au naufrage du Titanic, et se réconciliera avec son mari.

Cette comédie musicale vaut davantage par la qualité du scénario et le rythme de la mise en scène que par la musique de Wilson assez banale dans l'ensemble. Quelques numéros de danse sont bien enlevés. Debbie Reynolds donne ici la meilleure interprétation de sa carrière. Presnell a une très belle voix.

Appréciation morale: Quelques légèretés sont noyées dans un ensemble anodin.

• • •

Marnie (A-III — Adultes)

Américain. 1964. 130 minutes. Technicolor. Drame psychologique réalisé par Alfred Hitchcock avec "Tippi" Hedren, Sean Connery et Diane Baker, d'après le roman de Winston Graham.

Marnie est une habile voleuse. Elle s'engage sous un nom d'emprunt dans une firme importante puis, après un certain temps, elle s'enfuit en vidant la caisse pour recommencer ailleurs la même manoeuvre. Elle arrive ainsi chez l'éditeur Mark Rutland qui s'éprend d'elle tout en soupçonnant son déséquilibre. Lorsqu'il découvre qu'elle le vole, il lui offre de l'épouser plutôt que de la dénoncer. Une fois mariée, Marnie se refuse à Mark. Psychiatre amateur, le jeune homme fouille dans le passé de son épouse jusqu'à ce qu'il décèle l'incident qui explique la conduite de Marnie.

Avec ce film, Hitchcock retourne aux intrigues psychologiques qui lui furent chères à la fin des années 40. En fait, Marnie ressemble beaucoup à Spellbound. Malgré la qualité de la réalisation, on ne croit guère aux personnages interprétés avec trop de froideur par les comédiens. Il reste que l'action ne languit pas et que certaines séquences sont des exploits de mise en scène.

Appréciation morale: Certains aspects délicats ou scabreux de l'aventure de l'héroïne font réserver l'ensemble aux adultes.

• • •

Becket (A-III — Adultes) Une oeuvre puissante

Britannique. 1964. 148 minutes. Panavision. Technicolor. Drame réalisé par Peter Glenville avec Peter O'Toole, Richard Burton et Donald Wolfit, d'après la pièce de Jean Anouilh.

Au XIIe siècle, le roi Henri II d'Angleterre se lie d'amitié avec Thomas Becket qu'il nomme chancelier du royaume. A la mort de l'archevêque de Canterbury, Henri, dans l'espoir de faire cesser la résistance de l'Eglise à ses ambitions, fait nommer son ami au poste d'archevêque. Conscient des responsabilités qui lui incombent maintenant, Becket s'oppose bientôt au roi en prenant contre lui la défense des droits de l'Eglise. La lutte âpre qui sépare désormais les deux amis aboutit à la mort de Becket assassiné par des barons dévoués au roi.

Comme dans la pièce d'Anouilh, la vérité historique est parfois sacrifiée aux exigences du conflit dramatique. Le film n'en demeure pas moins une oeuvre puissante dont l'intérêt est encore accru par une richesse visuelle rarement égalée. Le jeu des interprètes constitue un remarquable duel d'acteurs.

Appréciation morale: Bien qu'incomplète, cette évocation de la vie d'un saint met en relief sa détermination de préférer à tout le service de Dieu. Quelques scènes délicates font réserver l'ensemble aux adultes.

• • •

The Fall of The Roman Empire (A-I — Adultes et adolescents) Un beau spectacle.

Américain. 1963. 188 minutes. Ultra Pannavision. Technicolor. Drame historique réalisé par Anthony Mann avec Stephen Boyd, Sophia Loren et Christopher Plummer.

Sentant venir la mort, l'empereur Marc-Aurèle choisit comme successeur le général Livius, au détriment de son fils, Commode. Mais il meurt avant d'avoir rendu ce choix public et Commode est proclamé César. Commode ne tarde pas à mettre à bas l'oeuvre positive ébauchée par son père. Livius finit par s'opposer publiquement au nouvel empereur et celui-ci le défie en combat singulier. Sorti vainqueur du duel, Livius refuse la couronne impériale. L'empire se trouve livré aux menées des ambitieux.

S'il prend quelques libertés avec les détails, le film reste semble-t-il, fidèle au contexte historique de l'époque et en rend la compréhension accessible au grand public. L'auteur manifeste un sens aigu du spectacle cinématographique et réussit à donner autant d'importance aux personnages qu'aux morceaux de bravoure. Le tout est animé par une distribution de grande classe où se distingue particulièrement Alec Guinness.

Appréciation morale: Le recul historique atténue la portée des violences et de certains dérèglements. La présence importante de personnages aux nobles ambitions donne une valeur positive à l'ensemble.

• • •

Night of the Iguana — (Adultes avec réserves)

• • •

The Swedish Mistress (B — A déconseiller)

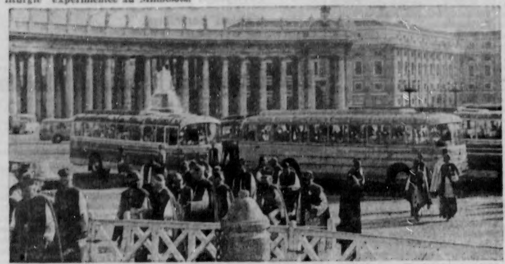
• • •

Honeymoon Hotel (B — A déconseiller)

Les travaux et les jours au Concile

Il y a des jours de fêtes au Concile Vatican, mais il y a surtout des jours de travail, "sessions générales" dans l'avant-midi, sessions d'études et de consultations après le dîner et le souper. Entre-temps, il faut suivre de loin les affaires du pays natal et du diocèse. Cette page aidera nos lecteurs à saisir plus facilement les différentes "faces" de la 3e session qui entre dans sa phase décisive.

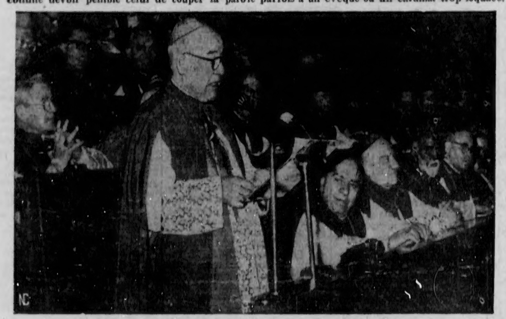
A droite, un spécimen d'une "intervention", discours de dix minutes, dans la salle conciliaire, devant tous les évêques, sur un point précis. Le cardinal Léger a parlé ainsi une demi-douzaine de fois. NN. SS. Flahiff, Hermaniuk, Pocock, De Roo, Charbonneau, Power, Carter, etc. parlent aussi. D'autres soumettent leurs observations au secrétariat par écrit. L'autre nouvelle a trait à la conférence épiscopale canadienne qui ne cesse de se réunir à Rome en vue de la mise en oeuvre de plusieurs décrets du Concile. Enfin, une laïque manitobaine donne ses impressions de la "nouvelle liturgie" expérimentée au Minnesota.



Comme des écoliers assidus, les évêques arrivent à la place St-Pierre, cinq jours par semaine, pour la messe, l'intronisation de la Bible et les discours et votes d'une "session générale" du Concile qui dure jusqu'à midi et demi. On croit reconnaître sur cette photo NN. SS. Pocock, Routhier et Baudoux.



Les modérateurs LL. EE. Agagianian, Lercaro, Dopfner et Suenens voient à la marche du Concile, et président, à tour de rôle, les sessions générales (auxquelles le pape n'assiste pas), ayant comme devoir pénible celui de couper la parole parfois à un évêque ou un cardinal trop loquace.



Les photographes ont enfin réussi une "prise" nouvelle au Concile. Admis pour photographier une entrée insolite du pape, ils en ont profité pour "capter" un évêque pour la première fois pendant une "intervention", ayant soin de "capter" en même temps les visages de ses auditeurs épiscopaux.



Non seulement discute-t-on à la présente session conciliaire, pour la première fois, la place du laïcat dans l'Eglise, mais on le fait en présence d'une vingtaine de laïcs éminents, dont l'un d'eux, M. Patrick Keegan, a adressé la parole aux Pères conciliaires, en anglais, récemment. Le premier des laïcs invités, M. Jean Guitton, de France, avait parlé l'an passé. De gauche à droite, les observateurs du laïcat, MM. M. de Habicht, polonais, Jean Laurnaud, français, Ramon de Franch, espagnal, J. Guitton, F. Vito, italien, et J. Norris, américain.



Le nombre d'observateurs "chrétiens" au Concile atteint 75 personnes de 23 pays, parmi lesquels les représentants des églises orientales tiennent une place de choix. En effet, leurs églises sont moins "séparées" du catholicisme et elles ont conservé des traditions chrétiennes très antiques et souvent plus évangéliques que celles de l'Eglise de Rome. Aussi suivent-ils les débats sur l'oecuménisme avec un intérêt particulier.

Interventions du Cardinal Léger au Concile

ROME (CCC) — Dernièrement, Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a fait deux importantes interventions au Concile. Nous publions ici le texte "Les Juifs et les non-chrétiens".

Les Juifs et les non-chrétiens

Il n'échappe à personne que la déclaration consacrée aux Juifs et aux non-chrétiens dans le schéma sur l'oecuménisme, revêt une importance particulière.

Cette déclaration apparait, en effet, comme l'acte nécessaire d'une Eglise renouvelée qui veut se tourner vers le monde non-chrétien et entreprendre avec lui un dialogue fraternel. A ce propos, il a été opportun d'ajouter deux articles au texte antérieur, de telle sorte qu'il apparaisse mieux que personne n'est exclu de ce dialogue.

Cette déclaration apparait également nécessaire pour éclairer les fidèles dans leurs rapports avec les non-chrétiens. En effet, il arrive souvent que des fidèles ignorent que beaucoup de non-chrétiens recherchent Dieu d'un coeur sincère, et il n'est pas rare qu'ils entretiennent dans leurs esprits, par suite de certaines idées confuses en matière doctrinale, des préjugés qui ne concordent aucunement avec la foi catholique.

Ces raisons nous invitent à parler d'une façon claire et complète.

J'espère que, dans tout l'univers, des voix nombreuses répondront fraternellement à cette déclaration de l'Eglise. Car je crois que personne ne met en doute que la seule et unique intention du Concile en formulant cette déclaration est de promouvoir la paix et l'amour, et cela entre tous les hommes. Si toutefois il parait nécessaire de le faire, qu'on affirme ce propos du Concile dans le texte lui-même.

Je désirerais maintenant faire quelques observations particulières.

Des origines juives de l'Eglise

Le texte rappelle à bon droit les origines juives du Christ, de la Vierge Marie et des Apôtres. Cependant, pour éviter que cette mention n'évoque que l'idée d'une simple coïncidence matérielle, on pourrait ajouter que tout cela a été voulu par Dieu lui-même, puisque, selon les paroles mêmes du Sauveur, "le salut vient des Juifs (Jean 4, 22), et l'Evangile a été voulu "non pour abolir, mais pour accomplir" la Loi ancienne (Mathieu 5, 17).

La condamnation de la haine des Juifs

Comme il est dit dans les premiers paragraphes du schéma, le peuple juif jouit d'une dignité spéciale. Aussi devrait-on en faire état comme d'une raison particulière de condamner la haine contre les Juifs. On doit déplorer et condamner la haine et les persécutions envers les Juifs non seulement parce qu'on doit réprouver toute injustice faite aux hommes, mais aussi parce que les Juifs, comme l'a écrit l'Apôtre des Gentils, sont "selon l'élection, chéris à cause de leurs pères; car les dons et l'appel de Dieu sont sans repentance" (Romains, 11, 28-29).

Il faudrait, de plus, souligner que l'Eglise catholique dénonce tout particulièrement les outrages et les injures que font naître, contre les Juifs, de fausses philosophies ou des interprétations erronées des vérités chrétiennes.

L'union des Juifs et des chrétiens

On fait bien d'exprimer le désir et l'attente de l'Eglise au sujet de l'"accès" des Juifs à la foi chrétienne au lieu de parler de leur "conversion". L'union à l'Eglise du Christ n'implique, en effet, pour le Juif aucun rejet de la foi ancienne. C'est ainsi que, pour rendre manifestes les éléments positifs qui unissent Juifs et Chrétiens, il faudrait, dans le texte même, exhorter les Juifs à approfondir leur foi, lire leurs livres inspirés, méditer l'histoire du salut et prier Dieu avec les Psaumes. Toutes ces choses ne pourront que les conduire à la plénitude de la grâce et de la vérité et le fait de les mentionner ne saurait blesser leur psychologie.

L'attitude des chrétiens vis-à-vis des Juifs

L'invitation à "ne dire ni faire rien d'autre qui puisse détourner des Juifs" me semble par trop générale et même équivoque. Elle gagnerait à être remplacée par la suivante: "n'entretenir ni par la parole ni par l'action les préjugés antijuifs". De plus, pour appuyer l'affirmation selon laquelle le peuple juif n'a pas été maudit de Dieu, il faudrait rappeler, avec l'Apôtre des Gentils, que "Dieu n'a pas rejeté le peuple que d'avance il a discerné" (Romains, 11, 2).

L'accusation déicide

Il est regrettable qu'on ne rejette pas plus clairement l'accusation de déicide portée contre le peuple juif. Puisque les textes antérieurs contenaient le rejet de cette accusation, on pourrait trop facilement en tirer un jugement défavorable aux Juifs. Il faut sûrement, comme le dit le texte, veiller "à ce qu'on ne charge pas les Juifs d'aujourd'hui de ce qui a été commis dans la Passion du Christ". Le vrai problème, cependant, n'est pas celui des Juifs d'aujourd'hui, mais celui du peuple juif comme tel. Il faut dire explicitement qu'on ne peut lui imputer une faute dont nos crimes et les péchés de tous les hommes sont, comme l'enseigne la Tradition chrétienne elle-même, les responsables.

Dialogue avec les non-chrétiens

Enfin, dans la seconde partie de cette déclaration où il s'agit des religions non-chrétiennes en général, il conviendrait d'ajouter quelques mots pour exprimer notre respect des valeurs morales qu'on trouve dans ces religions. Il conviendrait de dire également, comme le faisait Paul VI dans son encyclique "Ecclesiam Suam", que "nous voulons avec ces religions promouvoir et défendre les idéaux que nous pouvons avoir en commun dans le domaine de la liberté religieuse, de la fraternité humaine, de la saine culture, de la bienfaisance sociale et de l'ordre civil".

La composition des Commissions épiscopales de langue française

ROME (CCC) — Lors de la deuxième journée de leur assemblée plénière, le 3 octobre dernier, les évêques canadiens ont élu de nouveaux membres sur les Commissions épiscopales. Voici donc la composition des Commissions épiscopales de langue française:

Bureau de contrôle financier: NN. SS. Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean-de-Québec, Valérien Bélanger, évêque auxiliaire à Montréal, et Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface.

Commission de l'action catholique et de l'apostolat laïc: NN. SS. Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, président, G. Hains, évêque auxiliaire à St-Hyacinthe, et René Audet, évêque auxiliaire à Ottawa.

Commission de l'Action sociale: NN. SS. Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, président, André Ouellette, administrateur apostolique de Mont-Laurier, secrétaire, et Gérard Couturier, évêque de Hauterive.

Commission des missions: NN. SS. Lionel Scheffer, O.M.I., vicaire apostolique du Labrador, président, L.-P. Lussier, C.Ss.R., évêque de St-Paul, Alta, et Paul Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie.

Commission de l'éducation: NN. SS. Paul Grégoire, évêque auxiliaire à Montréal, Marius Paré, évêque de Chicoutimi, et Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard.

Commission des Techniques de diffusion: NN. SS. Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean-de-Québec, président, Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, secrétaire, et Jean-Marie Fortier, évêque auxiliaire à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Commission des hôpitaux et des oeuvres d'assistance: NN. SS. C.-A. Leblanc, évêque de Bathurst, N.-B., président, Valérien Bélanger, évêque auxiliaire à Montréal, secrétaire, et Laurent Noël, évêque auxiliaire à Québec.

Commission de liturgie et de pastorale: NN. SS. Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, président, Albertus Martin, évêque de Nicolet, secrétaire, et Roméo Gagnon, évêque d'Edmunston, N.-B.

Commission de l'Amérique latine: NN. SS. Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, président, Albert Sanschagrin, O.M.I., administrateur apostolique d'Amos, secrétaire, et Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface.

La liturgie nouvelle en vogue au Minnesota

Quelques semaines passées chez nos voisins du Sud, dans le Minnesota, m'ont permis de mesurer quelque peu l'intensité de la vie religieuse de ces gens qu'on considère trop souvent comme peu sérieux. Il semble bien que, du moins pour la plupart des catholiques, l'Eglise est le centre de leur vie.

Trois grandes églises dans une petite ville comme Austin, et qui se remplissent chaque matin de paroissiens de tout âge mais surtout d'écoliers, c'est vraiment impressionnant. En pénétrant vers 8 h. à St. Augustine (d'un beau genre gothique) ou à Marie-Reine des Anges (imposante église monacale), on rencontre les centaines d'élèves du cours secondaire qui font place à leurs cadets de beaucoup plus nombreux. Très peu sont en retard et cependant ils demeurent encore à leur place après la sainte messe pour une répétition de chants dirigée par une religieuse franciscaine, dont la communauté semble accomplir des merveilles dans ce coin de pays, car en plus de s'occuper de l'enseignement elles ont fondé la plus accueillante maison de vieillards que l'on puisse rêver.

Mais rendons-nous à St. Edward dont M. l'abbé Corcoran est curé, et où l'ambiance est si familiale qu'on y est tout de suite chez soi. Dans cette église neuve (semblable à celle de Ste-Rose-du-Lac), M. l'abbé Corcoran vient parfois avant la messe causer avec ses paroissiens et les nouveaux venus, et c'est ainsi qu'il est venu nous saluer en plein centre de l'église dès notre première visite dans cette paroisse où j'ai constaté aussi avec grande joie certaines rénovations dans les cérémonies liturgiques de la messe, notamment l'usage courant de la langue anglaise dans les répons et certaines parties que tous les fidèles récitent d'un seul coeur et à haute voix sans aucun respect humain.

C'est ainsi que tous participent à l'offrande en déposant eux-mêmes leur hostie dans le ciboire placé dans le vestibule de l'église, le dimanche, et dans l'allée centrale les jours de semaine alors que c'est plutôt la gent écolière qui remplit la demeure du Père, et vraiment on peut dire que, des tout-petits aux plus grands, tous semblent s'y trouver très à l'aise, d'autant plus que chaque classe a son jour pour entonner les hymnes, tels que chants d'entrée, Kyrie, Gloria, Sanctus, Agnus Dei (transformés en Lord have mercy, Glory be to God, Holy, Holy, Holy, Lamb of God), ainsi que les cantiques de communion et d'action de grâces. A noter que l'accompagnatrice à l'orgue était une fillette de la classe, et peut-être un garçonnet la fois suivante. On peut dire aussi que les servants de l'autel étaient à la hauteur de la tâche qu'ils remplissaient avec une dignité remarquable dans leurs habits bien propres, sans soutane ni surplis, les jours de semaine. N'oublions pas les jeunes commentateurs accomplissant leur service avec une compétence et une piété dignes de louanges.

Ce qui, en un sens, peut être avantageux pour l'Eglise, ce sont les écoles paroissiales groupées près de leur clocher. Ceci rend très facile la pratique si répandue là-bas de l'assistance presque quotidienne des élèves à la messe, et de la réception du repas eucharistique que l'on prend pour ainsi dire en commun dans une ambiance des plus fraternelles, le prêtre se tenant au bas de l'autel et faisant souvent un signe de tête appuyé d'un regard paternel pour signifier à tel ou telle que c'est à son tour d'approcher. Fait à noter: on demande toujours à ceux qui occupent l'arrière de l'église d'avancer les premiers et cet ordre est fidèlement respecté, les premiers rangs attendant patiemment, tout en chantant, leur tour de participer au divin banquet.

Je dois mentionner aussi un "événement" qui s'est déroulé au cours de la messe de 9 h., le dimanche 4 octobre, la première communion d'une fillette d'un village voisin. Toute la famille prit place dans le premier banc qui leur avait été réservé, de sorte que la petite communiante pouvait suivre tous les mouvements du célébrant qui exhorta les fidèles à s'unir à la joie de cette famille.

A l'offertoire, M. le curé fit signe à la fillette de s'approcher de lui et là, sur l'autel même, en présence d'une foule émue, elle déposa elle-même l'hostie de sa première communion qu'elle reçut entre son père et sa mère. Après le banquet divin, l'officiant ajouta encore quelques mots d'action de grâces et de félicitations. La cérémonie terminée, les religieuses vinrent tout simplement féliciter l'héroïne du jour et ses parents, causant gentiment avec eux, et plusieurs paroissiens suivirent cet exemple de fraternité.

Ces quelques faits liturgiques m'ont fortement impressionnée, et j'applaudis à ces heureuses transformations qui font, chez nos voisins du sud, une Eglise priante plus vivante, plus ouverte, plus communautaire. Nous Canadiens français catholiques, nous pourrons bientôt imiter sans fausse honte la ferveur et la solidarité de nos frères catholiques d'outre-frontières en apportant notre pleine contribution au renouveau liturgique qui doit entrer bientôt en vigueur dans toutes nos églises. Patriotes voulant être à l'avant-garde en tout, soyons-le dans les domaines de la langue française bien parlée, de la culture française bien assimilée et vécue, mais aussi dans une vie catholique digne de notre passé historique et du présent conciliaire.

G. B.

M. Chaput a gain de cause contre "France Dimanche"

PARIS — L'hebdomadaire "France Dimanche" a été condamné à 500 francs d'amende par la 17e chambre correctionnelle de la Seine pour un article intitulé: "Elisabeth risque d'être assassinée", jugé diffamatoire envers M. Marcel Chaput, un Canadien français demeurant 789, boulevard St-Germain, ville St-Laurent, en banlieue de Montréal. Ce dernier était présenté en effet comme un terroriste.

Funérailles de M. Raymond Marcoux de Lorette, décédé accidentellement

LORETTE — Le vendredi 16 octobre est décédé accidentellement M. Raymond Marcoux, âgé de 32 ans. Les funérailles eurent lieu dans l'église de Lorette le lundi 19 octobre. M. l'abbé Julien Lévesque fit la levée du corps. M. l'abbé E. Fontaine, curé, chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés J. Lévesque, vicaire, et L.-P. Jean, curé de Ste-Geneviève, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent cinq beaux-frères du défunt, MM. James Rémillard et Lionel Nault, de St-Boniface, Jean Landry, Guillaume Jeanson et Ernest Desautels, de Lorette, et un cousin, M. Antonin Bourgouin, de St-Boniface. MM. Georges Landry, neveu, et Edouard Manaigre, cousin, firent la quête.

Le défunt était un homme bien connu à Lorette et les environs. Il était opérateur et propriétaire d'une route à lait. Il était Chevalier de Colomb.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Maria; un fils, Denis, 8 ans; deux filles, Gisèle, 6 ans, et Joanne, 3 ans; son père et sa mère, M. et Mme Armand Marcoux, de St-Boniface; trois frères, Claude, René et André, de St-Boniface; trois soeurs, Claire (Mme Neil Rémillard), de Vancouver, C.-B., Lucille (Mme James Rémillard) et Jeannette (Mme Lionel Nault), de St-Boniface.

La chapelle funéraire P. Coutu était en charge des funérailles. A la famille éplorée, les plus sincères condoléances.

Remerciements

Mme Raymond Marcoux et sa famille désirent remercier bien sincèrement les parents et amis des marques de sympathie reçues à l'occasion de leur dure épreuve, soit par assistance aux funérailles, tributs floraux ou visite à la chapelle funéraire ou à la maison.

Anniversaire

Le samedi 17 octobre, un nombre important de personnes se sont rendues à la salle paroissiale rendre hommage à M. et Mme Jean Landry, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Leur fille aînée, Lucille, lut l'adresse et leur présenta une bourse bien garnie de la part des parents et amis. Un cousin, M. Germain Jeanson, agissait comme maître de cérémonies.

Aide constructive!

Félicitations et remerciements à tous ceux qui ont eu la générosité de prêter main-forte à la construction du nouveau projet, centre récréatif. Merci également à celles qui ont fourni des sandwiches et du café pour ces travailleurs. Celles qui désirent en fournir encore n'ont qu'à s'adresser aux dames en charge, Mmes Roland Préfontaine et Denis Dorge.

Décès

Sincères condoléances à la Rév. Sr supérieure de Lorette, qui a dû s'absenter pour aller assister aux funérailles de son frère, M. François Bergeron, de Tawtucket, Rhode Island, accompagnée de la Rév. Sr Madeleine-du-Bon-Pasteur.

Visiteurs

Récemment, Mme Evelina Laurin eut la visite de sa soeur, Mme Léandre Leclerc, et son époux, ainsi que de son cousin, M. A. Giroux, de Montréal.

Filles d'Isabelle de Lorette

Cercle Notre-Dame de Lorette no 851

Assemblée mensuelle

L'assemblée mensuelle du 13 octobre commença à 8 h. 45 par la récitation de la prière suivie de l'appel des officières, de la lecture du procès verbal et de la correspondance.

On procéda ensuite à l'élection qui donna les résutlats suivants: régente, soeur Bertha Marcoux; ex-régente, soeur Clara Hamel; vice-régente, soeur Marie-Anne La Casse; chancelière, soeur Malvina Gauthier; gardienne, soeur Anna Marcoux; secrétaire-archiviste, soeur Lilianne Lansard; secrétaire-financière, soeur Cécile Préfontaine; secrétaire-trésorière, soeur Alexina Manaigre; monitrice, soeur Agnès Desmarais; guides, soeurs Alice Dugas et Lucie Gagnon; garde extérieure, soeur Cécile Laurin; garde intérieure, soeur Angès St-Mars; syndics, 3 ans, soeur Jeanne Bissonnette, 2 ans, soeur Jeanne Mondor, 1 an, soeur Irène Ferland; porte bannière, soeur Adèle Dubois; organiste, soeur Angèle Gélineau; rédactrice, soeur Rosa Therrien.

Il y eut discussion au sujet d'une réception pour Hallowe'en. Soeur Thérèse Ross en fut nommée la présidente, soeur Agnès St-Mars sera en charge des pancartes. Donc, comme les années passées, il y aura soirée d'Hallowe'en pour les petits, de 6 h. à 8 h. p.m., alors que commencera une soirée dansante pour les jeunes et les moins jeunes.

N'oubliez pas que des prix seront donnés à ceux et celles qui seront costumés.

On demande à toutes les Filles d'Isabelle de bien vouloir assister à la réunion du 10 novembre. Notre régente d'Etat, soeur Bertrandre Desrochers, sera des nôtres pour l'installation des officières du prochain terme.

Prompt rétablissement à soeur Amanda Dupuis patiente depuis trois semaines à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes.

St-Laurent

Mariage Gulay-DeLaronde

Le samedi 10 octobre, à 4 h. p.m., le R. P. L. Brossard, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Rosalie DeLaronde à M. Oleh Gulay, de St-Laurent.

La demoiselle d'honneur était Mlle Rachelle DeLaronde, soeur de la mariée, accompagnée de M. Ronnie Chittick, ami du marié.

Après la cérémonie religieuse, plusieurs invités se rendaient à la demeure de Mme Gulay, où un succulent souper fut servi. Le tout se terminait par une soirée dansante.

Durant la soirée, les nouveaux époux partirent en voyage de noces à différents endroits. A leur retour ils résideront à St-Laurent.

Parmi les invités présents à ce mariage, on remarquait MM. et Mmes Louis Doll et Ron Devlin et leurs fils, de Flin Flon, Man., et M. et Mme Walter Harri et leur fille, accompagnés de leurs amis, de Gilles, Ont.

Mariage

Mariage Dumont-Desjarlais

Le samedi 17 octobre, à 5 h. p.m., avait lieu le mariage de Mlle Merna Desjarlais, fille de M. et Mme P. Desjarlais, à M. Clarence Dumont.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les invités se rendaient chez M. N. Dumont, oncle du marié, où un repas fut servi. La journée se termina par une soirée dansante.

Décès

Le samedi 17 octobre, plusieurs parents se rendaient à Eriksdale, Man., pour assister aux funérailles de M. Sam Potinger: MM. et Mmes Ernest Gaudry, Jean Leost, Etienne Boyer, Mme Eva Chartrand et ses fils, Robert, Clément et Jean, de Winnipeg, et MM. Norman, Melvin et Frank Gaudry.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Bazar

Invitation aux paroisses environnantes au grand bazar de la paroisse Notre-Dame d'Oak Point, les 23, 24 et 25 octobre. Il y aura bingo tous les soirs en plus d'autres jeux avec de beaux prix. On vendra aussi divers articles de choix. Si vous voulez vous réjouir, profitez du bazar; venez en grand nombre encourager cette petite mission.

Somerset

Décès

M. Eugène-J. Bérard est décédé subitement à Somerset, le vendredi 2 octobre, à l'âge de 63 ans. La dépouille mortelle fut exposée dans l'église de St-Joseph, où fut célébrée la messe de Requiem par Mgr J. Bellavance, P.D., de Pine Falls, cousin du défunt, assisté de MM. les abbés Avila Moquin et Louis Morin, curés de Somerset et St-Joseph, respectivement, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Georges Damphousse assistait au choeur.

Les porteurs étaient des neveux du défunt, MM. Denis Comeault, Henri et Marcel Bérard, Emile Chouinard, Denis Jubinville et Norbert Gagné.

M. Bérard avait passé une partie de sa vie à St-Joseph et employé du gouvernement durant les 14 dernières années.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Anna Delorme; deux filles, Yolande (Mme Arthur Jubinville), de Norwood, et Laurette (Mme Aimé Loiselle), de St-Boniface, un fils, Claude, de St-Boniface; deux soeurs, Clémentine (Mme Rosario Comeault), de St-Vital, Emilienne (Mme Raymond Jubinville), de Winnipeg; trois frères, Euclide et Antonin, de St-Boniface, et Edmond, de Transcona, et 21 petits-enfants.

Remerciements

La famille de Mme Anna Bérard remercie tous les parents et amis de St-Pierre, Ste-Anne-des-Chênes, Pine Falls, St-Jean-Baptiste, Letellier, Somerset, Toutes Aides et aussi ceux de St-Boniface et les environs qui ont témoigné leur sympathie par assistance au service funèbre, offrandes de messes et autres moyens à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

Un merci spécial à Mme Alice Bérard et Armand Loiselle pour leur chaleureux accueil envers la famille. Merci aussi aux dames de Somerset qui ont assisté la famille lors de ce deuil survenu si soudainement.

Aubigny

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques, section française St-Antoine d'Aubigny, tenait, le 13 octobre, son assemblée mensuelle dans l'école du village. Plusieurs membres y assistaient, se rendant alors compte des activités des différents comités de la Ligue. La présidente invita M. le curé à réciter la prière d'usage, après quoi elle souhaita la bienvenue aux dames et invita la secrétaire à faire lecture des minutes de la dernière assemblée et de la correspondance. La trésorière donna un aperçu de l'état financier et les différents comités, un résumé de leurs activités du mois.

Le comité spirituel rappela le dimanche des communions et invita les dames à la récitation du rosaire, surtout pendant le mois d'octobre.

Le comité d'éducation donna un compte rendu de la conférence donnée par l'invitée d'honneur lors de la dernière assemblée.

Le comité d'action sociale rapporta le montant de livres de linge usagé recueilli jusqu'à date ainsi que des vieux timbres et des cartes de Noël. Il mentionna les visites aux malades et aux nouveau-nés. Les comités de la presse et de recrutement donnèrent un aperçu de leurs activités après quoi tous furent mis au courant des recettes nettes provenant du kiosque-restaurant au Rodéo de Morris. Le comité en charge rendit un compte détaillé des recettes et dépenses. Le tout fut ajouté aux chiffres dans le grand livre de la trésorière.

Discussion

Quatre invitées de Ste-Elisabeth prirent part à une discussion animée en vue des préparatifs pour le congrès régional qui aura lieu à Aubigny, le 5 novembre, à 8 h., dans la salle paroissiale. Les dames de Ste-Elisabeth se joindront à celles d'Aubigny pour recevoir nos amies de l'extérieur à qui nous transmettons une cordiale invitation.

Avant la prière finale, M. l'aumônier parla de la hiérarchie catholique. Ainsi les mots "pape", "cardinal", "archevêque", "délégué apostolique", "nonce apostolique", "chanoine", etc., prirent une forme moins obscure dans nos idées et nous avons appris à mieux connaître les chefs de la catholicité.

Un délicieux goûter vint ensuite clôturer une autre réunion mensuelle de la Ligue d'Aubigny.

Baptêmes

Le 4 octobre: Michelle-Angèle-Marie, fille adoptive de M. et Mme René Vermette, née le 25 décembre 1963. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Vermette, de St-Jean-Baptiste.

Le 18 octobre: Guy, fils de M. et Mme Joseph Sorin, né le 7 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Sylvio Plamondon.

Çà et là

Mlle Campeau accompagnait sa soeur, Mme H. St-Onge, pour passer deux semaines chez leurs amis et parents de St-Germain.

Claude St-Jacques est revenu enchanté d'un voyage à Detroit, où il rendit visite à sa tante, Mme Perreault. Son frère, Elie, partait ensuite pour Montréal, où il rendra visite, entre autres, à une tante et à un copain, M. Marc Chartier.

Malades

Prompt rétablissement à M. Ulysse St-Jacques, toujours hospitalisé à St-Boniface, et à M. Jos. Chartier, malade à la maison.

Tous se réjouissent du fait que M. J.-H. Ritchot, victime d'un accident qui aurait pu être fatal, se remet de ses blessures chez lui après avoir passé quelques jours à l'hôpital de Morris.

Jeunes marcheurs

Le vendredi 16 octobre, huit garçons de l'école Provencher firent la plus longue marche de leur courte vie. Point de départ, l'église de Ste-Elisabeth; point d'arrivée, l'église d'Aubigny. David Bell, Marcel Chartier et Gérald St-Hilaire arrivèrent premiers avec une différence de quelques secondes entre chacun à 12 h. 5, donc exactement trois heures après leur départ. Ensuite arrivaient Fernand Ritchot à 12 h. 28, Lionel Robert à 12 h. 29, Emile et Arthur Ritchot et Paul Saurette, à 12 h. 35. Bravo!

Dunrea

Çà et là

M. et Mme Arthur Paradis et leur jeune fille, Angéla, ainsi que Mme Aimé Boulet se sont rendus à St-Boniface en fin de semaine, pour assister à la Journée des Parents, au Juniorat.

Les nouveaux mariés de la semaine dernière, M. et Mme Gérard Côté, sont venus rendre une courte visite à la parenté de cette localité, avant d'aller s'installer à St-Boniface.

M. et Mme T. Conroy (Doris Cuvelier) sont aussi de retour de leur voyage de noces et demeurent sur la ferme paternelle à Mountainside.

M. et Mme Alain Hémery et leur fils, Laurent, de St-Boniface, ainsi que M. Albert Ste-Croix, de Pine Falls, ont visité M. et Mme Henri Côté et Mme Jos. Côté et autres membres de la famille, dernièrement.

M. et Mme Auguste Garand ont reçu récemment la visite de leur fille, Mme Robert Paradis, accompagnée d'un de ses fils, de Fort William, Ont.

M. et Mme Maurice Côté et leurs enfants, de Ste-Agathe, ainsi que Mlle Antoinette Boulet, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme Albert Boulet pour le congé de l'Action de grâces.

Innovation

L'établissement d'un motel est commencé ici au sud du village, non loin du garage de M. R. Rondeau. M. Malhot, de San Clara, est en charge de cette entreprise qui, on espère, sera un bienfait pour le village et un pied-à-terre pour les voyageurs.

Ste-Geneviève

Un souper réussi

Le dimanche 18 octobre avait lieu le souper paroissial qui fut un vrai succès. Un gros merci à tous ceux qui y ont participé, en particulier à tous les prêtres des paroisses environnantes et même éloignées, au nombre de 17.

On eut aussi le bonheur d'avoir à cette occasion, la Rév. Sr Thérèse Legal, S.G.M., soeur de M. Lucien Legal, et de Mme S. Desrosiers, qui s'occupe du recrutement des vocations, à qui on souhaite plein succès dans sa noble tâche. Parmi les nombreux visiteurs on remarquait aussi M. Albert Vielfaure, M.A.L., et son épouse, de La Broquerie, et M. Louis Marcoux, maire de la Municipalité de Taché, et Mme Marcoux.

Sincères félicitations aux organisatrices de ce souper qui étaient Mmes Emile Mondor, Origène et Gérard Morin. Tout fut réussi à merveille, bien qu'elles eurent à servir plus de 300 couverts, tout se fit dans un ordre impeccable. Félicitations aussi à Mme Antoine Saltel qui avait la tâche de s'occuper du tirage.

Les heureux gagnants furent Mme Maria Dornez, de Ste-Geneviève, 1er prix, $15 (billet no 720), et Mme E. Meilleur, de 203, rue La Vérendrye, St-Bonice, le 2e prix de $10 (billet no 7159). Encore une fois merci à tous et à l'année prochaine. Les recettes nettes du souper, tirage et bingo atteignent presque $500.

La Broquerie

Mariage Gaudet-Nadeau

Le samedi 3 octobre, à 3 h. 30 p.m., M. l'abbé Robert Nadeau bénissait le mariage de Mlle Emma Nadeau, fille de M. et Mme Gualbert Nadeau, à M. Maurice Gaudet, fils de M. et Mme Julien Gaudet, de St-Isidore de Bellevue, Sask. Les mariés étaient respectivement accompagnés de leurs pères.

Les dames d'honneur étaient Mme Laurent Himbault, soeur de la mariée, et Mme René Joanis, soeur du marié, toutes deux accompagnées de leurs époux. Les huissiers étaient MM. Robert Gaudet et Gualbert Nadeau. M. Gilbert Gaudet, frère du marié, et M. Omer Deault, son beau-frère, étaient au choeur de chant, accompagnés à l'orgue par Mme Narcisse Fournier, tante de la mariée.

Une réception eut lieu à l'arène, alors que M. Denis Nadeau remplissait le rôle de maître de cérémonies. Un toast à la mariée fut proposé par M. Omer Deault, et des voeux furent offerts par M. l'abbé Robert Nadeau, cousin de la mariée, de même que par MM. Julien Gaudet, Laurent Himbault et Kenny, de St-Norbert.

Au cours de la soirée, de nombreux parents et amis se réunirent auprès du nouveau couple pour lui offrir leurs voeux et félicitations. Parmi les invités on remarquait MM. et Mmes Julien et Robert Gaudet et Omer Deault, de St-Isidore de Bellevue, tous parents du marié, M. Gilbert Gaudet, du collège de St-Boniface, frère du marié, MM. et Mmes André Gaudet et Aimé Nadeau, de St-Boniface, et Mme Lucie Frappier, de Montréal. Après un voyage en Saskatchewan, M. et Mme Gaudet résideront à Fort Garry.

Souhaits

Voeux de prompt rétablissement à M. Roger Boilly, patient à l'hôpital général St-Boniface.

Souper

Tous sont bienvenus au souper paroissial de La Broquerie, organisé par les membres du cercle local des Filles d'Isabelle et des Chevaliers de Colomb, le dimanche 1er novembre, de 4 h. à 8 h. p.m., à l'école secondaire.

Invitation spéciale aux parents, amis et anciens à ce rendez-vous de la grande famille paroissiale.

Ste-Amélie

Décès

M. Nestor Lepla est décédé à l'hôpital de Dauphin, le samedi 3 octobre, après une courte maladie, à l'âge de 76 ans.

M. Lepla est né à Zarren, Belgique, le 11 février 1888 et est venu au Canada à l'âge de 17 ans. Il alla demeurer à Ste-Rose-du-Lac au cours de l'été 1964, résidant auparavant à Ste-Amélie. Il était membre du Club Belge.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Mélanie Yockman; une fille, Evelyn (Mme V. Denys); cinq petits-enfants; quatre soeurs, Julia (Mme W. De Groff), d'Ochre River, Marie (Mme A. Rottie), de St-Boniface, Elza (Mme Vanaere Hughe), de St-Boniface, et Vina (Mme Gaston Knockaert), de Ste-Rose-du-Lac; et cinq frères, Maurice, de St-Boniface, René, de Vancouver, C.-B., Edmond, Jérôme et Levine, de Ste-Rose-du-Lac.

Les funérailles eurent lieu le 6 octobre à 10 h. 30, a.m., en l'église de Ste-Amélie. M. l'abbé André Gervais, curé, officiait. Mme Adèle Desjardins accompagnait à l'orgue des chantres de Ste-Rose-du-Lac, Laurier et Ste-Amélie. Le salon mortuaire de Ste-Rose-du-Lac était en charge des funérailles.

Les porteurs étaient MM. Frank Beheyt, Antoine Vandepoele, Georges Claeyes, Charlie Debeucklaere, Gaston et Charlie Lepla.

Parents et amis venus de loin pour les funérailles étaient M. et Mme J. Oggre et M. Isidore Knockaert, de Winnipeg. Mmes Rocky Henderson et G. Bernard, de Geraldton, Ont. Cependant M. René Lepla n'a pas pu y assister.

Voeux de sympathie sont offerts à la famille éprouvée.

Remerciements

Les familles Lepla remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné de la sympathie par assistance au service funèbre. Merci à M. le curé, aux porteurs, aux chantres, au R. P. R.-F. Turgeon et aux Soeurs Grises de Ste-Rose-du-Lac.

25e anniversaire

Félicitations à M. et Mme Gustave Debeucklaere qui, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage ont été fêtés le samedi 10 octobre dans la salle d'amusements de Ste-Rose-du-Lac. De jolis cadeaux leur furent offerts en plus d'une somme d'argent. Ils tiennent à remercier tous ceux qui se sont réunis pour l'occasion.

Prompt rétablissement à Mme Jos. Peeter et M. Hervé Grandbois, patients à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Etaient en visite chez M. et Mme Jos. Labelle durant la fin de semaine du 9 octobre, M. et Mme Denis Laferrière, de St-Lazare, qui venaient reconduire leur fille, Pauline, au couvent de Laurier.

M. et Mme Wilfrid Roussin et trois de leurs enfants, de Gerald, Sask., ainsi que M. et Mme Laurent Roussin et leur fillette, de Hotwater, Sask., rendaient visite à M. et Mme John Moriaux et autres parents.

Mmes Schmith et Eustache Roussin se rendaient à Winnipeg durant la fin de semaine du 9 octobre.

MM. E. Denis, René et Hervé Grandbois, de Rivers, vinrent ici pour la dernière fin de semaine.

M. Adélard Denis, d'Edmonton, Alta, passe quelque temps chez ses parents.

MM. et Mmes C. D'Hoore et C. Van De Spiegle, de Somerset, étaient de passage à Ste-Amélie dimanche dernier et assistèrent au souper paroissial.

Les détails de ce souper à la dinde paraîtront la semaine prochaine.

Mme Rita Porter et ses enfants sont en visite chez leur mère et grand-mère, Mme A. Morisseau.

Mme D. Godard et ses enfants étaient en promenade chez M. et Mme Jos. Peeters durant la dernière fin de semaine.

M. et Mme André Pinette rendaient visite à M. et Mme M. Delaurier, à Dauphin, samedi dernier.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mmes Jos. Peeters, Ludger Soucy, Andy Morisseau, Mlle Evelyn Grandbois et à la petite Darlene Labelle, toutes patientes à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac depuis la semaine du 4 octobre.

Félicitations à M. et Mme Maurice Delaurier (née Annette Pinette), de Dauphin, à l'occasion de la naissance d'un fils, le 7 octobre, à l'hôpital de Dauphin.

M. et Mme Paul Bonin et leur fils, Roy, de St-Boniface, et Mlle Lorraine Pinette, de Norwood, ont passé la dernière fin de semaine avec leur parenté.

Raymond Verhaeghe, du collège d'Otterburne, Camille Pinette et Ernest Gagnon, du Juniorat, ont passé la dernière fin de semaine avec leurs parents.

Mme Bill Bilous et leurs fils, de St. James, visitaient M. et Mme J. Leperre et leur famille, dimanche passé.

M. et Mme Charlie Berthelette et leur fille, Patsy, de Winnipeg, ont passé la dernière fin de semaine avec M. et Mme E. Soucy et leur fils, Lucien.

Mme Denise King, accompagnée de ses enfants, de Dauphin, visitait sa mère, Mme E. Neault, la semaine dernière.

Mme Joey Verhaeghe, d'Headingly, et M. Emile Verhaeghe, de Winnipeg, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme G. Verhaeghe.

M. et Mme Alois Stomp se sont rendus à Winnipeg, le 7 octobre. Meilleurs voeux à Mme Stomp qui devait subir une opération, ainsi qu'au petit Glen Stomp, qui fut hospitalisé à Ste-Rose durant la fin de semaine du 3 octobre.

M. et Mme Cleane Winters et leur famille, de Winnipeg, ont visité M. et Mme André Pinette, le samedi 10 octobre.

En visite chez M. et Mme G. Casavant, le dimanche 11 octobre, se trouvaient M. et Mme Gordon Beaulieu, de Ste-Rose, M. et Mme L. Therrien, de Dauphin, M. et Mme John Boychuck, de Winnipeg, et M. et Mme Gérard Desjardins, ainsi que Leonard et Doreen, de Winnipeg, tous accompagnés de leurs enfants, de St-Charles.

M. Aimé Corbel, de Winnipeg, passa la dernière fin de semaine du 10 octobre avec ses parents et amis.

M. et Mme Philippe Leclerc, Mlle Yvette Leclerc et un ami, de St-Eustache, ont rendu visite à M. et Mme J. Vandenbosch, lundi passé.

M. Alva Landry, qui revient juste du Mexique, était en visite, dernièrement.

M. E. Denis et son fils, René, et M. Hervé Grandbois, employés à Rivers, ainsi que M. Noël L'Heureux et son fils, Gilbert, de Carman, ont passé la longue fin de semaine dans leur famille.

Mme André Archambault et ses filles, et M. Ovide Gagnon, de Davidson, Sask., M. et Mme E. Robidoux et leur famille, d'Headingly, ont visité leur parenté à Ste-Rose et Ste-Amélie, durant la fin de semaine du 10 octobre.

Activités de la L.F.C.

Le 7 octobre au soir eut lieu l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques chez Mme Berthe Denis. M. l'abbé A. Gervais, directeur, et 12 membres étaient présents. L'assemblée s'ouvrit par les prières de la Ligue et des prières spéciales pour les membres hospitalisés.

La présidente souhaita la bienvenue à toutes. Les minutes de la dernière assemblée et la correspondance furent lues, dont une carte de remerciement de Mlle C. Denis, pour les visites reçues durant son séjour à l'hôpital.

Les rapports suivants furent donnés: Activités sociales, spirituelles, publicité et trésorerie. On proposa qu'un chèque soit envoyé dès que les chaises seront reçues.

La présidente remercia tous ceux et celles qui ont aidé à faire de la vente d'articles usagés un vrai succès. Mme B. Denis proposa que Mme L. Gagnon soit en charge de la prochaine vente.

M. le curé donna ensuite un message spirituel, rappelant aux dames de faire toutes leurs actions pour le bon Dieu, de se tenir au courant des développements du Concile et de s'intéresser à la Propagation de la Foi.

Mme Julia Verhaeghe ferma l'assemblée. Le prix donné par M. le curé fut gagné par Mme L. Gagnon.

Merci aux dames qui ont servi le goûter, Mmes J.-L. Corbel et Y. Grandbois, et merci à Mme B. Denis pour sa demeure et la bonne tasse de café.

St-Adolphe

Décès

Le 8 octobre est décédée Mme Endrew Ksiazyk (Nathalie Bilinski), à l'âge de 82 ans.

Née en Pologne, Mme Ksiazyk arrivait au Manitoba en 1900. Elle demeura quelques années à Winnipeg et vint s'établir à St-Adolphe avec son époux en 1907 et y demeura jusqu'à sa mort.

Le service funèbre fut chanté le samedi 10 octobre en l'église paroissiale au milieu de nombreux parents et amis.

Chrétienne avant tout, Mme Ksiazyk ne recula jamais devant le sacrifice et le dévouement pour la gloire de Dieu et le bien de sa famille.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Rosalie (la Rév. Sr Jeanne-Nathalie, F.d.l.C.), de Laflèche, Sask., et Emilienne (la Rév. Sr Bernadette-Sophie, F.d.l.C.), de Sherbrooke, Qué.; six fils, Joseph, de New Paris, Ind., Jean et François, de St-Adolphe, Michel, de St-Vital, Antoine, de Kirkland Lake, Ont., et Walter, de Winnipeg. Un fils, Stanislas, la précéda dans la tombe en 1939.

Transcona

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques, section paroissiale française de l'Assomption, eut lieu le mardi 13 octobre, à 8 h. p.m. Mme Henri Jubinville, présidente du comité d'éducation, était en charge du programme. Après les prières d'usage, sept nouveaux membres furent reçus.

La Rév. Sr Pierre-Julien, principale de l'école, donna une intéressante causerie sur l'éducation des enfants. Elle insista sur l'importance du bon exemple, sur le devoir des mamans de faire aimer la prière aux petits et sur l'habitude de prier chaque jour pour les besoins particuliers de chaque enfant.

M. l'abbé Henri Perron, aumônier, développa quelques pensées sur l'espérance. Un goûter fut servi.

La prochaine assemblée générale aura lieu le mardi 10 novembre, à 8 h. p.m.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par le premier groupe de paroissiens de l'Assomption eut lieu le dimanche soir 18 octobre.

Les prix furent décernés comme suit: prix d'entrée, Mme F. Paquette; aux cartes, 1er et 2e prix, Mme H. Gauthier et M. J. Gauthier, ex-aequo; 3e prix, M. Chamberland; prix voyageurs pour dames, Mme M. Nault; pour hommes, M. Ayotte; à la loterie, gagnante de la poupée, Mme E. Proulx. On servit un goûter.

Qu'on n'oublie pas la prochaine soirée de cartes qui aura lieu le dimanche 8 novembre, à 8 h. p.m., dans la salle de l'école. Le deuxième groupe de paroissiens est en charge. Bienvenue à tous.

Réunion de l'A.P.M.

La réunion de l'Association de Parents et Maîtres à l'école de l'Assomption se tiendra le dimanche 25 octobre, de 2 h. à 5 h. de l'après-midi. Que chacun se fasse un devoir de s'y rendre.

Complet rétablissement à Mlle Hélène Blais, qui est de retour après un séjour à l'hôpital.

Powerview

Collation des diplômes

Les exercices de la collation des diplômes commencèrent à 3 h. 15 p.m., par une procession d'automobiles décorées, suivie de la messe célébrée par M. l'abbé O. Larochelle, curé. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé A. Fréchette, curé de Lac du Bonnet.

Suivit un délicieux banquet servi par les dames de la paroisse, dans la salle paroissiale. M. l'abbé Trudeau adressa la parole et expliqua le rôle de la jeunesse dans le monde d'aujourd'hui.

Au gymnase de l'école supérieure, des mots de bienvenue furent adressés par M. David proteau, maître de cérémonies, M. Jim Desilets, maire de Powerview, et M. Emmanuel Bouvier, commissaire de la Division Agassiz.

L'inspecteur d'école, M. K. Pokrant, présenta M. McKay, inspecteur général du Département d'Education, orateur invité. Il expliqua le cours général qui sera offert l'an prochain, insistant sur l'importance, pour les parents et élèves, de bien réfléchir avant de faire un choix.

Puis vint la distribution des prix et des bourses: 9e année, Brenda Adam, prix de la division et plaque du Conseil étudiant; 10e année, Hélène Péreux, prix de la division, Claudette Dupont, plaque du Conseil étudiant; 11e année, Janice Melnick, prix de la Division, trophée de science et prix de la Chambre de Commerce de Pine Falls pour la meilleure composition, lors du concours sous les auspices des membres de cette organisation, Theresa Bruneau, trophée de français, Pauline Alarie, plaque de mathématiques, et Paul Gervais, trophée donné par la principale pour avoir rendu le plus de services à l'école.

M. Joseph Desrosiers, représentant l'Association d'Education, adressa quelques mots, puis présenta les diplômes français.

Les deux diplômés furent ensuite présentés; Karen Gordon, par Thérèse Bruneau et Stuart Jansson, par Bryan Bernard.

Karen rendit le discours d'adieux et Maurice Desautels exprima la gratitude des diplômés.

Un projecteur fut présenté à la Rév. Sr Lucie, pour l'école, par Mme Donald Bosma, au nom du "Pine Falls Business and Professional Club". M. Pokrant adressa quelques mots puis les élèves se dirigèrent vers la salle pour terminer cette journée par une soirée dansante.

Voici la liste des élèves qui ont reçu des diplômes de français: 11e année, Pauline Alarie, Gilbert Dupont, André Alarie et Colette Jubinville; 10e année, Noëlline Alarie, Patricia Desbiens, Claudette Dupont, Roland Dupont, Yolande Fisette, Claudette Gélinas, Charles Loiselle, Hélène et Raymond Pereux, Diane, Linda, Norman, Odile et Maurice Vincent et Lucille Martel; 9e année, Conrad Boulet, Marguerite Bourgeois, Diane Gagné, Linda Gélinas, Bernadette Guètre, Ronald Jubinville, Roland Rheault, Lorraine Trudel et Corinne Vincent.

Ont reçu des diplômes de la division pour avoir réussi les examens de novembre et mars: 12e année, Karen Gordon, Stuart Jansson; 11e année, Janice Melnyk, Theresa Bruneau, Pauline Alarie; 10e année, Noëlline Alarie, Rachel Bouthillier, Patrick Bruyère, Patricia Desbiens, Claudette, Lucille et Roland Dupont, Yolande Fisette, Claudette Gélinas, Marilyn Henderson, Pamela Knott, Charles Loiselle, Eddie Papineau, Marcel Pelletier, Hélène et Raymond Pereux, Mary Jane Powell, Diane, Linda, Norman et Odile Vincent, Wilma Warren, Rena Webb; 9e année, Brenda Adam, Patricia Berthelette, Conrad Boulet, Marguerite et Thérèse Bourgeois, Ross Brown, Emily Chrusch, Judy Courchènes, Nadine Dupont, Richard Fenez, Ronald Fontaine, Diane Gagné, Linda Gélinas, Bernadette Guètre, Ronald Jubinville, Darley Kennah, Theresa Lesosky, Jo-Anne Loiselle, Yve Loleit, Carol McLeod, Peter Morisseau, Terry Morisseau, Rachel Papineau, Roland Rheault, Brian Rupert, Verna St-Pierre, Roger Tardiff, Lorraine Trudel, Corinne Vincent, Melvin Zulak, Clarence Prince.

La compagnie Abitibi a aussi donné, aux enfants de ses employés qui ont obtenu une moyenne de 66 pour cent ou plus, des certificats: 12e année, Karen Gordon; 10e et 11e années, Noëlline Alarie, Rachel Bouthillier, Claudette Dupont, Yolande Fisette, Claudette Gélinas, Diane et Norman Vincent; 9e année, Patricia Berthelette, Conrad Boulet, Marguerite et Thérèse Bourgeois, Ross Brown, Nadine Dupont, Richard Fenez, Linda Gélinas, Ronald Jubinville, Darley Kennah, Roland Rheault, Brian Rupert, Verna St-Pierre, Roger Tardiff, Lorraine Trudel, Corinne Vincent.

Remerciements

La famille Coulombe remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de fleurs, de messes ou de toute autre manière, lors du décès de Mme Yvonne Coulombe.

Selon l'Acte de l'Urbanisme

AVIS DE CHANGEMENT au Plan d'Urbanisme de Ritchot 1964

AVIS est donné par les présentes qu'un Plan d'Urbanisme désigné et connu comme le Plan d'Urbanisme 1964 a été préparé pour étude au Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot, et selon son contenu il est proposé de redésigner la région mentionnée ci-dessous de District rural "A" à District suburbain "RA":

All that portion of the N.E. ¼ Section 33, Township 8, Range 4 E.P.M., lying between the eastern limit of lot 20, Plan 4930 W.L.T.O. and a straight line drawn southerly at right angles to the northern limit of said quarter section from a point in the same distant easterly thereon 120 feet from the eastern limit of said lot 20, which lies to the North of the straight production easterly of the southern limit of said lot 20.

Une copie de ce Plan avec les autres plans qui l'accompagnent peut être étudiée gratuitement au Bureau municipal de la Municipalité rurale de Ritchot, Manitoba, de 9 h. à 5 h. p.m., du lundi au vendredi.

Les opinions et objections au sujet du Plan proposé devront être remises par écrit au Secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Ritchot avant le 3 novembre 1964. Tout parti intéressé de paraître devant le Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot pour appuyer telles opinions ou objections devra en avertir le Secrétaire-trésorier.

Suivant la deuxième lecture du règlement proposé par le Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot, ledit Plan d'Urbanisme et les autres plans qui l'accompagnent seront soumis au Ministre des Affaires municipales pour acceptation. Tout parti ayant présenté des opinions contre l'adoption du Plan d'Urbanisme sera avisé de la décision du Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot et conseillé de présenter d'autres opinions contre l'acceptation du Plan d'Urbanisme, toutes opinions de la sorte devant être soumises par écrit et adressées au Ministre des Affaires municipales, dans les quatorze (14) jours à partir de la date de postage de cet avertissement.

Après avoir étudié de telles objections, s'il y en a, le Ministre peut accepter le Plan d'urbanisme, sans plus d'avertissement à aucun parti.

Le Plan d'Urbanisme ainsi accepté entrera en pleine force et vigueur dès lors et suivant la date de la troisième lecture du règlement proposant le Plan d'Urbanisme par le Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot.

E. BRODEUR,
secrétaire-trésorier de la
Municipalité rurale de Ritchot.

La Ligue des Femmes Catholiques fondée à St-Georges, le 17 sept.

ST-GEORGES — Le 17 septembre a été fondée à St-Georges une section de la Ligue des Femmes Catholiques du Canada. A cette occasion, la paroisse était honorée de la présence de M. l'abbé B. Bélanger, Mmes M. Fenez, R. Vadeboncoeur et A. Normandeau, membres du Conseil Diocésain.

Tour à tour, ils prirent la parole pour expliquer les procédures à suivre dans l'administration et le fonctionnement de la Ligue. Il est entendu que toute organisation a besoin de règlements si elle veut opérer efficacement. Ainsi la Ligue a des règlements bien précis en vue de servir équitablement sa devise "Pour Dieu et le Canada". Le tout est conduit sous la bienveillante protection de sa patronne, Notre-Dame du Bon Conseil.

La Ligue de St-Georges compte présentement 35 membres, qui sont tous à la fois membres-fondateurs. Les dames et demoiselles qui n'ont pas encore assisté à ces réunions sont invitées à le faire car elles sont toutes les bienvenues. La section est certainement désireuse de recevoir de nouveaux membres afin de faire de la Ligue une organisation puissante et remplie d'activités en vue de la plus grande gloire de Dieu et de promouvoir le bien de la paroisse, de la province et du pays.

Le comité de la Ligue se compose comme suit: aumônier et directeur, M. l'abbé Gédéon Trudeau, curé; présidente, Mme Louis Larocque; vice-présidente Mme Ephège Caya; secrétaire, Mme Ernest Dupont; trésorière, Mme Noël Lemire.

Les présidentes des comités [illegible] Mme Carolus Vincent; éducation, Mme Georges Abgrall; législation et civisme, Mme Georges Abgrall; organisations, Mme René Vincent; action sociale et immigration, Mme Félix Vincent; presse et recrutement, Mme Paul Borie.

Un des premiers projets qui a déjà été exécuté par les Dames de la Ligue fut le souper paroissial du 11 octobre dernier. Près de 300 repas furent servis. La Ligue tient donc à remercier les paroissiens pour la manière dont tous et chacun se sont dépensés. Un merci spécial à Mme René Vincent, la présidente du Comité d'Organisation, pour avoir assumé la plus lourde charge et l'avoir fait avec un tact et une compétence remarquables.

La Ligue est fière de pouvoir présenter près de $200 à la paroisse de St-Georges.

LA REDACTRICE.

Bénédiction

Le mercredi 14 octobre avait lieu sur le terrain de l'école consolidée de St-Georges, la bénédiction de trois autobus que la Division scolaire vient de se procurer. Mgr J. Bellavance bénit les véhicules.

M. Frank Owens, surveillant de la transportation, de Winnipeg, coupa le ruban. Etaient également présents, M. et Mme Oscar Bjolnson, M.A.L., de Lac du Bonnet, M. Karl Pokrout, inspecteur d'école, de Beauséjour, le constable-en-chef H. A. Rowe, de Pine Falls, M. Jim Déziet, de Powerview, M. Dennis Crook, de Lac du Bonnet, les commissaires de l'école, les religieuses, les écoliers ainsi que plusieurs paroissiens.

Otterburne

Souper paroissial

Le dimanche 11 octobre, la paroisse St-Viateur d'Otterburne soulignait le 30e anniversaire de sa fondation par un grand souper paroissial. A cette occasion un grand nombre de visiteurs et d'amis rehaussaient de leur présence cette fête.

Près de 600 personnes prirent part au souper organisé par les dames de la paroisse. Tous étaient d'accord pour affirmer que ce fut cette année encore un excellent souper et une belle soirée. En effet, une fois le souper fini, il y eut partie de bingo, dont voici les noms des heureux gagnants: Mlle Angèle Carrière, Mme Emile Roy, M. Horace Desrosiers, Mme Antonio Roy, père, Mme Omer Poirier, Mlle Aline Carrière, Mme Marie Roy, M. Victor Carrière, Mlle Louise Carrière, Mme Victor Carrière et Jacqueline Gobeil, tous d'Otterburne, Mlle Rose Lécuyer, de Ste-Agathe, Mlle Yvonne Desharnais, de Cary, M. Jean Banville, Mme Lionel Lévesque, et Mme R. Desaulniers, de St-Pierre, M. Léonard Pineau, d'Otterburne, a gagné le gros lot.

Pour occuper les plus jeunes il y avait quelques kiosques et plusieurs en ont profité.

A la fin de la soirée, on procéda au tirage-souscription et voici les noms des heureux gagnants: 1er prix, la Rév. Sr supérieure, de la Providence Ste-Thérèse d'Otterburne; 2 prix, Mlle Lorraine Raffard, d'Otterburne; 3e prix, M. le Dr R. Cantin, de St-Pierre; 4e prix, M. P. Kwiatkowski, d'Elphinstone; 5e prix, le R. P. Gérard Clavet, C.S.V., du collège St-Joseph d'Otterburne; 6e prix, M. Joseph-T. Larivière, de St-Malo.

Ont gagné les prix de présence: M. Louis Robidoux, d'Otterburne, M. Dominique Roy, de St-Pierre, Mlle Alice Roy, d'Otterburne, et la Rév. Sr Marie-Gemma, de l'école d'Otterburne.

Tous les paroissiens de St-Viateur d'Otterburne, sont très heureux d'avoir pu recevoir leurs parents et amis et ils profitent de l'occasion pour les remercier tous. Ils souhaitent les revoir tous encore l'an prochain.

Vassar

Çà et là

Le souper paroissial de Vassar, "Paradis des chasseurs", a été un véritable succès. M. l'abbé J.-L. Caron, curé, a félicité les organisatrices, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, de leur dévouement et les paroissiens de leur bel esprit d'entente. Il remercie cordialement les gens de Vassar et les amis des autres paroisses qui ont contribué à ce succès par leur aide ou leur présence.

Prompt rétablissement à Mme Philippe Gauthier, hospitalisée à St-Boniface pour intervention chirurgicale.

Mlle Carole Gauthier, fille de M. Maurice Gauthier, est revenue dans sa famille après un séjour de trois semaines à l'hôpital de Roseau, Minn.

Mme J. Lingwood est décédée à l'hôpital de Steinbach, vendredi dernier. Les paroissiens de Vassar offrent leurs sincères condoléances à M. Lingwood, son époux, et à sa fille, Mme Etienne Simard.

Jeudi soir dernier, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques tenaient leur assemblée avec leur nouvel exécutif, sous la présidence de l'aumônier, M. l'abbé Caron. Tous les membres collaborent et se dévouent pour la paroisse. La présidente est Mme A. Brouillette; la vice-présidente, Mme Aimé Beaudry et la secrétaire, Mme Ovide Côté.

Certains paroissiens ont réorganisé le Club des Hommes et prennent la responsabilité des activités des fins de semaine. Ont été élus: M. Lucien Côté, président, M. Aimé Beaudry, vice-président, et M. Brian Brouillette, secrétaire. Ce sera, sans doute, un grand bien pour les jeunes et le progrès dans la paroisse.

N.-D.-de-Lourdes

Conseil du village

Lors de la réunion générale du Conseil du village, le 6 octobre, M. le maire Marcel Roch et tous les conseillers, sauf M. A.-M. Dupasquier, étaient présents.

Après l'adoption (proposée par R. Vuignier et secondée par M. Deroche) des minutes de la réunion du 1er septembre, les conseillers Vuignier et Deroche, proposeur et secondeur, firent adopter que le paragraphe deux du règlement no 16/64 soit amendé et donc se lise désormais comme suit: "Toute personne qui désobéit à n'importe quel point de ce règlement est coupable d'une offense et susceptible d'une amende sommaire ne dépassant pas cinquante dollars ($50) et aussi d'une période d'emprisonnement n'exédant pas 30 jours. Ce règlement est en vigueur depuis le 15 juillet 1964". Puis les conseillers acceptèrent, avant que la réunion soit terminée, que soient payés les chèques numérotés de 92 à 115.

Dépenses et recettes

Les dépenses de septembre furent de $3,037.76; les recettes, de $2,721.97. Le détail des dépenses indique qu'il s'agit du salaire du constable Damien Durand, des travaux de construction de trottoirs, de travaux de voirie, du salaire du secrétaire-trésorier André-R. Fouasse, des dépenses de cour du juge de paix, d'améliorations diverses (accessoires de bureau, enseignes, portes en acier, lumières de rues, etc.) Les recettes proviennent surtout du paiements des taxes courantes ($2,081.16) ou d'arrérages de taxes ($620 81).

Bingo

Voici la liste des gagnants du bingo du 18 octobre: Albert Comte, de St-Lupicin, Josaphat Doyon, de Bruxelles, Mme Jean Aminot, de Cardinal, Mlle Suzanne Pelé, de Notre-Dame-de-Lourdes, Mme Joseph Coutu, de Cardinal, Albert Comte et Joseph Bosc, Mme Victor Pantel, Mme Donat Lesage, Roger Fouasse et Mme Burke, de Glenboro, Pierre Augert, Philippe Lafrenière, Marie-Louise Rozière, Victor Pantel, Ted Holland, de Pilot Mound, Mme William Walker, de Rathwell, Gilbert Faucher et Mme Jean-Baptiste Pantel. Les prix d'entrée allèrent à Charles Durand et Mme Robert Robitaille.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le 1er novembre à 8 h. 30 p.m., avec un gros lot de $500.

Filles d'Isabelle de N.-D.-de-Lourdes

Le jeudi 15 octobre, à la réunion mensuelle, avait lieu l'élection des officières sous la présidence de notre digne Régente d'Etat, Mme Desrochers, venue de St-Boniface. En voici les résultats: régente, Suzanne Augert; ex-régente, Angèle Augert; vice-régente, Maria-Anna Bazinet; secrétaire-trésorière, Renée Delaquis; secrétaire-archiviste, Germaine Dansereau; secrétaire-financière, Mercedès Bazin; syndics, Lidia Benoit, Léa Bosc, et Florina Delaquis; rédactrice, Alixe Bosc; chancelière, Colombe Chabbert; gardienne, Annette LeNéal; monitrice, Annette Lejeune; organiste, Fabiola Brisson; garde intérieure, Thérèse Bazin; garde extérieure, Céline Boulic; guides, Denise Vigier et Thérèse Vuignier; porte-bannière, Thérèse Avanthay.

La soirée se termina par un succulent goûter, préparé par le comité social. Un gros merci à ces dames qui savent si bien faire les choses.

Par la voie de cette chronique on aimerait souhaiter un prompt rétablissement à tous les membres malades à la maison ou hospitalisés. Dernièrement, Mercedès Bazin, membre de notre Cercle, a subi une opération chirurgicale à l'hôpital général St-Boniface.

Un don fut offert à M. Bosc pour une finissante méritante de l'Institut Collégial, don qui sera présenté à la cérémonie de collation des diplômes, le vendredi 23 octobre.

LA REDACTRICE.

St-Lazare

Va-et-vient

M. l'abbé Ubald Paquette, curé de St-Eustache, et un de ses cousins, M. l'abbé Gascon, P.M.E., de Honduras, étaient de passage à St-Lazare, récemment.

M. et Mme John Winowich (Rita Perreault), de Wolseley, Sask., ont le bonheur d'annoncer la naissance d'une petite fille.

MM. et Mmes Arthur et Origène Fouillard reviennent d'un voyage d'une dizaine de jours en Hollande.

Ste-Agathe

Çà et là

Du 1er au 13 octobre, M. et Mme Clovis Baudry sont allés à Beloeil, Qué., visiter leurs gendre et fille, Béatrice, M. et Mme Joseph Sherwood et leurs quatre petits-enfants. Ensemble ils ont fait quelques intéressantes excursions, en particulier jusqu'à Sherbrook, où ils sont allés voir leur nièce et cousine, la Rév. Sr Irène-Cécile, F.d.l.C. (née Lucille Sorin).

A l'occasion de la journée des parents au Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface, le dimanche 18 octobre, la famille Jacques Péloquin, de Laurier, est venue la veille visiter ses parents, MM. et Mmes Marcel Brémaud et Albert Péloquin.

Présentation d'un chèque de $150.00 à Mme Yvon Lemire, de St-Pierre-Jolys, au concours de CKSB "Y'a d'l'argent dans l'air" commandité par Robin Hood à 9 h. 30 a.m., du lundi au vendredi. De gauche à droite: M. Gilles Mulaire, de Chez Mulaire Frères, Mme Yvon Lemire, M. André Martin, de CKSB, et M. J. Hadath, représentant de Robin Hood.

Activités nombreuses au village de Ste-Anne

STE-ANNE-DES-CHENES — Des activités fébriles règnent partout dans le village depuis environ deux mois. La température idéale favorise la construction de quatre immenses projets.

En effet, tôt le matin, les coups de marteaux et le cri aigu des scies électriques se font entendre sur les différents chantiers de construction.

Le Foyer Youville, ainsi que le nouvel hôpital progressent avec une rapidité très encourageante.

Un autre projet, qui est assez tapageur est celui des égouts. La construction du système d'égout a été confié à la compagnie Borger Bros., de St-Boniface. Le creusage de la lagune est fait par M. Jean-Paul Lansard, de Ste-Anne.

Toutes ces entreprises, quoique un peu déplaisantes à cause des bouleversements qu'elles occasionnent dans le village, sont tout de même bienfaisantes en ce qu'elles procurent de l'emploi à un bon nombre d'hommes du village et de la municipalité de Ste-Anne.

Bienvenue

Bienvenue à M. Raymond Tétreault et à sa famille, nouvellement établis dans la paroisse. M. Tétreault achève la construction d'un beau garage qui ouvrira bientôt ses portes. Ce garage est situé au coin des chemins Dawson et no 12 et saura être très utile aux citoyens de Ste-Anne et des environs. Bon courage et bon succès à M. Tétreault dans sa nouvelle entreprise.

Elections

Le maire du village, M. Jos. Tougas, ainsi que les deux conseillers sortant de charge cette année, MM. Louis Massicotte et Jos.-L. Charrière, ont été réélus par acclamation à la nomination du 7 octobre dernier. M. Maurice Noël a été élu commissaire de l'école élémentaire par acclamation.

Cours de premiers soins

Un cours de premiers soins aux blessés commencera le jeudi 29 octobre à Ste-Anne. Ce cours sera donnée par une garde-malade diplômée, sous les auspices de la St. John's Ambulance.

La défense civile, en accord avec le village et la municipalité de Ste-Anne, se charge de ces cours.

Toutes les dames intéressées peuvent donner leur nom à M. Arthur Fiola, secrétaire du village de Ste-Anne. L'endroit où se tiendront ces cours sera annoncé bientôt.

Baptêmes

Claudette, fille de M. et Mme Claude Préfontaine.

Colette, fille de M. et Mme Arthur Verrier.

Paul, fils de M. et Mme Roger Smith.

Souper paroissial

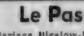
Le grand souper paroissial aura lieu le 25 octobre en la salle de l'école secondaire. Bienvenue à tous. Invitation spéciale aux papas qui aimeraient donner un petit congé aux mamans en amenant toute la famille qui se régalera en prenant un délicieux souper chaud à la dinde. Ce souper sera servi de 4 h. 30 à 8 h.

La Bible vous parle

Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est amour. (I Jn 4, 8)

• • •

N'aimons ni de mots ni de langue, mais en actes, véritablement. (I Jn 3, 18)



Le Pas

Mariage Bigalow-Dube

Le samedi 10 octobre eut lieu, dans la cathédrale de Le Pas, une belle cérémonie de mariage lorsque Mlle Yolande Dubé, fille de M. et Mme Gabriel Dubé, unissait sa destinée à celle de M. Elmer Roy Bigalow, fils de M. et Mme Lewis K. Bigalow. Le R. P. J. Chaput, O.M.I., présida la cérémonie avec échange d'anneaux. Mme Dolorès exécuta "Blessed Be The Day" et "Ave Maria", accompagnée à l'orgue par Mme Eléonore Fiori.

La mariée fit son entrée dans l'Eglise au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe d'organza ajustée et avec appliqués de dentelle. Les manches se terminaient en pointes de lis. Son voile court était retenu par une couronne de paillettes. Elle portait un collier, cadeau du marié, et un bouquet de roses roses.

Une réception eut lieu au motel "Verendrye".

Les mariés sont partis pour un voyage de noces. A leur retour ils résideront à Thompson, où M. Bigelow est employé.

Mariage Penner-Despins

Le samedi 10 octobre, à 4 h. p.m., dans la cathédrale du Sacré-Coeur, eut lieu le mariage de Mlle Vivian-Marie Despins, fille de M. et Mme J.-L. Despins, à M. Reinhard Penner.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une robe en poult-de-soie blanc de longueur cocktail et manches trois quarts. Son voile était retenu par une couronne de paillettes. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

La demoiselle d'honneur, Mlle Valerie Brown, revêtait une robe en poult-de-soie et portait un bouquet d'oeillets.

Une réception eut lieu à la salle Guy, de 7 h. à 11 h.

A leur retour d'un voyage de noces, les mariés établiront leur demeure à Flin Flon, où M. Penner est employé.

Çà et là

Mlle Marilyn Fréchette, de Winnipeg, était en visite chez ses parents, M. et Mme Marcel Fréchette, en fin de semaine.

Mlle Sandra Armstrong, de Winnipeg, est venue passer la fin de semaine chez ses parents.

Mlle Dolorès Lucas est allée passer la fin de semaine chez des amis à Swan River.

Mlle Josephine Batchlar et son frère, Arnold, de Winnipeg, sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Joe Batchlar.

M. et Mme Todd sont allés demeurer à Toronto, où leurs fils et fille doivent suivre un cours.

La température est très belle depuis six jours, et les fermiers en profitent pour sauver leur récolte.

Ste-Rose-du-Lac

Activités de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 14 octobre, à la salle de la patinoire. Après la prière d'ouverture par le Père Aumônier, le rapport spirituel fut lu par Mme Raymond Tucker. Trois messes furent offertes pendant le dernier mois pour nos membres défunts. Les filles de l'école secondaire s'occupent du nettoyage de l'église. Puis Mme Tucker invita les dames à participer à une retraite fermée pour un renouveau spirituel.

On lut plusieurs lettres de remerciements des élèves gagnants des prix de catéchisme en juin dernier.

On annonce que Paul Raffray, avec une moyenne de 75.2 pour cent, est le gagnant de la bourse de $75 pour l'élève de 11e année ayant obtenu la plus haute moyenne en juin dernier.

Il serait possible d'avoir des cours d'art culinaire pourvu que 20 dames y assistent, mais le groupe s'intéresse plutôt à la couture. On y reviendra plus tard.

L'aumônier invita toutes les dames à participer à la messe sur semaine et aux exercices du mois du Rosaire, leur disant d'encourager aussi leurs enfants à cette participation. Il insista sur la nécessité d'avoir des dames dédiées non seulement aux activités de la Ligue, mais à celles de la paroisse aussi.

Noces d'argent

Le samedi soir 17 octobre, à 8 h., le R. P. E. Dorge, O.M.I., célébrait une messe d'Action de grâces à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Maurice Mongrain. Après l'Evangile, le R. P. J. Alarie, O.M.I., adressa quelques mots de félicitations aux jubilaires et encouragea les enfants à suivre les directives de leurs parents.

Après la messe, il y eut à la salle de récréation une réception pour les parents et amis de la famille, organisée par les enfants. Ceux-ci étaient tous présents: Albert, Marie, Jeanne et Léon, de Ste-Rose, Blanche (Mme R. Comeau), de La Salle, et Noëlla, de St-Norbert. Félicitations à M. et Mme Mongrain et meilleurs voeux pour un autre 25 ans.

Tirage

Voici les gagnants des billets chanceux lors du tirage à Eddystone: 1er prix, M. A.-J. Bouchard, de New Westminster, C.-B.; 2e, Mme Denise King, de Dauphin; 3e, Mme Denise Delanoy, de Wapah; 4e, Margaret Maen, de South Junction; 5e, M. Gérard Bouchard, de Ste-Rose-du-Lac.

HAUTERIVE (CCC) — Il y a quelque temps, Son Exc. Mgr Gérard Couturier, évêque de Hauterive, appelait un laïc à remplir les fonctions de procureur diocésain. C'est la première fois au Canada qu'un laïc est nommé procureur d'un diocèse.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Absence remarquée d'un professeur

M. Raymond Thuot n'a pas pu jouir de son congé d'Action de grâces et ses élèves ne peuvent jouir présentement des cours qu'il dispensait quotidiennement au collège. M. Thuot est parti le jeudi 8 octobre souffrant d'un malaise aigu dans le dos, et son état ne s'est guère amélioré depuis.

Le personnel et les élèves s'unissent pour vous souhaiter un prompt rétablissement, M. Thuot. Nous avons hâte de revoir parmi nous votre figure souriante.

St-Malo et Ste-Agathe nous visitent

La belle température qui se prolonge, et qui semble vouloir se faire pardonner ses fredaines commises pendant les deux mois de vacances, a rendu possible deux autre parties excitantes de football. En premier lieu, ce fut le club de St-Malo qui a réussi à tenir tête au collège en faisant une partie nulle, 8 à 8.

Puis, Ste-Agathe a dû baisser pavillon devant l'offensive de nos joueurs. Et pourtant ce n'était pas les encouragements qui manquaient de leur côté.

Echange culturel

Le vendredi 16 octobre, les professeurs de Ste-Anne-des-Chênes, tel que convenu, venaient prendre place sur les bancs de nos classes pour l'avant-midi, à leur discrétion, selon la matière qui les intéressait. Ces professeurs étaient les Rév. Srs Dolorès et Anna Lussier, Mlle Céline Houde, MM. Claude Préfontaine, Gérard Desrosiers et Lucien Lepage.

Ils ont ensuite été invités à prendre le dîner avec les religieux de la maison. Puis des échanges entre professeurs ont couronné cette journée qui était la première du genre dans le domaine de l'enseignement au Canada.

Congrès

L'activité d'un professeur ne connaît pratiquement pas de relâche. Ainsi, le samedi 17 octobre réunissait tous les professeurs de langue française lors d'un congrès à St-Boniface.

La journée s'est passée à l'Académie St-Joseph, tel que prévu par le programme publié la semaine dernière en première page de ce journal.

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V.

Qui prétend être dans la lumière tout en haïssant son frère est encore dans les ténèbres. (I Jn 2, 9)

M. et Mme J. L'Heureux fêtent leurs noces d'or à Jackfish, Sask.

JACKFISH LAKE — Le mardi 6 octobre, M. et Mme Jos. L'Heureux, âgés de 72 et 67 ans, respectivement, célébraient leur jubilé d'or. Les heureux jubilaires étaient entourés de nombreux parents et amis.

La fête débuta par une messe d'action de grâces célébrée à 11 h. a.m., par le R. P. A. Girard, O.M.I., curé de la paroisse. Mme Steve Sawatsky toucha l'orgue pendant que l'aîné, Fernand, chantait des cantiques appropriés. La cérémonie religieuse terminée, les invités se rendirent à la salle paroissiale, magnifiquement décorée pour la circonstance, où un copieux banquet fut servi par les dames et demoiselles de la paroisse. Un magnifique gâteau de noces à trois étages ornait la table d'honneur.

Leur gendre, Pete Lavoie, maître de cérémonies, offrit des félicitations et des voeux de bonheur aux jubilaires.

Le R. P. Rousse, O.M.I., ancien curé de Jackfish, proposa le toast et félicita chaleureusement les héros de la grande fête. Fernande, petite-fille des jubilaires, lut une touchante adresse au nom de la famille. Plusieurs beaux cadeaux leur furent offerts de la part des parents et amis.

Au cours de l'après-midi, de nombreux amis vinrent présenter leurs voeux de bonheur et se réjouir avec le bien-aimé couple tout en prenant part à un thé. Le soir, une joyeuse réunion familiale avait lieu chez M. et Mme Roland Corbeil (leur fille, Beulah).

Plusieurs sont venus de près et de loin pour prendre part à la fête. Outre ceux de Jackfish, on remarquait des amis et parents de Meota, Vawn, Edam, Delmas, Meadow Lake, North Battleford, Saskatoon, Maple Creek, Prince, Edmonton et Joussard, Alta, Steveston et New Westminster, C.-B. Tous les enfants assistaient à la grande fête familiale à l'exception de Noëlla.

Des télégrammes de félicitations furent envoyés par M. et Mme Amédée Lavoie, de Hazelton, C.-B., Mlle Denise Baillargeon, de Québec, les honorables MM. Thatcher, Pearson, Diefenbaker et le lieutenant Handridge, de Prince-Albert.

M. et Mme Jos. L'Heureux, pionniers de Jackfish, firent bénir leur union par le R. P. Esquiro., le 6 octobre 1914. Sept enfants vinrent remplir le berceau tour à tour. Fernand, l'aîné, demeure sur une ferme à Jackfish, Ernest, à Joussard, Alta, Noëlla (Mme Irvin Byhres), à New Westminster, C-B., Laurette (Mme Pete Lavoie), à Meadow Lake, Gladys (Mme Harry Thompson), à Steveston, C.-B., Lorraine (Mme Clément Bru), à North Battleford, et Beulah (Mme Roland Corbeil), au village de Jackfish. M. et Mme Jos. L'Heureux comptent 23 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Les jubilaires demeurèrent sur une ferme pendant 31 ans. Puis ils achetèrent le magasin près de l'église, où ils servirent leurs amis pendant 17 ans. Enfin fatigués (Mme L'Heureux étant souffrante depuis plusieurs années), ils décidèrent de se retirer. Et c'est dans une coquette maison que ce gentil couple se repose maintenant.

Funérailles

Mme Georges L'Heureux (née Sophrénie Doré), âgée de 63 ans, fut enlevée subitement à l'affection des siens, le 7 octobre. Sa santé était plus ou moins chancelante depuis un an.

Mme L'Heureux est née à Buckingham, Qué. Elle devint orpheline de mère à 6 ans, et vers l'âge de 15 ans elle vint avec sa famille résider à Gravelbourg puis à St. Walburg.

La défunte laisse dans le deuil son époux, invalide depuis 18 ans, trois fils, Henri, chez qui elle demeurait depuis quelques mois, Marcel, de Dawson Creek, Conrad, de Quesnel, C.-B., et Réjeanne, des Etats-Unis; un frère, Natha Doré, d'Edmonton, Alta. Depuis quatre ans, trois frères, Joseph, Jean et Henri, la précédèrent dans la tombe. Un fils, Gaston, la précéda aussi en 1957.

La famille de Georges L'Heureux désire remercier tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières et fleurs ou assistance aux funérailles.

Redvers

Visiteur

Mme C. Hardy et ses enfants ont eu le bonheur de recevoir la visite du R. P. G. Foucher, O.M.I. Après avoir passé quelques mois chez ses frères et soeurs, en Belgique, il retourna à sa mission à Haïti et obtint la permission de son supérieur de venir passer quelques semaines chez sa tante et ses cousins de Redvers, qu'il n'avait pas revus depuis 43 ans. Le Père Foucher est professeur dans un petit séminaire à Haïti, depuis quatre ans.

Durant son séjour à Redvers, le Père Foucher chantait la première messe et donnait le sermon en français le dimanche. Sincères remerciements à ce bon prêtre.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le jeudi 15 octobre. Mme Dubois présidait avec 17 dames et M. l'abbé Toupin présents. Suivant la prière à l'unisson, minutes et rapports, Mme Parent fait mention des fêtes prochaines: celle du Christ-Roi, de la Toussaint, le Jour des morts et le mois du Rosaire.

Mme Landry rapporte que 36 membres ont payé leur cotisation pour l'année. Chaque membre est prié d'inviter une autre dame de la paroisse à la prochaine assemblée. Mme Dubois lut une lettre de Mme Monette, présidente diocésaine, Mme Parent lut un article du "Prairie Messenger", et M. l'abbé Toupin parla au sujet des missions, expliquant notre responsabilité envers cette cause.

On demande que les billets pour le Centre d'Information Catholique soient remis à Mme Parent pour le 1er novembre. Mmes Cook et V. Freçon représenteront la Ligue à l'assemblée de l'Association des Enfants Retardés au mois de novembre. Mmes R. Freçon et A. Lamotte visiteront les malades.

Après la bénédiction du prêtre, l'assemblée se termina par un cantique. Le goûter fut servi par Mmes V. Freçon et P. Saleski. La prochaine assemblée aura lieu le 12 novembre.

Çà et là

Sincères condoléances aux familles Kenler et George à l'occasion de la mort de Mme Marie Kenler, la semaine dernière.

Félicitations à M. et Mme Cyril Bouchard à l'occasion de la naissance d'un fils, le 30 septembre.

Sont venus pour la fin de semaine de la fête de l'Action de grâces: Mlle Lavonne Dubois, MM. Raymond Lamotte, Jos. Lemée, fils, et Jos. Martel, tous de Regina.

Mlles Claudette et Jackie De-Pape, de Winnipeg, Man., ont visité la famille Henri Poirier, dernièrement. Mlle Claudette De Pape assista aussi au mariage Côté-Blerot à Storthoaks, le 10 octobre.

Mlles Cécile Martel et Jeannette Cook, de Banff, Alta, ont passé quelques semaines chez leurs parents. Elles sont parties jeudi dernier pour Fort St. John, Alta.

M. et Mme Jean Lamy et leur fils, et Mme L. André, de Winnipeg, ont visité Mme F. Lamy, Mlle Alice Claude et autres parents, dernièrement.

M. et Mme Elie Martel et leur bébé, de Bengough, ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

Le souper paroissial aura lieu le mercredi 28 octobre.

Périgord

Çà et là

M. et Mme Alfred DesRoches, d'Edmonton, Alta, visitaient M. et Mme M. Marquette, récemment.

M. et Mme Hercule Plante, de Le Pas, Man., visitaient Mme M. Plante, mère de M. Plante, et autres parents et amis, récemment.

M. et Mme Olaf Larson, de Briercrest, ainsi que Mme M. Lenz, de Humboldt, visitaient M. et Mme Charles Newman.

M. Donat Plante et ses enfants, Louise et Donald, étaient à Saskatoon, récemment.

Le 18 octobre, une Journée Eucharistique était tenue dans la paroisse. Le R. P. G. Massé, P.S.M., de St-Front, fut le prédicateur pour l'occasion.

St-Brieux

Activités à l'école

Le 1er septembre, les portes de l'école se sont ouvertes grandes pour laisser entrer la belle jeunesse de St-Brieux. Un mois est déjà passé et le même esprit d'enthousiasme règne encore chez les jeunes adolescents.

Parmi les nouveaux élèves on remarque Corrine Bossé, Lorette Phaneuf, Phyllis et Rita Assié, Rose-Marie Gallays, Rolande et Lise Gaudet, Anne-Marie Gagnon, Donna Lee Munday, Marjorie et Bernice Forrest, Patsy et Jimmy Martin, Joyce Murray et Anne-Marie Connor. A tous, bienvenue et fructueuse année à St-Brieux.

Le mois de septembre fut dédié à l'élection de l'exécutif du Club Excelsior. Les résultats furent les suivants: président, Jean Mével; vice-présidente, Lorraine Lavoie; secrétaire, Viviane Carfantan; conseillers, Lorette Phaneuf, Edwin Buettner et Marcel Fagnou; trésorier, Pierre Kernaleguen; responsable des goûters, Patsy Magnus; propagandiste, Roland Gaudet.

Des équipes pour le ballon-volant, tant pour les garçons que pour les filles, se forment petit à petit sous la surveillance de M. Happ.

On peut constater que la ruche de l'école de St-Brieux est bourdonnante d'activités, sous la direction si compréhensive des professeurs.

Sedley

Mariage Tobias-Coupal

Le samedi 3 octobre avait lieu le mariage de Mlle Shirley Ann Coupal, fille de M. et Mme René Coupal, de cette paroisse, à M. Harry Tobias, fils de M. et Mme Tobias, de Regina.

La mariée, qui entra dans l'église au bras de son père, était vêtue d'un costume gris avec accessoires jaune orange. La dame d'honneur était Mme Clermont Coupal, belle-soeur de la mariée; M. Clermont Coupal était garçon d'honneur. M. et Mme Inches agissaient aussi comme témoins. MM. Sam et Tim Connaughty étaient huissiers. Mme Edward Leier touchait l'orgue.

Le souper fut servi chez les parents de la mariée. La veillée se termina par une danse à la salle, réunissant un grand nombre de parents et amis.

Souhaits de beaucoup de bonheur aux nouveaux époux qui demeureront à Prince-Albert.

Çà et là

Les dames du Club de Curling organisèrent un shower pour Mlle Shirley Ann Coupal. Le jeudi 15 octobre, le même club organisait un autre shower pour Mlle Mary Leier.

Les étudiants de l'extérieur passaient la fin de semaine de l'Action de grâces chez leurs parents.

Mlle Eloise Béchard et une amie, Mlle Marie Sénécal, toutes deux institutrices à Gravelbourg, étaient en visite chez M. et Mme Paul-A. Béchard.

Mme Pauline Roy et son fils, Jacques, de St-Boniface, Man., ainsi que M. Edouard Roy, de Laflèche, étaient en visite chez leurs frères et soeurs, les familles Louis-Laurent Béchard et Omer Lussier.

M. et Mme Donald Meyers et leurs enfants rendaient visite à M. et Mme Eugène Parent.

Mme Thérèse Carbonneau, de Bottineau, D.-N., passa quelques jours chez M. Charles Béchard, sa soeur, Mme Béchard, ayant subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, est maintenant en convalescence chez sa soeur, Mlle Alberta Normandin, d'Assiniboia. Souhaits d'un prompt rétablissement.

M. le Dr C. Parent, qui est aussi patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, va un peu mieux.

25e anniversaire

Le samedi 17 octobre marquait la célébration du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Léonard Baker. La fête débutait par une messe à 4 h. 30 p.m. Mme Katurna touchait l'orgue. Ensuite, environ 60 invités descendaient au sous-sol de l'église, où un succulent souper fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. M. Robert Baker, fils des jubilaires, agissait comme maître de cérémonies.

Mgr F. J. Schactel, curé, félicita les jubilaires. M. P.-A. Béchard donna un résumé de leur vie, et M. Conrad Béchard adressa la parole au nom des amis du district de Béchard, où ils demeurent. Leurs enfants, MM. et Mmes Clermont Coupal, Edward Leier et Robert leur présentèrent un joli service de coutellerie en argent, ainsi que deux chapelets.

M. et Mme Baker remercièrent gracieusement.

M. Joseph Paré, de Winnipeg, Man., père de Mme Baker, était présent, ainsi que des cousins de M. Baker, MM. et Mmes Stepler, du Dakota Nord.

La journée se termina par une soirée dansante à la salle de Lajord, où un grand nombre d'amis assistèrent; plusieurs autres cadeaux furent présentés aux jubilaires.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 24 octobre, Adélard Parent, North Battleford; le 26 octobre, Raymond-L. Manegre, North Battleford; le 27 octobre, Daniel-A. Paquette, Debden; le 28 octobre, Wilfrid-Jules Coppe, Bellegarde, et Laurette Painchaud, Duck Lake; le 29 octobre, Mlle Eugénie Durette, Prince-Albert; le 30 octobre, Charles-H. Bru, Jackfish Lake, et Paul-E. Piché, Willow-Bunch.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Michel Chalvin, le réalisateur de la populaire série que fut "Le bel âge", présente aux auditeurs du réseau français de Radio-Canada, une nouvelle série intitulée "Est-ce ainsi que les hommes vivent?"

Evidemment, le titre est inspiré de la célèbre chanson de Léo Ferré. C'est aussi un peu le sens de l'émission. Lizette Gervais, animatrice de la série, et les divers correspondants de Michel Chalvin en France, en Allemagne, en Angleterre, en Suède et à Madagascar, conversent avec des gens de toutes conditions sociales et de toutes formations sur des sujets comme l'amour, la foi, l'éducation, les distractions, le travail, l'argent, la souffrance, les voyages et ainsi de suite.

Par exemple, les 26, 27 et 28 octobre, Aurèle Daoust, éducateur du Québec, nous apportera le témoignage d'un pédagogue. Le 29, c'est une comédienne française, Dany Robin, qui nous parlera d'éducation, et le 30, un écrivain italien, Antonio Turi, nous entretiendra des fréquentations en Italie.

"Est-ce ainsi que les hommes vivent" est diffusée à l'antenne de CFNS, du lundi au vendredi, à 11 h. p.m.

Le concours de pommes organisé par CFNS et patronné par la compagnie B. C. Tree Fruits Ltd, connaît un succès sans précédent. Au-delà de 700 lettres ont été reçues jusqu'à présent. Nous demandons aux auditeurs qui n'ont pas envoyé leurs missives de le faire sans délai afin qu'elles soient dans le baril lors du tirage, cédulé pour le vendredi 30 octobre.

C'est dimanche prochain, le 25 octobre, que CFNS adoptera son nouvel horaire. Nous vous donnons ci-dessous quelques modifications apportées à notre horaire.

"Bonjour Compatriotes" sera diffusée du lundi au vendredi de 9 h. 15 à 10 h. et le samedi de 8 h. 2 à 9 h.

"Bienvenue Saskatchewan", de 4 h. 2 à 4 h. 55, du lundi au vendredi, et le samedi de 6 h. à 6 h. 30.

"Prince-Albert sur nos ondes", toujours à midi 45.

"Réveil Rural", 1 h. 45.

"Chansonnettes", le dimanche, de 5 h. 30 à 6 h. 30 et de midi 30 à midi 45, les mardi et jeudi.

"Au fil de l'heure", du lundi au vendredi de 10 h. 30 à 11 h. 30 (1 heure complète).

Quant à vos autres émissions favorites, nous vous prions d'écouter attentivement ou, si vous désirez, signalez 653-1170.

Prince-Albert

Décès

M. l'abbé Y. Dorais, professeur au collège Notre-Dame de cette ville, est allé assister aux funérailles de son père, décédé subitement à l'âge de 54 ans, à Drummondville, Qué.

M. Louis Brûlé, de Buffalo Narrows, Sask., succombait à une crise cardiaque, le 3 octobre, à l'âge de 72 ans.

Le service funèbre fut chanté le 5 octobre par le R. P. A. Darche, O.M.I., dans l'église paroissiale, remplie à capacité.

De Prince-Albert assistaient au service funèbre M. Jos.-I. Brûlé et Mme Gaspard Brûlé, M. et Mme Norbert Brûlé et des neveux, MM. Constant Brûlé, de Clouston, et Elzéar Brûlé, de Debden.

Des sympathies les plus sincères aux familles si cruellement éprouvées.

Rapport du Vatican

Des évêques canadiens peuvent être entendus sur les ondes du poste CKBI tous les dimanches soir, à 7 h.

Assemblée de la L.F.C.

Quinze membres étaient présents à l'assemblée générale de la branche française de la Ligue des Femmes Catholiques, tenue chez Mme W. Houle. Après la prière usuelle, la lecture des minutes fut entendue et approuvée.

Le rapport spirituel approuvé fut envoyé à la présidente générale. Des cartes de souhaits, ainsi qu'un bouquet spirituel fut remis à deux membres hospitalisés. Aideront au Service Familial, Mmes A. Lemieux, L. Brière et Bezdel. Mme J. Small fera la distribution de linge aux nécessiteux.

Des billets pour la loterie du bazar paroissial furent distribués aux membres et l'on demanda aux dames de donner des tartes pour le souper du bazar, qui aura lieu le 1er novembre.

On rappela aux membres la communion, les dévotions du premier vendredi du mois, celles du rosaire, ainsi que le bazar annuel de la paroisse, dans l'après-midi et le soir du vendredi 16 novembre, à l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur.

La prochaine réunion aura lieu chez Mme D. Lefebvre.

Çà et là

La branche locale de la Légion Royale Canadienne a obtenu la permission du Conseil municipal de solliciter des dons par la vente de coquelicots en cette ville, le samedi 7 novembre. M. G. T. Crofton, secrétaire de la Légion, avait accompagné sa requête d'un état de compte de la "Legion Poppy Fund" jusqu'au 31 décembre 1963.

Dimanche dernier, Prince-Albert enregistrait le 807e jour sans accident fatal, quoique le nombre d'accidents survenus au cours de l'année se chiffraient à 223. Les dommages furent de $69,727 et il y eut 42 blessés. Voilà un beau record et Prince-Albert arrive en tête de toute la province de la Saskatchewan.

Trois associations de Foyer-Ecole, St. Mark, Ste-Anne et East Central, ont lancé la saison 1964-65 et auront leurs réunions tous les lundis soir.

Le nouvel exécutif de Ste-Anne se compose des personnes suivantes: présidente, Mme Martha Prytula; vice-président, M. A. Phaneuf; secrétaire, Mme Joan Russell; trésorière, Mme Connie Boehm; publiciste, Mme A. Allan; cotisation, Mme Olive Missouri; conseillère des parents, Mme Henri Régnier; conseillère des instituteurs, Mme Boser.

M. l'abbé Richard Hickerson, nouveau vicaire, installa les nouvelles officières et présenta des chèques aux élèves les plus méritants de 8e année de l'an dernier, Patricia Duffy et Francis Fox.

L'ex-secrétaire, Mme Flo Foster, et l'ex-trésorière, Mme Maureen Duffy, sont maintenant de l'Association de Foyer-Ecole St-Joseph.

Mlle Alyce Dubyc, institutrice à l'école Ste-Anne, raconta plusieurs anecdotes sur son voyage estival à travers 17 pays Européens, et présenta à l'écran quelques films intéressants.

A St. Mark, M. L.-J. Fournier, s'adressant aux membres de Foyer-Ecole, prit pour thème "La nature de l'enfant". Il fut annoncé que le ministre de l'Education provinciale, M. G. Trapp, parlera à l'Institut Collégial Riverside, le mercredi 8 octobre, sur le thème des Associations de Foyer-Ecole. M. P. McDaniels présidait l'assemblée.

En vue des élections municipales de cette ville, le mercredi 4 novembre, voici les noms de quelques-uns des candidats qui ont exprimé le désir de poser leur candidature.

Pour la mairie, M. Allan Barsky, le maire actuel, déclare qu'il se présentera de nouveau. Pour l'échevinage, les quatre sièges vacants seront fortement contestés par Mme Marion Sherman et M. Marshall Aubrecht, échevins actuels, qui se représentent, ainsi que MM. Bernard Ife, Jack Norman, Eric Longland, Tom Morrison, Joe Cochran et Bob Seveant. M. l'échevin Jim Sanderson reste indécis, et M. Joe Tomney ne se représentera pas. La date de la nomination officielle est le lundi 26 octobre.

Collège Notre-Dame
PRINCE-ALBERT

Nous avons eu le bonheur d'avoir parmi nous M. l'abbé Roland Gaudet, à peine quelques jours après son retour de voyage en Europe. Il prêcha la retraite annuelle aux étudiants du dimanche soir au mercredi matin, le 14 octobre. Son passage fut extrêmement agréable et apprécié. C'était un des nôtres, natif de la région, ancien professeur de cette maison, curé d'une paroisse qui, depuis quelques années, nous fournit de nombreux sujets. Encore cette année, Zenon Park nous donne cinq jeunes. Merci à M. l'abbé pour le bien qu'il nous a fait.

Le mercredi après-midi 14 octobre, pour souligner l'allégresse générale et commencer d'un coeur ardent la nouvelle étape, il y eut un pique-nique à la petite rivière Rouge. M. l'abbé Loranger, en charge des activités communautaires de l'après-midi, avait, avec l'abbé Giguère, organisé une couple de "grands jeux" dans le bois; jeux terribles pour les culottes et les chemises un peu âgés. Le souper aux "chiens-chauds" rôtis sur la braise, selon le caprice de chacun, dans la belle nature, à l'ombre des sapins géants, n'en fallait pas plus pour réaffirmer que la vie de collège a ses bons moments. De retour vers 7 h. 30, une dernière activité réunit les élèves, cette fois assis bien tranquilles devant l'écran pour goûter "The Old Man and the Sea".

Le vendredi 16, le Cercle d'Art Oratoire inaugura ses activités. Le président; Euclide Gareau, agissait comme maître de cérémonies. Il y eut un discours d'hommage à M. de Margerie, par Jean-Paul Bruneau. François Blanchette parla d'un lieu historique peu connu ici, "Fort Battleford". Il y eut farces, rimes et autres numéros, entre autres, un panel composé de cinq membres et de quatre personnages, dont il fallait trouver l'identité. En attendant le compte rendu des juges (M. l'abbé Papen et deux élèves), deux chants entraînants, vieux succès de l'an passé, "Plus de joie, plus de lumière", "Jonas", furent exécutés par toute l'assistance. Ce fut une agréable soirée.

Le jeudi 15, un appel téléphonique de Drummondville, Qué., venait troubler la sérénité de notre milieu. On annonçait à M. l'abbé Yvon Dorais, professeur ici depuis septembre, que son père venait de mourir. M. l'abbé accepta de dire la messe de communauté avant son départ. Nous offrons à l'abbé Dorais, ainsi qu'à toute sa famille, nos plus sincères condoléances. Un père qui a donné un de ses enfants à l'Eglise doit être bien accueilli au ciel.

Les jeunes, soyez soumis aux anciens; revêtez-vous tous d'humilité dans vos rapports mutuels, car Dieu résiste aux orgueilleux, mais c'est aux humbles qu'il donne sa grâce. (I Pierre 5, 5)

St-Denis

Décès

M. Joseph Raymond succomba à une maladie coronaire à l'âge de 60 ans. Les prières furent récitées au salon funéraire Park's et en l'église de St-Denis. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé A. Poilièvre, le 3 octobre.

Les porteurs étaient MM. Roland, Jean, Louis et Arthur Raymond, fils du défunt, Clodomir Denis et Jos. Pelletier, beaux-frères.

Né dans l'état du Maine, Etats-Unis, M. Raymond vint à St-Denis avec ses parents en 1912, où il épousa Mlle Augustine Pelletier en 1926. Il fut pendant de nombreuses années membre du choeur de chant. Il fut longtemps actif à la commission scolaire et collabora à la campagne de Radio Prairie-Nord en 1951.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, cinq filles, Alice (Mme Jos. Hounjet), Irène (Mme Ernest Fontaine), toutes deux de Prud'homme, Gisèle (la Rév. Sr Marie-Germaine), de Montréal, Germaine (Mme Armand Grisé), Thérèse (Mme Jos. Mercier), de St-Denis; quatre fils, Roland, Louis et Arthur, de St-Denis, et Jean, de Saskatoon; quatre soeurs, la Rév. Sr Ste-Mélanie, de St-Brieux, la Rév. Sr Ste-Ursula, de Prud'homme, Mlle Rose Raymond, de St-Louis, et Regina (Mme Clodomir Denis), de St-Denis; 21 petits-enfants; sa belle-mère, Mme G. Raymond, de Saskatoon, et une belle-soeur, Mme John Brennan, de Zealandia.

On remarquait dans l'assistance nombreuse aux funérailles, en plus des paroissiens de Vonda, Prud'homme, Saskatoon et St-Denis, MM. les abbés O. Lacroix, de Vonda, A. Ouellet, de Saskatoon, M. Jeanneau, de Prud'homme, l'hon. juge A. Sirois, de Gravelbourg, M. Raymond Marcotte, gérant de CFNS, M. Auguste Bandet, de Saskatoon, les religieuses Filles de la Providence des maisons de Saskatoon, Prud'homme, Domremy, Vonda, St-Louis et St-Denis.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Raymond désire remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

Soirée-surprise

Une soirée-surprise eut lieu chez M. et Mme Armand Perreault, de Saskatoon, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Albert Bénard.

Les enfants des jubilaires, ainsi que M. et Mme Wilfrid Nobert, M. Eddy Nobert (père de Mme Bénard), M. Arthur Bénard et de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines de Saskatoon, assistaient à la fête.

Sont venus de l'extérieur pour cette occasion, M. et Mme Omer Croteau, de Wainwright, Alta, M. et Mme Ernest Perreault, d'Aberdeen, M. et Mme Denis Lepage, d'Edam.

Un poêle électrique fut offert aux jubilaires. Ces derniers remercièrent en termes émus et souhaitèrent d'être ainsi réunis lors de leurs noces d'or.

Club 4-H

Le 26 août avait lieu la journée de réalisation du Club 4-H de jardin. Le premier prix alla à Mlle Lorraine Hounjet, qui reçut un trophée (don du National Grain) présenté par M. Zenon Lepage, de Vonda. Mlle Viviane Hounjet se classa 2e, tandis que Mlle Linda Pion se classa 3e.

M. R. MaCleod présenta un ensemble de crayon et un trophée (don de la Banque Impériale de Commerce) à Mlle Lorraine Hounjet, qui arriva 1ère avec un total de 353 points. Félicitations.

Va-et-vient

M. et Mme Louis Lesvêque, M. et Mme Télesphore Martel et leur fille, Clarence, de la Colombie-Britannique, étaient en visite chez M. et Mme Robert Denis.

Mme Rita Lepage et ses enfants, Armand, Lucille et Carmen, de Debden, ont rendu visite à leur parenté, dernièrement.

Mlle Jocelyne Kenler et une amie, de Parkman, sont en promenade chez M. et Mme Zénon Pelletier.

MM. et Mmes Joseph et Louis Labrecque assistèrent aux funérailles de M. Octave Vigeant (beau-frère de Mme Louis Labrecque), à Zenon Park.

Mlle Viviane Labrecque était de passage dans la paroisse, récemment.

M. et Mme Alfred Labrecque, de Rosetown, rendaient visite à M. et Mme Adjutor Lepage.

Mlles Rose Raymond et Lucille Doderai, de St-Louis, étaient de passage à St-Denis.

Mlle Rita Valcourt, o.m.m.i., se rendit chez M. et Mme Bertrand Grisé.

M. et Mme Jos. Labrecque firent un voyage dans le sud de la province. Ils conduisirent Philippe et David Laliberté au collège de Gravelbourg et continuèrent jusqu'à Estevan visiter M. et Mme Howard Bazz.

M. et Mme Henri Hounjet, de Gravelbourg, ont visité leurs enfants, M. et Mme René Hounjet.

Les paroissiens de St-Denis désirent souhaiter la bienvenue aux Rév. Srs Marie-Lorette et Marie-de-la-Providence.

Aux études

Plusieurs jeunes filles et jeunes gens sont allés poursuivre leurs études à l'extérieur: Mlle Diane Rioux, à l'Institut pédagogique de Joliette, Qué.; Mlle Murielle Bénard, à l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert; Mlle Lorette Leblanc, au couvent de Prud'homme; Mlle Lilianne Denis, à l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon; Mlle Lorraine Hounjet, à l'école Holy Cross, de Saskatoon; Mlle Jeanne-d'Arc Lepage, à Bonnyville, Alta; MM. Alfred Leblanc, René Hounjet, fils, Marcel Denis, David et Philippe Laliberté, au collège Mathieu de Gravelbourg; Gérard et Pierre Leblanc et Wilfrid Denis, au collège Notre-Dame de Prince-Albert; Gédéon Denis, au collège de St-Boniface; Arthur Denis, au séminaire Pie X de Saskatoon.

Malades

La Rév. Sr Thérèse-de-Jésus est patiente à l'hôpital Université, et Mme Aline Leblanc, à St-Paul.

Mme Joseph Hounjet, Mlles Viviane Hounjet, Louise Leblanc, Yvonne Lepage, ainsi que René Labrecque et Louis Hounjet furent hospitalisés et sont de retour dans leurs foyers.

Prompt rétablissement à tous ces malades.

Baptêmes

Gérard, fils de M. et Mme Jean Hubert, né le 7 août. Parrain et marraine, M. Gilles Hubert, oncle de l'enfant, et Mlle Lucille Hubert, soeur de l'enfant.

Marc, fils de M. et Mme Adjutor Lepage, né le 14 août. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Bouilianne, oncle et tante de l'enfant.

Debden

M. et Mme Maurice Lajeunesse, de Trail, C.-B., sont venus visiter leur nombreuse parenté.

M. et Mme Pamphile Bujold sont allés visiter leur fils, Albert, à Esterhazy.

M. et Mme Thomas Blais sont de retour d'un voyage en Colombie-Britannique.

Aussi de retour de la même province, M. et Mme Charles Doré, leur fils, Luc, et son épouse, qui sont en voyage de noces dans la paroisse.

M. et Mme Amédée Ruel ont été hospitalisés à Leoville.

M. Lawrence Gibney a été transporté d'urgence à l'hôpital de Shellbrook.

Au cours des derniers mois, quelques constructions furent commencées et les travaux vont bon train. Ce sont les maisons de Mme Willie Duret et de M. Médard Demers, un bureau de poste moderne à l'emplacement où M. Laurier Lehouillier avait son agence de machines (l'ancien bureau de poste tout rénové sera désormais le local de la Caisse populaire) et à l'endroit où était le magasin coopératif, les frères Demers font construire un grand magasin.

Montmartre

Funérailles

Les funérailles de M. Roland Faubert, de Frys, Sask., eurent lieu à Montmartre, le 10 octobre. M. l'abbé Léon Savoie, curé de Bellegarde, chanta le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Hubert Mouly, Aimable Coupal, Réginald Sauvé, Léon Lachambre, Jos. Fink et René Vanhelleputte. Le défunt, âgé de 38 ans, était le fils de feu M. Adélard Faubert.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Clementina Eberlé; une fille, Gloria; trois fils, Garry, Brian et Glen; sa mère, Mme Adélard Faubert, de Montmartre; quatre soeurs, Raymonde (Mme François Perras), Irène (Mme Adam Eberlé), de Montmartre, Andrée-Anne (Mme Gordon Geiger), de Rosefield, Sask., et Huguette, de Regina; six frères, Gérald et Jean, de Montmartre, Ferrier, de Bengough, Antonio, de Regina, Raymond et Rodolph, d'Edmonton, Alta, et un grand nombre de parents et amis des paroisses environnantes.

Remerciements

La famille Faubert désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou fleurs et remercie sincèrement les dames qui se sont dévouées pour servir le dîner après les funérailles.

Assurons par notre présence le succès de notre Congrès général de l'ACFC et de l'ACEFC les 23, 24 et 25 octobre, à Regina

Storthoaks

Mariage Rioux-Carrière

Le samedi 3 octobre, dans l'église paroissiale, avait lieu le mariage de Mlle Aline Carrière, fille de M. et Mme Aimé Carrière, à M. Eugène Rioux, de St-Boniface. M. l'abbé M. George, curé, bénit le mariage puis, après l'échange d'anneaux, célébra la messe nuptiale.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était charmante dans sa jolie toilette qui se composait d'une robe blanche en organza sur taffetas avec jupe ample garnie de bouclettes, manches longues en pointes de lis et encolure ronde garnie de dentelle et de paillettes. Une traine partant des épaules était également garnie de paillettes et de perles. Son voile court était retenu par une petite couronne de perles. Son bouquet se composait de roses rouges naturelles.

Les demoiselles d'honneur, Mlle Aimée Sylvestre, amie de la mariée, Mlle Monique Rioux, soeur du marié, et Mlle Jeannette Carrière, cousine de la mariée, et la bouquetière, Gisèle Raimbault, nièce de la mariée, portaient des robes courtes identiques en poult-de-soie rose, des petits chapeaux blancs, genre "Pill Box", sans fonds, avec voile, à l'exception de la petite Gisèle qui avait une boucle de ruban blanc comme coiffure. Leurs bouquets identiques se composaient de marguerites jaunes.

Les garçons d'honneur étaient M. André Carrière, frère de la mariée, M. Léon Carrière, cousin de la mariée, et M. Jean-Marie Rioux, frère du marié.

Pour l'occasion, la mère de la mariée portait un deux-pièces en Jersey de laine bleu, chapeau et accessoires couleur or. Son bouquet de corsage était de roses jaunes.

Mme Pierre Rioux, tante du marié, et qui remplaçait sa mère défunte, portait un "jumper" avec blouse à fleurs jaunes, petit chapeau avec voile noir et accessoires noirs. Son bouquet de corsage se composait de roses jaunes.

Pendant la messe, M. Jean Carrière, oncle de la mariée, fit entendre le "Panis Angelicus", ainsi que le cantique "Vois à tes pieds Vierge Marie"; il était accompagné à l'orgue par Mme Armand Bourget.

Après la cérémonie religieuse, les nouveaux époux se rendaient à la salle paroissiale où un banquet fut servi par la Ligue des Femmes Catholiques, à environ 65 invités.

M. André Carrière agissait comme maître de cérémonies. Le toast fut porté par M. Pierre Buissé, ami de la famille, auquel le marié répondit par quelques mots appropriés.

Un télégramme reçu du R. P. Gérard Rioux, frère du marié, fut lu.

Mlles Rosalie et Odile Carrière, cousines de la mariée, étaient en charge du livre d'hôtes.

Un grand nombre de personnes assistèrent à la soirée dansante qui eut lieu à la salle paroissiale et qui termina la journée.

Les nouveaux époux résident à Winnipeg, Man.

Va-et-vient

Sont venus de l'extérieur pour le mariage Rioux-Carrière, Mlle Jeanne Carrière, M. et Mme J. P. Candaele (Jocelyne Carrière), tous de St-Boniface, M. Octave Carrière, de Gravelbourg, M. et Mme Pierre Raimbault et leur famille, de Reston, M. et Mme Pierre Rioux, de St-Pierre, ainsi que plusieurs autres parents et amis du Manitoba et des environs.

M. et Mme Alfred Jean, de Fir Mountain, ainsi que M. et Mme Gérard Brière et leur famille, de Moose Jaw, ont rendu visite à leur mère, Mme M.-R. Millette.

Mme Adélard Chicoine est partie à St-Boniface, Man., où elle séjournera quelque temps.

M. Bazile Carrière, de St-Boniface, Man., a rendu visite à ses frères et à d'autres parents.

Cadillac

Çà et là

M. et Mme Emile Chénard et leur famille ont assisté aux funérailles de leur père et grand-père, M. Donat Chénard, de Gravelbourg. Ont assisté à ces mêmes funérailles, MM. et Mmes Ludovic Lacelle, Lucien Roy, Ben Longtin, Mlle Alida Sylvain et M. Raymond Lacelle.

M. et Mme Bert Bengert, de Demaine, ont rendu visite à leurs parents, MM. et Mme Lucien Collin et Léo Tinant.

M. et Mme Aginor Bédard, Mme B. Sylvain et ses enfants, Alida et Thérèse, ont assisté à la représentation de ballet du Festival des Arts à Swift Current, le 7 octobre.

Décès

M. Théodule-Joseph Perron est décédé le 12 octobre à l'hôpital de Swift-Current, à l'âge de 86 ans. Il était né à Deschambeaux, Qué., le 10 février 1878 et vint s'établir à Lac Pelletier au printemps de 1907. Il épousa Mlle Joséphine Lacroix, de Crichton, le 20 avril 1911 et ils célébrèrent leur 50e anniversaire de mariage en 1961. Ils se retirèrent à Vernon, C.-B., et finalement à Cadillac en 1952.

Le service funèbre eut lieu à Cadillac le 16 octobre et la sépulture à Lac Pelletier. M. l'abbé G.-E. Laprise, curé, chanta la messe de Requiem. Norman Perron portait la croix. Les porteurs étaient MM. Lionel et Roger Duclos, Ivan Spetz et Lucien Guy, petits-fils, Noël Sylvain et Moïse Gobeil, neveux.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; trois filles, Bernadette (Mme Armand Guy), Cécile (Mme Marcel Duclos) et Emma (Mme L. Forêt); deux fils, Henri et Paul; 16 petits-enfants, cinq arrière-petits-enfants, ses brus et gendres.

Marcelin

Noces d'argent

Le samedi 10 octobre, en l'église St-Joseph de Marcelin, deux couples heureux, M. et Mme Julien Mercereau (née Joséphine Grézaud) et M. et Mme Frank Steger (née Mary Verbonac) renouvelaient leurs serments de fidélité conjugale à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Joseph Smith (née Esther Grézaud, soeur de Mme Mercereau) et de M. William Verbonac et Mme Hilda Ehrstien (née Bottles), ces derniers ayant été garçon et fille d'honneur de M. et Mme Steger lors de leur mariage.

En l'absence de M. l'abbé L. Forget, curé, la messe fut chantée par M. l'abbé Ernest Forestier, curé de Leask. Tandis que Robert et Alain Mercereau servaient la messe, le chant fut exécuté par Emile et Claude Mercereau et Franklin Steger, tous fils des jubilaires, de même que Raymond Mercereau et Vernon Steger, qui furent huissiers. Les filles des jubilaires, Esther (Mme Ronald Fell), institutrice à Vawn, Claudette Mercereau, ainsi que Marlene Steger, assistaient avec le jeune René Mercereau. Outre les enfants des jubilaires, de nombreux parents et amis étaient venus pour la circonstance. On remarquait tout spécialement Mme Arthur Grézaud, d'Edmonton, Alta, mère de Mme Mercereau.

Un succulent dîner avait été servi à domicile pour la famille Mercereau, et dans la salle paroissiale par les dames catholiques pour la famille Steger.

Le soir, les deux familles se réunirent pour une agréable veillée à la salle paroissiale.

Voeux de bonheur et félicitations aux jubilaires; puisse 1989 les retrouver encore à Marcelin dans la joie des noces d'or entourés de leurs enfants et petits-enfants.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Jardins plantureux
11.45—D'un disque à l'autre
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Mémoires
12.30—Terre nouvelle
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
4.00—Match Intercités
4.30—Musique de film
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.10—Vieilles maisons, vieux papiers
5.30—Orchestres du du réseau anglais
6.30—Sur votre piano
7.00—Festival de Radio-Canada
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Le cabaret du soir qui penche
9.55—Chronique sport.
10.00—Le cabaret du soir qui penche

LUNDI AU VENDREDI

7.00—Soleil levant
8.00—Chez Miville
9.00—La prière
9.15—Nouvelles
9.30—Variétés
10.00—Radio-Journal, Marie Tellier
10.15—Vies de femmes
10.30—Partage du jour
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Au hasard
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—Musique et chansonnettes
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Détente musicale
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie
2.30—Les Jérolas
3.00—Une demi-heure avec . . .
3.30—Requêtes et succès
4.10—Nos malades
4.15—Le coin des tout-petits
4.30—Fantaisies musicales
4.45—Témoignages
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Radio Transistor
5.30—Musique en dînant ou reportage
6.00—L'Angélus
6.02—Musique semi-classique
6.45—Le chapelet
7.00—Club 710
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Nouvelles

LUNDI

8.00—Les sons et les parfums, Les affaires de l'Etat
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

8.00—D'amour et de chansons
8.30—Le petit ensemble vocal
9.30—Regards sur le Canada français
10.00—Concerts symphoniques

MERCREDI

4.30—A votre santé
8.00—Sur toute la gamme
8.30—Témoignages d'écrivains
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

8.00—Temps des refrains
8.30—Récital d'orgue
9.30—Les petites symphonies
10.15—Le trio vocal de Montréal
10.30—Place publique

VENDREDI

8.00—Sur toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Petit concert
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI

7.00—Soleil levant
7.45—Nouvelles
8.00—Au caprice de l'heure
9.00—La prière du matin
9.15—Commentaire agricole
9.30—Emission Abbé Bérubé
10.00—Tante Lucille
10.30—Chanson et succès
11.00—Découverte de la littérature
11.30—Rendez-vous des jeunes
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Folklore
12.30—Les aventures de Tintin
1.00—L'heure de l'Opéra
3.30—Concert international
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Vatican II
5.30—La langue bien pendue et le français universel
6.00—Récital du réseau
6.30—Musique légère
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal et Reportage
7.30—Hockey
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Hier et aujourd'hui
11.00—Musique de danse
11.30—Nouvelles

Vawn

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques avait lieu à la salle de réunions du presbytère, le 6 octobre. Il y eut lecture des minutes de la dernière assemblée et de la correspondance, dont une lettre de la présidente diocésaine, Mme Gillingham, demandant que chaque Conseil donne une contribution pour aider le R. P. Lemay, du diocèse de Prince-Albert, missionnaire en Amérique du Sud. Elle demande aussi qu'on se renseigne sur l'Amérique latine et ajoute que des écrits sur ce pays seront disponibles sous peu.

On demanda que la cotisation soit payée avant le 31 octobre.

Qu'on n'oublie pas la messe du 1er samedi de chaque mois qui est aux intentions des membres de la Ligue; la communion des membres le premier dimanche du mois, et le rosaire récité après la messe.

Le dimanche 18 octobre est le dimanche de la Propagation de la Foi; faisons notre devoir envers les missionnaires.

La présidente du comité spirituel organise une retraite fermée pour les membres de la Ligue du diocèse, pour le mois de janvier 1965; espérons que plusieurs membres pourront y assister.

La soirée qui devait avoir lieu le 20 septembre en la salle paroissiale, a été remise au 25 octobre. Il y aura jeux, chants, musique, etc. Tous sont invités.

La présidente invita Mme Keith Lake, de Mervin, à parler sur le projet de la fondation d'une bibliothèque régionale dans le district. Cette dernière expliqua la façon de s'y prendre et laissa des écrits sur ce sujet.

Les membres présents n'étant pas nombreux, Mme Lake s'est offerte de revenir à une autre réunion et d'y présenter un film; la date sera annoncée bientôt. On demande aux membres d'assister à cette réunion et de s'y intéresser.

Les cartes de Noël, ainsi que les calendriers français et anglais seront placés sous peu à l'entrée de l'église. Veuillez vous en procurer à l'avance.

Un goûter fut servi à la suite des prières, par Mmes L. Phaneuf et E. Lacoursière.

La prochaine réunion aura lieu le 3 novembre.

Malade

M. Louis Vallière est patient à l'hôpital d'Edam depuis le lundi 12 octobre. Espérons qu'il sera bientôt de retour chez-lui.

Va-et-vient

M. et Mme David Weber, accompagnés de M. et Mme Jack Albot, de North Battleford, ont passé la journée du 30 septembre chez M. et Mme Paul Dion, à Hardisty, Alta.

M. et Mme Georges Valière sont allés à Saskatoon avec leur bébé, Daryl, qui avait besoin de soins médicaux.

Les institutrices de l'école ont assisté au congrès des instituteurs à Glaslyn, le lundi 5 octobre.

A un banquet qui eut lieu en la salle paroissiale de Jackfish, le dimanche 27 septembre, on présenta à Mme Lloyd Weber un trophée comme gagnante au tournoi de golf qui avait lieu dans la semaine du 20 septembre. Mme Weber était aussi la gagnante au tournoi d'Edam. Félicitations.

Le Club C de Vawn a offert une soirée-surprise en l'honneur de M. et Mme Earl Cross, à l'occasion de leur départ pour Saskatoon, où M. Cross sera au service de la Caisse populaire de cet endroit. Une cinquantaine de personnes étaient présentes à cette soirée. Une bourse et des cadeaux furent présentés aux héros de la fête.

M. Cross était agent de gare depuis deux ans, président du Club C pendant un an, et secrétaire-gérant de la Caisse populaire depuis près d'un an.

Prompt rétablissement à Mlle Alice Malhomme, patiente à l'hôpital d'Edam à la suite d'un accident d'automobile.

M. et Mme R. Brownridge ont visité des amis au village le mardi 6 octobre.

Gary Blanchette, étudiant à l'Université de Saskatoon, a passé la fin de semaine du 3 octobre chez ses parents, M. et Mme R. Blanchette.

M. et Mme Fell et leur fille, Linda, sont partis le samedi 10 octobre pour passer la longue fin de semaine chez leurs parents, à Marcelin.

Condoléances

Sincères condoléances à la famille John Pollard à l'occasion du décès de M. Crowston, de Meota, père de Mme Pollard; à la famille G. Ste-Marie, à l'occasion du décès de Mme J. Cramatte, de North Battleford, soeur de M. Ste-Marie, ainsi qu'aux familles L'Heureux à l'occasion du décès de Mme Georges L'Heureux, de North Battleford, autrefois de Jackfish.

Ferland

Shower

Un shower eut lieu chez M. et Mme Paul Massé en l'honneur de Mlle Simone Massé, à l'occasion de son prochain mariage.

La soirée se passa à divers amusements. Un goûter suivit. Mlle Simone Massé reçut de très jolis cadeaux. Elle remercia gentiment celles qui avaient organisé cette soirée-surprise et remercia aussi pour les bons souhaits et cadeaux, invitant les amies présentes à venir la visiter à sa résidence à McCord après son retour de voyage de noces.

Va-et-vient

Mme Ephrem Bouffard est allée visiter ses enfants, M. et Mme Ernest Douville, à Vulcan, Alta, pour quelques jours.

M. William Patoine est revenu de l'hôpital de Regina, où il a subi une intervention chirurgicale. Il est en convalescence chez sa fille, Mme Park, à Mankota.

M. et Mme René Fauchon sont allés conduire leur fillette, Liane, à Regina, pour examens médicaux. En revenant ils ont visité des parents à Weyburn et Willow-Bunch.

M. et Mme Albert Gervais et leurs enfants, de Lajord, visitèrent la famille Aimé Fournier.

M. et Mme Ernest Dion, de Penhold, Alta, ont visité des parents et amis, la semaine dernière.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Claude Chabot à l'occasion de la naissance d'un fils, né le mercredi 7 octobre.

Mariage St-Jacques-Massé

Le samedi 3 octobre avait lieu, en l'église St-Jean-Baptiste de Ferland, le mariage de Mlle Simone Massé, fille de M. et Mme Hector Massé, de cette paroisse, à M. Denis St-Jacques, fils de M. H. St-Jacques, de Glentworth.

M. l'abbé Joseph Bernier, curé, bénit le mariage et célébra la messe nuptiale. Les servants étaient Conrad Massé, Hector et Arthur Brisbois et Roland Gervais.

Plusieurs beaux cantiques furent exécutés par les Guides, et Mme Homer Barsalon touchait l'orgue.

Les Louveteaux, en grande tenue, assistaient au sanctuaire.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en dentelle et tulle de nylon avec corsage ajusté garni de paillettes et de simili perles; son voile court de tulle de nylon était retenu par un diadème de perles. Elle portait un collier de perles et des boucles d'oreilles, cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses rouges et de noeuds de ruban garni de boutons de roses. Les pères respectifs des mariés servaient de témoins.

Mme Denise Jacquin, dame d'honneur, et Mlle Claire Massé, demoiselle d'honneur, portaient des robes bleues identiques et de petits chapeaux de même teinte; leurs bouquets se composaient d'oeillets roses. La bouquetière, Edithe Massé, portait une robe d'organza rose. Robert Tétreault portaient les anneaux. Les garçons d'honneur étaient MM. Gilles St-Jacques et Paul Jacquin, d'Estevan. MM. Gaston St-Jacques et Raoul Massé agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie religieuse, un banquet eut lieu à la salle pour 125 invités. M. Paul Jacquin était maître de cérémonies. Mlle Marquise Monette avait charge du registre des invités.

La table était décorée d'un superbe gâteau à trois étages, dont le premier étage était garni d'insignes Guides, la mariée ayant été première assistante cheftaine Guide. Elle reçut donc, à l'église, les honneurs de cette société.

M. l'abbé J. Bernier félicita les mariés et leurs parents et offrit ses voeux de bonheur au cours du banquet. Une soirée dansante eut lieu à la salle de McCord.

Les mariés partirent à Banff, Alta, et Vancouver, C.-B., pour leur voyage de noces. A cette occasion, la mariée portait un costume rouge avec accessoires noirs et un bouquet de corsage de fleurs blanches.

Les nouveaux époux résideront à McCord.

Willow-Bunch

Çà et là

Le Congrès des Instituteurs eut lieu cette année à Rockglen, les 8 et 9 octobre.

Mlle Gisèle Mathieu est partie à l'Université de Saskatoon continuer ses études.

Mme Albert Lemieux passa quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Ecker, à Estevan, dernièrement.

M. et Mme Lucien Couture sont allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme René Couture, à Ferland.

M. et Mme Edmond Corneillier sont partis le 4 octobre passer la saison froide à Verden, Ont., chez des parents, comme par les années précédentes. Leur frère, M. Raymond Lafrenière, qui passa l'été ici, retournait avec eux dans l'Est.

M. et Mme Lionel Rainville et leur famille sont partis demeurer à Coronach, où ils ont acheté le restaurant "Star Cafe". Tous leur souhaitent bonne chance dans leur nouveau commerce.

M. Bernard Philippon est l'entrepreneur de la nouvelle maison du médecin local qu'il est à bâtir en face de la maison de M. Pierre Campagne.

M. Jean Bonneau se bâti une maison, où était autrefois la maison de ses beaux-parents, M. et Mme Amédée Roy. Ce dernier logis fut déménagé sur la propriété de M. Bonneau, située à l'est du village.

M. et Mme W. Pederson ont loué la maison de M. et Mme Roy, ces derniers étant partis en Colombie-Britannique, demeurer chez leur fille, Mme Alphonse Pelletier, pour quelque temps.

M. Rodolphe Légaré est décédé subitement le 1er octobre chez son fils, Alcée, à Winnipeg, Man., et non pas à Moose Jaw. Il était âgé de 82 ans.

Les funérailles eurent lieu à Winnipeg le 6 octobre. Il laisse dans le deuil son fils, Alcée, et une fille, Yvonne, à Toronto. Il a vécu à Willow-Bunch voilà plus de 50 ans, étant un pionnier de la paroisse.

M. et Mme Raoul Vézina et leur famille ont vendu leur boulangerie et leur maison, récemment. Ils partiront bientôt pour demeurer en Colombie-Britannique. M. et Mme Omer Mondor occupent leur maison actuellement.

M. Alcide Boisvert et Mme Albert Cayer gagnèrent chacun un panier de provisions au magasin Coopératif de Willow-Bunch.

Félicitations à M. et Mme Marcel Dionne à l'occasion de la naissance d'un fils, ainsi qu'à M. et Mme Lucien Lavallée, de Cardross, à l'occasion de la naissance d'une fille, à l'hôpital local.

Un shower eut lieu récemment chez Mme Léonard Bourdages en l'honneur de Mlle Julie Desautels, qui se maria le 18 octobre à M. Léo Préfontaine. Elle reçut plusieurs cadeaux et une bourse de ses parents et amies.

Gravelbourg

Va-et-vient

Les personnes suivantes sont venues en fin de semaine chez leurs parents: M. et Mme Nelson Boyer, de Humboldt, chez M. et Mme Simon Mailhot; M. et Mme Léo Lirette, de Regina, chez M. et Mme Henri Forest; Mlle Yvonne Dumont, de Regina, chez M. et Mme Thomas Dumont; M. et Mme Albert Huppé, de Maple Creek, chez MM. et Mmes Arthur et Simon Mailhot; M. et Mme Guy Doll et leurs enfants, Marguerite, Arthur et Edouard, chez leur mère, Mme Juliette Doll; M. et Mme Roland Carter, de Regina, chez M. et Mme Pierre Lafrance; M. et Mme J. Collins, de Saskatoon, chez M. J.-P. Vermette; M. et Mme Maurice Fauchon, de Weyburn, M. le Dr et Mme Dollard Fauchon et M. et Mme Jean Fauchon, de Swift Current, Mlles Marcelle et Dolorès Fauchon, de Regina, chez Mme Léo Fauchon.

Sont partis en fin de semaine: M. et Mme Ovide L'Heureux et leur famille, chez leur fille et soeur, Edith (Mme Roger Bouvier), à Fisher Branch, Man.; Mme Napoléon L'Heureux, chez son fils, M. l'abbé Lionel L'Heureux, à St-Hubert; M. et Mme Dumont Lepage, chez leurs enfants, M. et Mme Norbert Lepage, à Calgary; M. et Mme Auguste Pilon, chez leurs enfants, M. et Mme Marcel Pilon, à Nokomis, Sask.; Mlle Yvonne Sicotte, chez M. et Mme Sicotte, à St-Pierre-Jolys, Man.; M. et Mme P. Marchand, chez leur fille, à Regina; M. et Mme Noé Blanchard, également chez leur fille, à Regina; Mlle Aline Mailhot, chez ses parents, M. et Mme Paul-Emile Mailhot, et M. Richard Harbers, chez ses parents, à Dana, Sask.

Prud'homme

Çà et là

M. l'abbé P. Carrier se rendit à Montréal, dernièrement, pour une courte visite dans sa famille. Il fut remplacé par MM. les abbés S. V. Banoski et Lacroix.

M. et Mme G. Ringuette se rendirent à St-Boniface y visiter leurs deux fils au collège de St-Boniface.

Bienvenue à M. et Mme Kiehl, nouvellement arrivés à Prud'homme, ainsi qu'à M. et Mme David Labelle, qui sont revenus dans la paroisse après avoir résidé deux ans à Saskatoon.

Le 3 octobre, plusieurs paroissiens se rendaient à St-Denis pour assister au service funèbre de M. Jos. Raymond, frère des Rév. Mères St-Ursula et Ste-Mélanie, F.d.l.P., et père de Mmes Ernest Fontaine et Jos. Hounjet.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Etaient de passage à Prud'homme, dernièrement: chez M. Ludger Painchaud, M. Roland Marcotte, de North Battleford, M. et Mme Clair Painchaud, de Gravelbourg, et M. René Proulx et sa fille, Paulette, de l'école normale de Saskatoon; chez M. A Lepage, M. et Mme Raymond Lepage, de Saskatoon; chez M. Ludger Fontaine, M. et Mme Lionel Fontaine, de Domremy, chez M. Victorien Grimard, M. et Mme Wilfrid Dubé et leur famille, de St-Brieux, M. et Mme Laurent Grimard et leur famille, de Saskatoon, M. et Mme Laurent Loiselle et leurs enfants, de Meadow Lake, M. et Mme Paul Loiselle et leurs enfants, de Vonda; chez M. et Mme Auguste Hannotte, Mme Josephine Forcier, mère de Mme Hannotte, de Prince George, C.-B.; chez M. et Mme Emile Préfontaine, M. Paul Hoscheit, frère de Mme Préfontaine, de Swan River, Man.

Furent hospitalisés à Cudworth: M. Gilles Ringuette, Mme Laurier Lepage et Mme Robert Grimard. Mme Grimard est actuellement en convalescence chez ses parents, à Marcelin.

M. et Mme Hervé Poillèvre ont eu le plaisir d'aller chercher leur fillette, Yvette, hospitalisée depuis deux mois et demi.

M. l'abbé P. Carrier est à faire la visite paroissiale de la mission hongroise de St-Lassio.

MM. et Mmes François Normand et Adélard Jeanneau se rendirent à Marcelin, le 8 septembre, pour assister au service funèbre de M. Thomas Gauthier. Mme Gauthier est la soeur de M. Normand.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. François Normand et sa famille sont allés à Kenaston, le 10 octobre, assister au mariage de Mlle Paulette Normand.

Le Congrès Général de l'ACFC les 23, 24 et 25 octobre, à Regina, est le ralliement de tous les Franco-canadiens de la Saskatchewan



JEUNESSES AUJOURD'HUI

Opinions et activités de la Relève



Lettre d'ouverture

Chers membres de la Relève,

Je prends cette opportunité pour vous annoncer la démission de Jean-Guy Léveillé comme président provincial et mon élévation à ce poste. Notre secrétaire-trésorier est, de nouveau, Edouard Mousseau. Le (la) vice-président (e) sera élu (e) lors de la réunion de l'exécutif provincial qui aura lieu le 25 octobre (vous recevrez du courrier à ce sujet).

Lors de la réunion des adultes responsables le 26 septembre, les adultes ont donné des résumés sur les activités de la Relève dans leurs centres; et, maintenant, je suis certain qu'avec l'appui de tous les membres, de tous les clubs, de tous les centres, l'année 1964-65 sera l'ANNEE DE LA RELEVE.

J'encourage fortement la formation des clubs (si possible) et une plus grande fraternisation entre les différents centres. J'exige un plus grand effort de la part de tous les membres (anciens et nouveaux) pour appuyer la langue française sous tous les aspects.

Félicitations à St-Lazare qui s'unit à la Cause. J'espère qu'ils profiteront de l'aide que tous les centres sont prêts à leur offrir.

Comme dernier conseil, je veux vous rappeler que:
Sans moi, vous pouvez **moins** faire.
Sans vous, je ne peux **rien** faire.
Ensemble, on peut **tout** faire.
Votre tout dévoué,

Claude-A. COMEAULT,
président provincial.

REPROCHES ADRESSÉS AUX JEUNES FILLES

En commençant mon discours, j'aimerais préciser: ce que je reproche à la jeune fille va pour toutes les filles du monde entier et je ne médis de personne en particulier.

En premier lieu, chères demoiselles, j'aimerais vous parler de votre personnalité. N'oubliez pas de toujours faire valoir votre propre personnalité; hâtez-vous de faire les premiers pas, n'attendez pas que quelqu'un d'autre le fasse. Pour moi, je déteste celles qui se fient seulement aux autres. Sachez écouter, intéressez-vous aux personnes que vous rencontrez, offrez de partager vos loisirs, ne vous diminuez pas à deux ou trois amis. Soyez sociables, intéressantes et gaies et votre personnalité ne manquera pas de s'épanouir pour le bien général.

Ne soyez pas de celles qui se laissent gagner par le "flirt"; vous allez peut-être vous rendre compte que tout ce que vous pratiquez n'est autre chose qu'un jeu sentimental où l'on satisfait ses passions sans en retirer aucun profit. Peut-être y en a-t-il parmi vous qui font des fréquentations régulières avec l'intention de se marier. Ce n'est pas mal en fait, mais, si vous ne prétendez pas vous marier, je vous laisserais savoir de laisser de côté ce jeu à sentiments, puisqu'il vous sera plus tard un problème. Combien de gars et de filles, après avoir passé toutes ces expériences, sont maintenant dégoûtés de l'amour et ils auront de la misère à se fier après avoir trompé et s'être fait tromper. Le "flirt" est une véritable déviation de l'amour humain, car en plus de perdre du temps ces jeunes filles trompent ceux qu'elles enjôlent.

Pour jouer ce jeu, chères demoiselles, est-ce que vous ne comptez pas quelquefois sur votre apparence, votre toilette et vos cheveux? Par exemple, la jeune fille pour cacher son faux personnage, se teint les cheveux pour se rendre plus populaire avec un tel. Vraiment, elle l'enjôle. Cette fille est hypocrite. En face de "son" garçon, elle fait tout pour lui faire voir qu'elle est parfaite. Au contraire, elle veut seulement s'en amuser comme un "substitut". Ne craignez pas, j'en ai vu de ces filles qui, après avoir rendu les garçons fous d'elles, en avoir fait des sots, des guenilles, les laissent de côté pour en prendre d'autres. Elles peuvent tout faire pour se conduire bien loin dans toutes sortes de dangers. S'il vous plait, jeunes filles, soyez franches et dites donc la simple vérité à vos préférés, ça, c'est de la vraie amitié chrétienne. Vous allez voir, plus tard, vous n'en aurez pas de regret.

Je ne peux vous dire de ne pas employer du maquillage, puisqu'en réalité, ce n'est pas de mes affaires. Mais ce que je désire, c'est que vous n'en fassiez pas usage d'une manière hypocrite pour attirer les garçons. En vérité, une fille, qui se barbouille la figure avec toutes sortes de cosmétiques, rouge à lèvres, poudre, ombrage à paupières et qui se peinture même les sourcils, n'est certainement pas plus aimable que celle qui se fait une toilette bien ordinaire. Ce n'est certainement pas l'apparence qui va vous rendre plus heureuse, vous avez déjà dû en faire l'expérience.

Les filles qui se promènent dans les rues avec des jupes serrées au-dessus des genoux ne sont pas jolies en fait. Peut-être qu'elles pensent que cela va attirer plus de garçons. Justement, ce sont celles qui veulent se faire courir par les garçons. Il ne faut pas oublier, chères demoiselles, que ce ne sont pas toujours les meilleurs que vous allez rencontrer par ce moyen. Un jeune homme avec une tête sur les épaules s'éloignera d'un tel piège. Ces filles pleureront plus tard d'avoir agi d'une telle manière, parce qu'elles auront pour époux l'homme le plus bête dans toute la force du mot, qu'elles auront pu rencontrer. Et puis, qui sera responsable? La fille autant que le garçon, n'est-ce pas?

Les filles qui connaissent et qui comprennent la vie chrétienne, je suis sûr, réfléchiraient un peu avant de gambader avec toutes sortes de gamins. Elles songeraient à leur foyer et surtout à sauver leur âme. Je puis vous dire que ces filles seront très heureuses dans leur vie de mariage si elles savent se conduire en jeunes filles aimables, pures et distinguées.

Je me permets de vous citer en terminant la **Prière de Guy de Larigaudie**: "Mon Dieu, faites que nos soeurs les jeunes filles soient harmonieuses de corps, souriantes et habillées avec goût. Faites qu'elles soient saines et d'âme transparente, qu'elles soient la pureté et la grâce de nos vies rudes, qu'elles soient avec nous, simples, maternelles, sans détour ni coquetterie. Faites qu'aucun mal ne se glisse entre nous, et que nous soyons les uns pour les autres, une source non de fautes, mais d'enrichissement".

Damien PERREAULT,
St-Lazare, Man.

Les constitutions de la Relève manitobaine

(1ère partie)

Préambule, nature et buts:

La Relève manitobaine est un mouvement de jeunes Canadiens français désireux d'assurer le progrès de leur groupe ethnique et catholique au Manitoba et de la promouvoir dans tout le Canada. Le mouvement vise à produire une élite consciente de la beauté et de la valeur pratique, à l'âge moderne, des cultures canadienne-française et française, afin de les apprécier davantage et d'en faire bénéficier les autres.

Moyen d'action:

La Relève manitobaine entend former ses membres par la prière, l'étude et l'action. Elle compte ainsi initier graduellement ses membres actifs aux oeuvres et aux fonctions qui les attendent comme adultes canadiens-français.

Les constitutions:

Article I: Devise et patrons.

La devise de la Relève manitobaine est "le français à l'honneur". Le patron principal de la Relève manitobaine est Don Bosco. La patronne secondaire du mouvement est sainte Jeanne d'Arc.

Article II: Blason.

Le blason officiel de la Relève manitobaine comporte comme éléments constitutifs:

a) un flambeau: symbole d'idéal pour la jeunesse; invitation constante à garder la foi et la langue.
b) deux feuilles d'érable: symbole national.
c) le bison des armoiries du Manitoba.
d) deux fleurs de lis: symbole d'origine française.
e) la devise: le français à l'honneur.

Article III: Membres.

a) Membres honoraires:
 1 — sont membres honoraires en vertu de leur office:
  a) l'archevêque de St-Boniface
  b) le président de l'A.I.L.F.M.
  c) le président de l'A.E.C.F.M.
  d) les anciens présidents provinciaux de la Relève manitobaine.
 2 — d'autres noms pourront être ajoutés à cette liste de membres honoraires. Le choix se fera de la façon indiquée par l'exécutif provincial

b) Membres actifs:

Tout élève franco-manitobain participant aux activités de la Relève et ayant payé sa cotisation sera considéré membre actif.

Le flambeau de la Relève est entre vos mains

C'est avec un réel plaisir que j'ai accepté, sur votre proposition, la responsabilité de la page bimensuelle de la Relève. Bien sûr, je ne me cache pas les difficultés inhérentes à une telle charge, et je ne vous les cache pas non plus. Mais l'enthousiasme que vous avez manifesté l'an dernier et qui ne peut que s'accroître cette année m'invite à la confiance. Oui, j'ai confiance que **chacun** des membres de la Relève aura à coeur de faire sa part pour réaliser ce projet. Pensez-y! On vous offre une occasion unique que beaucoup de jeunes de votre âge souhaiteraient.

Vous avez dit oui. Bravo! Je n'en attendais pas moins de vous. Mais vous êtes encore perplexes sur les façons de collaborer. Rien de plus simple. Il suffit de m'envoyer des comptes rendus d'activités françaises de vos centres respectifs, avec photographies lorsque vous le pourrez. Ou bien avertir qu'une soirée aura lieu à telle date. Nous ne ferons jamais assez pour nous encourager les uns les autres et nous sentir les coudes plus rapprochés. Le seul fait de nous voir plus groupés décuplera nos forces. Connaissant d'avance ces temps de réunion, j'imagine très bien que plusieurs ne pourront résister à la tentation de s'y rendre.

Autre point. Vous avez lu un beau livre français; pourquoi, dans un article bref, n'en feriez-vous pas un résumé accompagné de vos réflexions personnelles? De grâce, mettez la gène de côté. Notre langue mérite que nous la fassions connaître. Si vous laissez faire les autres et que les autres vous laissent faire, à quoi aboutirons-nous?

Comme nous n'avons pas la prétention d'avoir la formule idéale, et que les cadres sont assez souples, allez-y de vos suggestions pour alimenter cette page et la rendre plus intéressante. Filles et garçons, rivalisez d'ingéniosité pour réveiller les moins vaillants. Je n'en dis pas davantage, car j'ai l'assurance que vous voudrez jouir de ce privilège afin de jouir un jour de tous vos droits.

Toute correspondance destinée à être publiée devrait normalement passer par le responsable local et être signée par le rédacteur ou la rédactrice de l'article.

Adressez tout simplement à:
Aimé-Onil Dépôt, C.S.V.,
responsable de la Relève
au journal,
Collège St-Joseph,
Otterburne, Man.

Lectures recommandées

Face aux requins de la mer Rouge
(par Gilbert Doukan)

La théorie du docteur Gilbert Doukan disait que les requins n'attaquent jamais un homme complètement immergé. Ce livre raconte l'histoire réelle d'un homme qui s'est jeté dans la gueule des requins pour prouver sa théorie. Gilbert Doukan a su nous narrer ses aventures fascinantes que lui-même a pu vivre dans les profondeurs de la mer Rouge. Il passa à travers tous les dangers, les périls des profondeurs infestées de requins, et nous écrit ses aventures dans le livre **Face aux requins de la mer Rouge, Collection Marabout Junior.**

Gilbert Doukan sait nous faire comprendre et même nous faire revivre avec lui ses moments de danger en face des squales. Il fait de si belles descriptions que notre imagination nous transporte dans les profondeurs pour nous faire admirer les couleurs frappantes des coraux et des petits poissons des eaux tropicales. L'auteur a tellement bien écrit ce roman qu'on est comme hypnotisé en le lisant, et il faut absolument le finir. Ainsi, ce livre est bien un des meilleurs romans que j'aie lus.

J'espère, mes amis, que la prochaine fois, en passant près d'une bibliothèque, vous vous arrêterez et que vous choisirez ce livre. Vous l'apprécierez, beaucoup, j'en suis sûr.

Gilbert D'AUTEUIL,
11e année, Collège
St-Joseph, Otterburne.



M. Séraphin Marion, de l'Université d'Ottawa, semble chez lui au milieu de cette jeunesse sur laquelle il compte pour la survivance française. Nous voyons sur la photo, première rangée, de gauche à droite, le R. F. A.-O. Dépôt, C.S.V., Madeleine Gagné, Claire Pilotte, M. S. Marion et Alice Roy; deuxième rangée, M. Edmond Préfontaine, Georges Prescott, René Sabourin et Donald Trudel. Les trois demoiselles sont de l'Institut Collégial de St-Pierre-Jolys; les trois garçons, du Collège St-Joseph d'Otterburne. Ces jeunes s'occupent tous activement de la Relève manitobaine.

Comité local de l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste

Gaëtane Fontaine, vice-présidente — Berthe Lavallée, présidente — Madeleine Bissonnette, secrétaire

Mort à Apathie-indifférence! Vive Zèle-enthousiasme!

Le 24 septembre au soir, à l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste, avait lieu une soirée organisée par les responsables de la Relève de l'an passé. Parmi les 95 membres présents, on comptait M. l'abbé G. Dionne, chapelain, les Rév. Srs Edmond, principale, et Marguerite-Yvonne, adulte responsable, et les institutrices.

Le thème de notre soirée était les "Chansonnettes françaises". Gaëtane Fontaine dirigeait les chants accompagnés par Rose Vermette à l'accordéon, et à la guitare par Bertrand Poulin. Après plusieurs chansonnettes exécutées avec entrain, tous, au rythme de "Sur la route il faut chanter" s'acheminèrent vers le feu de joie. Là, on brûla le bonhomme de paille Apathie-Indifférence aux cris de "Mort à Apathie-Indifférence" pour acclamer "Vive Zèle-Enthousiasme". Des chansons à répondre, des canons, des rondes, dirigés par les élèves, réveillèrent en nous notre amour pour notre langue française.

Les applaudissements ne manquèrent pas pour acclamer le nouveau comité élu durant la soirée. Félicitations à notre présidente, Berthe Lavallée. Nous accueillons avec enthousiasme Gaëtane à la charge de vice-présidente. Madeleine Bissonnette fut élue secrétaire et Bertrand Poulin, trésorier. Nous tenons à remercier Denis Marion, notre président de l'an passé, de son dévouement pour la Relève.

Pour terminer cette soirée si bien réussie grâce à la coopération de tous et au dévouement de plusieurs étudiants, M. l'abbé G. Dionne entonna un cantique à la sainte Vierge et nous donna sa bénédiction. Les jeunes se dispersèrent en chantant "Bonsoir, mes amis, bonsoir".

Madeleine BISSONNETTE.

Impressions des membres

Hier, j'ai vraiment été touché de la bonne humeur lors de la réunion de la Relève. L'enthousiasme régnait parmi les élèves. Bien que je ne sois pas un serin des bois, j'ai chanté quand même à pleine voix. J'espère que la Relève encouragera plusieurs de ces rencontres, car ce mouvement a en moi un membre fidèle.

Raymond BARNABE.

Ah! quel plaisir! Les élèves sautillèrent allègrement autour du feu de joie et chantèrent à tue-tête, de toute leur âme. Nous étions fiers de voir brûler, se tordre, mourir Apathie-Indifférence. Energie, entrain, enthousiasme prendront sa place dans notre école.

Dora DUPUIS.

L'organisation était excellente et la soirée fut conduite avec ordre et savoir-faire. L'âme frémit et la joie déborde quand, la main dans la main, nous dansons autour de notre feu de camp et chantons à pleins poumons. Ce qui compte le plus, ce sont les sentiments que l'on ressent.

Rolande MARION.

Je m'attendais à une soirée ennuyante, mais quel plaisir j'ai eu! J'ai chanté comme un oiseau et voté comme un "Jacques". J'ai été très contente, satisfaite, enthousiaste des résultats des élections. J'ai surtout apprécié les chants et les rondes autour du feu. Les institutrices se sentaient jeunes; elles partageaient notre gaieté. Comme elles s'amusaient!

Noëlla LAFOND.

C'est lorsque le bonhomme de paille fut brûlé et que nous l'entourions avec nos jeux et chansons appropriés, que je fus le plus enthousiasmée.

Raymonde VERMETTE.

La soirée nous encourage à faire des efforts pour enrichir notre culture française. Renouveler cette expérience serait une idée merveilleuse.

Doreen ROY.

J'étais vraiment surpris par la nombreuse assistance. Les garçons m'ont beaucoup ébahi, car presque tous chantaient. Je suis sûr que les autres activités de la Relève vont avoir autant de succès que celle d'hier soir.

Raymond LARAMEE.

J'étais surtout transportée d'enthousiasme par les bonnes chansons françaises que nous avons chantées. Jamais n'ai-je vu un groupe aussi coopératif et heureux. Les voix résonnaient et vibraient comme des petits coups de tonnerre. Quel enchantement et ravissement lorsque le feu fut allumé! J'étais charmée d'entendre le craquement des flammes. Je suis vraiment émerveillée du grand succès et en remercie sincèrement notre grande animatrice, qui passe probablement des nuits blanches à penser à la Relève.

Claudette FILLION.

La Relève, nous y sommes! Oui, nous y étions tous hier soir à notre feu de camp qui marquait officiellement le début de notre année de travail dans la Relève. Les élèves, ainsi que les institutrices, avaient "le coeur plein de chansons et de la joie plein les poumons". Les élections furent un grand succès. Les nouveaux membres du comité éclataient de joie et d'enthousiasme. Mais c'est surtout dehors, autour du feu, que les élèves se sont vraiment mis dans la fête.

Léonne BEAUDETTE.

Merci

La rédaction de "Jeunesse Aujourd'hui", "page" de la Relève, se loge cette année au collège St-Joseph d'Otterburne, le R. F. Aimé-O. Dépôt, C.S.V., en étant chef d'équipe.

Cette page paraîtra à tous les quinze jours.

La direction de "La Liberté et le Patriote" est très reconnaissante de cette collaboration compétente et généreuse et souhaite aux responsables de la page l'appui de tous.

Appel aux anciens membres actifs de la relève

Nous avons grande peine de vous voir sortir des cadres de l'organisation de la Relève parce que vous avez terminé votre 12e année, alors qu'on pourrait dire que votre vrai rôle commence. La constitution ci-contre stipule que tous les jeunes qui ont à coeur l'essor de la langue française peuvent en faire partie. Les études supérieures, le monde du travail vous ont accaparés, mais n'ont sûrement pas annihilé en vous ce noble sentiment.

Nous désirerions mettre au point une formule qui vous conviendrait, mais il nous faudrait votre opinion sur la question. Rencontrez, s'il vous plait, le responsable de votre localité ou écrivez-nous à ce sujet. Nous serions heureux de travailler avec vous à la mise en oeuvre d'un projet à la hauteur de vos capacités et de vos aspirations. Les plus jeunes pourraient profiter avantageusement de votre collaboration dans les colonnes de cette même page. L'invitation est faite, nous attendons les réponses.

Nouvelles de l'Institut Collégial St-Pierre

Voilà déjà la Relève qui s'anime dans les écoles françaises du Manitoba afin d'encourager l'usage de notre belle langue! Le lundi 5 octobre, les représentants de chaque classe de l'Institut Collégial St-Pierre se réunissent sous la direction de la Rév. Sr M.-Anna-Josèphe, adulte responsable, et d'Alice Roy, vice-présidente de la division de la Rivière-Rouge. Les personnes présentes choisissent un comité local. Voici les résultats: présidente, Claire Pilotte, 12e année; vice-président, Jean Laroche, 11e année; secrétaire-trésorière, Louise Lahaie, 10e année.

Le samedi précédent, 3 octobre, trois étudiantes de la 12e année, Madeleine Gagné, Claire Pilotte et Alice Roy, membres très intéressés de la Relève et représentantes de l'Institut Collégial St-Pierre, ont le plaisir et l'insigne honneur de rencontrer M. Séraphin Marion, personnage distingué. Le docteur Marion demeure quelques jours seulement au Manitoba et durant ce temps il nous fait l'honneur d'une visite à notre école secondaire pour nous communiquer son enthousiasme et son optimisme face à la situation française au Manitoba.

Louise LAHAIE,
10e année.

Chant officiel de la relève

1 — C'est un bateau qui fend les eaux,
Les eaux d'un français tout nouveau,
La Relève (bis)
Guidé par des marins hardis,
Qui sont du français tout épris;
La Relève: Nous y sommes!

2 — Hissons bien haut notre drapeau
Qu'il batte au vent des renouveaux,
La Relève (bis)
Par-dessus bord la comédie
D'un terre-à-terre bien trop chérie;
La Relève: Nous y sommes!

3 — Bravant la pluie, l'intempérie,
Voguant là où le soleil luit,
La Relève (bis)
Vers l'horizon s'élancera
Au quai français accostera;
La Relève: Nous y sommes!

4 — Et c'est au port qu'on fêtera,
Notre navire qu'on saluera,
La Relève (bis)
Qu'on chantera toujours bien haut
Qu'il est du français le héraut;
La Relève: Nous y sommes!

Félix Leclerc envoie une lettre d'encouragement au Cercle Molière

Ayant appris que le Cercle Molière présentait trois de ses pièces les 29 et 30 octobre, Félix Leclerc a eu l'extrême obligeance d'envoyer ses encouragements à la troupe. Le texte de sa lettre autographe sera reproduit dans le programme du spectacle.

Les trois pièces qui le composent seront interprétées par une douzaine de comédiens, certains déjà bien connus des habitués du Cercle Molière, d'autres qui feront leur début à cette occasion. Présentons-les par ordre d'ancienneté.

Paul Léveillé fait figure de doyen de la troupe, car il jouait déjà en 1961 dans "Dulcinée" qui remporta le premier prix au Festival régional d'Art dramatique. De Marie-Thérèse Boily, on se rappelle surtout l'interprétation du rôle d'Anne Frank; elle vint au Cercle par l'Atelier, comme d'ailleurs André Gélinas. Fait qui vaut la peine d'être noté, celui-ci a depuis deux ans participé avec succès à tous les spectacles. Alphonse Tétrault faisait un début remarqué l'hiver dernier dans "Mousseline", et c'est dans "Le Journal d'Anne Frank" qu'on vit pour la première fois Jeannette Lord, tandis que Francis Fontaine se joignait à la troupe pour la dernière représentation de la saison dernière.

Après avoir travaillé avec dévouement et diligence dans l'ombre des coulisses, Jeannette Arcand affrontera pour la première fois le public du Cercle Molière à la Soirée Félix Leclerc. Y participeront également Claude de Dorge, André Martin, Irène Mahé, Michelle Veilleux, Ronald Séguin, Denis Chénier et Paul Chartier. Les metteurs en scène, qui rempliront également des rôles, sont Jean-Guy Roy pour "La Veuve" et "Les Bergers", et Roland Mahé pour "Rame et Sylvie".

C'est pour travailler aux décors que Roland Mahé entra d'abord au Cercle Molière. Il montait sur les planches pour la première fois la saison dernière alors qu'il interprétait le rôle de Kramer dans "Le Journal d'Anne Frank". Aussitôt après, il se chargeait de la mise en scène d'extraits du "Cid" pour la représentation offerte aux élèves de St-Boniface. On n'oubliera pas de sitôt le sens remarquable de la couleur, de la lumière, de la composition qu'il déploya à cette occasion. Les mouvements des personnages composaient de véritables tableaux, ce qui s'explique quand on sait qu'on avait affaire à un artiste. Roland Mahé venait en effet d'obtenir son diplôme de l'Ecole des Beaux-Arts de l'Université. On sait que depuis le début de l'année scolaire, Roland Mahé est chargé des cours de dessins que la commission scolaire de St-Boniface offre aux élèves. Avec la mise en scène de "Rame et Sylvie" entre d'aussi bonnes mains, on peut s'attendre à un spectacle de choix.

Quand on passe en revue tout ce qu'a accompli ici Jean-Guy Roy, on a peine à croire qu'il n'est parmi nous que depuis un an. Son premier rôle au Cercle Molière, celui d'Armand dans "Mousseline", lui valut des éloges mérités. Il incarna ensuite de façon remarquable le personnage du dentiste exigeant et bougon du "Journal d'Anne Frank". Il participa comme metteur en scène et comme interprète à la représentation offerte aux élèves le printemps dernier et obtint un franc succès. Son interprétation du rôle de Georges Dandin au Manitoba Theatre Center lui valut tant d'éloges que les examinateurs de l'Ecole Nationale du Théâtre demandèrent à l'entendre en audition. Malgré un manque total de préparation, il fit si bonne impression que ces messieurs lui proposèrent de l'admettre comme élève. Une offre aussi flatteuse ne se repousse pas, et voilà pourquoi Jean-Guy Roy nous quittera aussitôt achevée la représentation du 30 octobre. Ce sera pour lui comme une soirée d'adieu, mais c'est un "Au revoir" plein d'espoir que lui souhaiteront tous les amis — et ils sont nombreux — qu'il s'est fait durant son séjour à St-Boniface.

Rappelons que c'est à l'Institut Collégial St-Joseph que seront représentées les trois pièces de Félix Leclerc, les 29 et 30 octobre.

Nouvelle messe de Notre-Dame des Ecoles

MONTREAL (CCC) — A la demande de l'Episcopat canadien, Sa Sainteté Paul VI a concédé une messe propre en l'honneur de Notre-Dame des Ecoles. Cette messe remplacera celle du Commun de la Ste-Vierge qui, jusqu'à l'an dernier, était célébrée le jour de la fête.

Cette messe est concédée à toutes les institutions scolaires du Canada ou de tout autre pays qui en a obtenu l'autorisation, de l'école primaire à l'université, ainsi qu'aux professeurs religieux ou laïques, réunis en congrès ou en journées d'études. Elle est célébrée le jour de la fête, soit le troisième samedi d'octobre ou l'un des huit jours suivants — du 17 au 26 octobre — ainsi qu'à l'occasion des congrès ou journées d'études des professeurs.

Aux uns les chars, aux autres les chevaux, à nous d'invoquer le nom de notre Dieu. Eux, ils plient, ils tombent, nous, debout, nous tenons (Ps 20, 8-9)

LE CHRIST-ROI

L'Eglise catholique célébrera dimanche la fête liturgique du Christ-Roi, dont le décret d'institution date du 11 décembre 1925. En effet, Sa Sainteté Pie XI l'annonçait alors aux fidèles du monde entier dans son encyclique "Quas Primas" et en ordonnait la célébration, chaque année, le dernier dimanche d'octobre.

Et l'Evêque de Rome, en proclamant la souveraineté et l'autorité du Divin Maître, affirmait qu'il ne voyait pas d'autre moyen de ramener et de confirmer la paix du Christ sur la terre.

Le genre humain ne possède pas encore cette paix tant désirée. Il gémit sous le poids de maux de toutes sortes.

Le monde ne récolte-t-il pas les fruits amers du communisme qui a chassé le Christ de la vie des individus, des familles et des sociétés? Qui l'a écarté des écoles, des foyers, des parlements, pour mieux l'arracher ensuite des coeurs et mettre un terme au "mythe chrétien"?

• • •

Pourtant, la Royauté du Christ est vraiment universelle. Tous doivent la reconnaitre: les sociétés comme les individus.

Jésus est roi, le plus puissant des rois; Jésus est législateur, le plus intelligent des législateurs. Jésus est juge, le plus équitable des juges. Trop souvent ne l'oublions-nous pas?

Sa royauté s'étend des plus grandes choses aux moindres détails. Elle couvre le ciel et la terre. De bonne volonté ou de force, toutes les générations lui ont été ou lui seront soumises. Elle participe à l'éternité de Celui qui la détient.

Dans l'Evangile, il a donné au monde un commandement nouveau d'amour, de charité, de justice. Il lui a apporté la lumière, la vérité, la paix, la promesse de jours meilleurs. Que ne méditons-nous davantage sa loi pour en saisir toute la signification, pour y conformer plus exactement notre vie?

Enfin, le Rédempteur jouit d'un pouvoir judiciaire qui restera sans appel. Personne ne pourra échapper à son jugement. Il attend l'homme dans son éternité. Les peuples sont récompensés ou punis dans le cours du temps: l'histoire ne le démontre-t-elle pas à tous ceux qui veulent comprendre?

En cette solennité de la fête du Christ-Roi, réfléchissons bien sur la nature de cette royauté et sur ses multiples bienfaits; revenons un peu sur nous-mêmes et demandons-nous avec Mgr André du Bois de La Villerabel, si "nous le (le Christ) traitons bien comme un roi . . ., si nous ne le confinons pas dans nos églises . . ., si nous ne le découronnons pas en le cantonnant dans un coin de notre vie . . . , et si nous pouvons nous vanter de l'avoir bien compris . . .?

André ROY.

Billet du vendredi

L'HOMME D'ESPRIT QUE FUT ALPHONSE ALLAIS

Spécial à La Liberté et le Patriote

Alphonse Allais, qui fut en son temps et en son pays le prince des humoristes, mourut à Paris le 28 octobre 1905.

S'il vivait, il aurait aujourd'hui cent dix ans, pour cette excellente raison — comme il n'eût pas manqué de le noter, qu'il naquit en 1854.

Il aurait ajouté, connaissant l'histoire des hommes et la sienne, qu'il eût été pour lui invraisemblable d'atteindre cet âge respectable, l'état habituel de sa santé n'autorisant pas à y prétendre.

Il trépassa dans une chambre d'hôtel, foudroyé par une embolie, au moment où il se préparait à rejoindre sa femme et sa fille à Bruxelles.

S'il fut longtemps oublié, ignoré, méconnu, voilà qu'on le redécouvre comme par hasard, aussi fin et subtil que jamais, ironiste à froid, capable des pires audaces pour faire rire.

Il écrit, par exemple, ceci: "Je trouve dans mon courrier une lettre signée de Mgr l'Archevêque de Paris. J'ai tout lieu de la tenir pour apocryphe. Elle est, en effet, écrite sur du papier à en-tête de la brasserie Pousset, endroit bien connu comme étant de ceux que fréquente rarement Son Eminence."

• • •

Sacha Guitry l'admirait, qui passa sa vie à essayer de le tirer de l'ombre, y réussissant plutôt mal, puisqu'un jour il jugea à propos d'écrire:

"Un miracle s'est produit, il y a quelques mois. A moi, qui depuis trente ans parle d'Alphonse Allais et qui ne perds jamais l'occasion d'en parler, voilà qu'on m'en parle à présent."

Pendant son service militaire à Lisieux, qu'il accomplit sans enthousiasme, Allais n'apprend qu'à battre le tambour, ce qui lui sert plus tard au **Chat noir** de Rodolphe Salis.

Il y laissa le souvenir d'un parfait tire-au-flanc et de propos sortant de l'ordinaire.

A un officier qui demandait pourquoi il demandait une double permission, de nuit et de jour, il répondit qu'il était bigame, ajoutant:

"Alors, je voudrais la permission de la nuit comme homme marié, et la permission de la journée comme bigame."

Au régiment, il affectait un défaut de prononciation, disant: **mon carpitaine, mon cormandant.**

On l'envoya au médecin major, qui tenta de le prendre en flagrant délit.

— Et moi, de demander celui-ci, qu'est-ce que je suis?

Allais ne se laissa pas démonter:

— Vous, vous êtes un merdecin mirlitaire.

Plus tard, alors qu'on discutait devant lui sur l'auteur inconnu qui aurait écrit les pièces signées Shakespeare, Allais de donner son opinion:

"La preuve que ce n'est pas lui qui les a écrites, c'est qu'il signait Willy."

A l'époque, le chroniqueur Willy, mari de Colette, était à son meilleur, et Shakespeare se prénommait William.

• • •

Alphonse Allais naquit à Honfleur en Normandie, où son père tenait une pharmacie, le 20 octobre 1854.

Encore un peu et il devenait lui-même pharmacien, car il commence par suivre dans le sillage paternel, fait un stage aux pharmacies Vigier et Chalard à Paris, s'inscrit à l'Ecole de pharmacie.

Cela ne devait pas durer longtemps, car le régiment le prend et c'est la fin de sa carrière première.

De retour dans la capitale, il fréquente les brasseries dites littéraires, se joint au groupe des Hydropathes fondé par Emile Goudeau, passe au **Chat noir** que vient de créer Salis, en 1882.

C'est là que le vient chercher Fernand Xau, qui l'amène à ce **Journal** dont il sera bientôt l'une des vedettes.

Pendant une vingtaine d'années, il écrit deux contes par semaine, dont l'un va au **Journal**, l'autre au **Sourire.**

Les lecteurs rient avec lui, mais il obtient un tel succès, sous l'angle littéraire, qu'aucun éditeur ne veut reprendre sa production sous forme de volume.

En 1891, ses amis se cotisent et publient 45 contes sous ce titre: **A se tordre.**

Il se vend 8,000 exemplaires de l'ouvrage, ce qui est considérable pour le temps, et Ollendorf donne l'année suivante la première édition de **Vive la vie**, qui ne reparaitra qu'en 1964 chez Flammarion.

Gloire à retardement, dirait Allais.

L'ILLETTRE.

L'Hallowe'en, ses origines et ses coutumes

Le 31 octobre marque la fête de l'Hallowe'en, encore célébrée au Canada, et nombreux sont les enfants qui se préparent pour cet événement.

Cette fête, qui tombe la veille de la Toussaint, connait des origines fort lointaines et fut célébrée de diverses façons dans plusieurs pays. Les anciens druides l'appelaient "Samhain", "la fin de l'été", qui se rapproche davantage de la traduction anglaise "Summer's End" et, à cette occasion, ils allumaient des feux de joie, dans la soirée, pour éloigner la saison froide.

Pour les jeunes enfants qui veulent fêter l'Hallowe'en, les parents verront à ce que les déguisements ne comportent aucun danger. Ces costumes de fantômes devront être inoffensifs, et les masques, comporter une perforation suffisante pour permettre la respiration.

Aux comptoirs des magasins, on trouve une abondance de spécimens "d'outre-tombe", qui feront la joie des petits.

Pour les fillettes, on voit même de petites perruques de toutes couleurs, qui seront utilisées pour les réunions de l'Hallowe'en. Incidemment, ces perruques, contrairement à celles qui sont destinées aux dames, sont peu coûteuses.

La tarte à la citrouille

A cette époque de l'année, les enfants utilisent les citrouilles pour en faire des lanternes d'Hallowe'en. Mais, ces courges géantes prennent une place d'honneur au menu familial.

Il faut dire que la tarte à la citrouille est un mets délicieux servi nature, recouvert d'une onctueuse crème fouettée ou accompagné d'une tranche de fromage. Ce dessert semble tout indiqué dans le cadre de l'automne canadien.

Il existe une quantité de façons d'inclure les couleurs de l'Hallowe'en, en dressant le menu quotidien. Ainsi, par exemple, après avoir vidé une orange, on s'en sert comme d'une jolie coupe, qu'on remplit ensuite de fruits en cubes, ou de sorbet à l'orange.

Dans le cas d'une joyeuse réunion d'enfants, le soir de l'Hallowe'en, on peut préparer un buffet très simple comportant des sandwiches variés, un assortiment de fromages, une corbeille de fruits frais, des boissons chaudes, ou du bon cidre de pomme.

Un jeu favori pour l'Hallowe'en consiste à tenter de saisir avec les dents des pommes accrochées ou flottant dans un baquet. C'est un amusement auquel, parait-il, s'adonnent même les parents.

Dans les magasins

Sans doute à cause de la prochaine fête de l'Hallowe'en, on note le déploiement des couleurs noir, orange et jaune, aux étalages de la mode.

Aux comptoirs de bijoux, des spécimens en or ou dorés ajoutent leur scintillement dans le décor et sont extrêmement populaires pour rehausser la robe noire.



PAIN FEU FOLLET donne 2 miches de 8"

- ¾ de tasse de lait
- ½ tasse de sucre granulé
- 1½ c. à thé de sel
- ½ tasse de margarine ou de beurre
- ½ tasse d'eau tiède
- 2 c. à thé de sucre granulé
- 2 sachets de levure sèche rapide
- 3 jaunes d'oeuf, bien battus
- 1 c. à table d'extrait d'orange
- Colorant rouge et jaune, ou orange
- 4½ tasses (environ) de farine tout-usage prétamisée
- Margarine ou beurre fondu
- Glaçage à l'orange (voir plus bas)
- Chocolat "chips"

Chauffer le lait jusqu'à frémissement; ajouter ½ tasse de sucre, le sel et ½ tasse de margarine. Laisser tiédir.

Entre-temps, verser l'eau tiède dans un grand bol. Ajouter 2 c. à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser.

Ajouter aux jaunes d'oeuf l'extrait d'orange et 2¼ tasses de farine. (Si vous le désirez, ajoutez du colorant pour que la pâte deviennne d'une riche couleur orange). Battre en pâte lisse. Rajouter suffisamment de farine pour faire une pâte souple (environ 2¼ tasses).

Renverser la pâte sur une planche légèrement enfarinée. La pétrir jusqu'à ce qu'elle soit souple et élastique. La mettre dans un bol graissé et badigeonner le dessus avec de la margarine ou du beurre fondu. Couvrir et mettre dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume, soit environ 1 heure et quart.

Abaisser la pâte avec le poing. Diviser en deux et façonner chaque moitié en une boule. Placer chacun dans un moule à gâteau rond de 8", graissé. Aplatir avec la main pour bien couvrir le fond des moules. Couvrir et mettre à lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume, environ 1 heure.

Faire cuire au four préchauffé à 375° F. (modéré) environ 25 minutes jusqu'à ce que la couleur soit dorée. Laisser refroidir sur des grilles et glacer avec la garniture à l'orange. Avec les morceaux de chocolat, faire les traits.

Glaçage à l'orange

Dans 3 tasses de sucre à glacer, mélanger ⅛ de c. à thé de sel, 2 c. à thé d'extrait d'orange et suffisamment de lait pour faire une pâte consistante (environ 4 ou 5 c. à table). Teinter le mélange avec du colorant (rouge et jaune ou orange) pour obtenir une pâle teinte d'orange. Etendre ce glaçage sur les gâteaux avant qu'ils soient complètement refroidis.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

On dit que la mode se déplace par cycles. C'est exact, même lorsqu'il s'agit de bijoux.

Cet automne, la mode de 1930 revient sur la scène de l'actualité, aussi bien dans les bijoux que dans les vêtements. On verra beaucoup de chaines longues et pendantifs qui égaieront les robes boutonnées dans le dos et les blouses strictes. On verra également beaucoup de frange. Les colliers, aussi bien longs que courts, seront de cristal. Le pendantif est le favori de la mode cet automne. Il y a les pendantifs pour aller avec les tricots et les costumes, et les autres, plus élaborés, pour accompagner les vêtements plus sombres et plus décolletés du soir.

✦ ✲ ✦

Une dame monte dans un train, s'installe et tend son billet au contrôleur:

— Mais, madame, il y a erreur: votre billet est pour Winnipeg et vous lui tournez le dos.

— Ce n'est pas grave, répond la dame.

Elle se lève et s'installe sur la banquette opposée.

✦ ✲ ✦

Pour réchauffer petits pains et "muffins", les envelopper dans du papier d'aluminium; ils obtiendront une chaleur uniforme.

✦ ✲ ✦

Faire plaisir! c'est ne pas songer à soi, mais aux autres; c'est avoir le coeur sur la main, à la portée de tous . . ., et ainsi créer le long de notre route, une atmosphère chaude, pleine de sympathie où tendent à plonger les mendiants d'un peu de bonheur et à se retremper les faibles et les craintifs.

✦ ✲ ✦

Si vous repassez un vêtement muni de boutons de fantaisie, servez-vous d'une cuillère pour isoler du fer à repasser ces boutons trop fragiles.

✦ ✲ ✦

N'omettez pas d'aérer dans la journée la pièce où l'enfant vit, sous prétexte qu'il fait froid. Couvrez-le suffisamment, en veillant à ce qu'il ne puisse se découvrir, puis aérez largement. Vous découvrirez l'enfant lorsque, la fenêtre étant refermée depuis un moment, la pièce aura repris une température normale.

✦ ✲ ✦

Un jeune homme se présente pour une demande d'emploi. Il est reçu par le grand patron assisté de sa secrétaire. Après les questions d'usage: nom, âge, examens, etc., le patron demande:

— Connaissez-vous la sténo?

— Non, répond le jeune homme étonné en regardant la secrétaire, mais si vous voulez bien me présenter . . .

✦ ✲ ✦

Le réfrigérateur est l'endroit le plus sûr pour faire dégeler la viande, même si c'est plus long que de laisser celle-ci à la température de la chambre ou de la placer dans un sac fermé sous un jeu d'eau froide. Pour dégeler la dinde, il faut allouer 5 heures par livre, environ, au réfrigérateur, et approximativement 1 heure par livre si on la dégèle à l'eau courante froide.

✦ ✲ ✦

Pour démastiquer des vitres, répandez un peu d'acide sulfurique sur le mastic; il s'amollira immédiatement.

Ne battez jamais un blanc d'oeuf dans un plat d'aluminium; il noircirait. Ce dernier se fouettera mieux si vous avez le soin de le mettre quelques minutes au froid, avant de le battre, et de lui ajouter une pincée de sel.

✦ ✲ ✦

Durant un programme de variétés, un speaker interviewe une charmante petite vieille dame qui vient de gagner un concours de nouvelles organisé par un grand magazine. Elle déclare:

— Je crois que ce ne serait pas si mal à la radio. On ne la passerait pas sur les gros récepteurs, bien sûr, mais simplement sur les petits transistors.

Proverbes égyptiens

Dans le dernier numéro de la revue "Vie et langage" (Larousse, éd.) on remarque un article que M. El Hakim, qui se livre en France à des recherches concernant l'histoire littéraire, consacre aux proverbes populaires de son pays. Voici, classés par thèmes, quelques-uns de ces dictions.

La prudence:

Celui qui a été piqué par un serpent tremble à la vue d'un bout de corde.

La prodigalité:

Tantôt deux veilleuses et une chandelle allumées, et tantôt une semaine dans l'obscurité.

L'hypocrisie:

On dit au loup: "Pourquoi suis-tu ces agneaux?" Il répond: "La poussière qu'ils soulèvent est bonne pour mes yeux."

L'envie:

Ce n'est point la mort de l'âne qui me chagrine, mais le plaisir des autres âniers.

Sobriété et contentement:

Plutôt le foin de ton propre pays que le blé étranger.

L'égoïsme:

On dit au chat: "Tes excréments sont un remède." Le chat fit un trou et les ensevelit.

La suspicion:

Tends-lui la main, mais compte tes doigts en le quittant.

La vénalité:

Avec de l'argent on peut délier le turban du juge.

La vérité:

Celui qui tient à dire la vérité devrait sortir de la ville.

Le snobisme:

On demande au mulet: "Quel est ton père?" Il répond: "Le cheval est mon oncle."

Le dénuement:

— L'empalé peut injurier le Sultan.

— Dans la caravane, seul le sans-chemise est en repos.

L'ironie:

Si la femme était un être viable, Dieu en aurait créé une pour Lui.

L'ironie du sort:

Elle est allée venger son père, mais elle est revenue enceinte.

"Ce n'est là qu'un choix fort restreint de proverbes égyptiens. Toutefois, écrit M. El Hakim dans la revue "Vie et langage", on peut remarquer que leur poésie rustique et leur truculence rabelaisienne éclosent en images hautes en couleur. L'assonance, mal rendue par la traduction, aide beaucoup à leur enregistrement dans l'esprit populaire, qui en fait une référence constante de sagesse et de bon sens. Si les proverbes français modernes tendent à devenir plus intellectuels, les maximes égyptiennes restent plus imagées, plus réalistes. Serait-ce là un trait particulier du caractère oriental?"

(Information Larousse)

Patron imprimé



Numéro du patron: 9067
Grandeurs: 14½ à 24½
Prix: 50c

Envoyez votre commande à:

Marion Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)



Q. — Veuillez me dire quel jour était le 3 octobre 1934? — **Une qui aime vous lire.**

R. — Le 3 octbore 1934 était un mercredi. Merci de vos bonnes remarques.

☆ ☆ ☆

Q. — Je voudrais savoir combien longtemps on doit porter le deuil pour sa grand-mère et pour celle de son mari ou de sa femme. Merci. — **Une qui veut savoir.**

R. — On ne porte plus le deuil pour une grand-mère sauf, si celle-ci nous a élevé. On doit évidemment porter des vêtements noirs ou foncés pour les prières et les funérailles.

☆ ☆ ☆

Q. — Je viens à mon tour vous demander un conseil. Je suis en deuil depuis peu de temps. Comme nous sommes à l'approche de Noël, je reçois beaucoup de cartes de souhaits, j'aimerais savoir si je dois répondre par des cartes de Noël, où des cartes de remerciements? Est-ce qu'il se vend des cartes spéciales pour cette occasion et où pourrais-je me les procurer? Toutes les cartes de remerciements sont-elles convenables? Merci de tous vos bons conseils. J'aime bien votre courrier. — **Une lectrice fidèle.**

R. — Une personne dont le deuil est récent n'envoie pas de cartes de souhaits à l'occasion des Fêtes. Elle se contente de remercier, les parents et amis de qui elle en reçoit, sur carte blanche. Vous pouvez vous procurer ces cartes dans les magasins et les librairies. Toutes les cartes de remerciements très simples conviendraient, mais elles doivent être blanches.

☆ ☆ ☆

Q. — Si je ne connaissais déjà par intuition votre esprit missionnaire, ce ne serait pas sans une certaine appréhension que je viendrais ainsi périodiquement faire appel à votre bienveillance, mais comme j'ai eu des preuves du contraire, je me rassure. Je vous demanderais donc de bien vouloir insérer encore ceci dans votre captivant "Courrier" — "Personnel". Auriez-vous l'obligeance, chère Louise, de faire diffuser par la voie de votre "Courrier" nos sincères remerciements à toutes les personnes qui nous ont fait parvenir dernièrement chapelets et autres objets pour les missions indiennes. Une mention toute spéciale pour le colis de Regina, tout particulièrement apprécié. Le tout sera utilisé avec profit pour l'oeuvre d'aide aux missions indiennes de Duck Lake, Sask,, C.P. 249. Encore une fois, grand merci. — **Co-missionnaire.**

R. — Je publie avec grand plaisir votre lettre, chère "Comissionnaire". Je serai très heureuse de lire le récit que vous voulez bien m'envoyer. Je suis certaine que cette lecture me fera grand bien tout en étant très instructive. Je vous remercie de votre bonne pensée.

☆ ☆ ☆

Q. — Avant notre mariage, mon mari qui est charmant et bon était très poli et galant envers moi. Jamais, lorsqu'il m'accompagnait, il ne me laissait ouvrir une porte ou porter un paquet. Maintenant, quoiqu'il soit toujours galant envers toutes les autres femmes, il oublie complètement ses petites attentions si précieuses envers une femme aimante. Je ne me plains pas vraiment, car je suis heureuse, il est bon mari et excellent père. Il lit souvent votre courrier et approuve vos opinions. Merci de m'avoir lue.

Qui serait comblée.

R. — Vous appréciez votre bonheur, je le sais, et comme beaucoup de femmes heureuses et d'autres aussi qui le sont moins, vous regrettez les petits riens qui sont non seulement des signes de délicatesse, mais aussi de bonne éducation. Il semblerait qu'un homme qui a su conquérir sa belle en se montrant poli et galant chercherait à entretenir la flamme de leur amour par les mêmes moyens sinon continuellement parce qu'ils lui sont naturels au moins pour venir en aide à sa femme en lui rendant la tâche plus facile.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 11

— N'avez-vous pas la T.S.F.? demande l'homme. On voudrait bien savoir ce qui se passe . . . Nous sommes trahis, ajoute-t-il d'un air mystérieux . . . Je n'ai plus de balles; je fais semblant de charger mon fusil, mais je n'ai rien à mettre dans la culasse.

— Voilà du vin blanc, dit Dominique, qui tend une bouteille et un verre.

Un train d'automobiles s'approche; vite, les deux soldats, celui qui parle et celui qui ne dit rien, s'enfuient et vont les arrêter.

Camouflé par une vieille toile de tente, un tirailleur sénégalais a allumé un morceau de bougie et lit avec attention un gros livre à couverture de carton. Il sourit à Marielle et lui dit:

— Moi, apprendre livre! Faut pas qu'Allemand gagne la guerre! Ça: théorie!

Le malheureux compte sur l'étude de la théorie pour ramener la victoire sous nos drapeaux.

— Je crois que nous vivons dans un monde de fous, décrète Marielle. Je voudrais que tout soit fini, qu'"ils" aient passé avec leur armée blindée, leurs canons, leurs tanks . . . Je suis lasse.

• • •

Le lendemain le soleil brillait, un oiseau chantait devant sa fenêtre, tout était si calme que la jeune fille sentit son coeur se dilater.

— Alors, on y va, chercher cette carte d'identité? lui demanda Dominique, toute contente de la voir détendue.

Elles allèrent l'après-midi vers le haut du village où se tenait la mairie.

Le secrétaire, brave homme, n'avait jamais eu autant de visiteurs. Une jeune femme blonde attendait en criant d'un ton de révolte:

— Front ordinaire? A moi? Un front ordinaire! Non, monsieur, je vous en prie, rectifiez!

Elle avait un accent étranger; mais le secrétaire, impassible, répondit que lui trouvait ce front très ordinaire, ce qui valait infiniment mieux qu'un font tordu, ou trop petit . . .

— Ah! vous! dit-il en regardant Dominique, je vais vous mettre: nez bourbonien . . .

— Mais je n'ai pas le nez bourbonien, protesta-t-elle; j'ai le nez droit . . .

— Il n'est pas tout à fait droit . . . Je vais mettre aquilin . . .

— J'aurai l'air d'avoir une fausse carte d'identité, dit Dominique . . . Pourquoi pas droit?

— Vous êtes toutes trop difficiles, déclare l'homme . . . Je ne suis pas aveugle! Je vois bien comment il est fait, votre nez: voyez, avec vos réclamations, vous me faites tourner la tête; j'ai oublié le "C" à aquilin . . .

— Mais il n'en faut pas, dit Marielle, qui s'amuse follement.

Il la regarde d'un air méprisant:

— Il en faut bien un à acquis. Alors?

Et rageusement, il met le C.

Riant comme de petites folles, elles redescendent le chemin qui mène à la maison Martin.

Un officier casqué, botté, couvert de poussière, leur barre la route:

— Où allez-vous? leur demande-t-il.

— Chez nous . . .

— Vos papiers . . .

Elles tendent leurs cartes d'identité toutes neuves . . .

— C'est bien. Rentrez chez vous et ne sortez plus!

— Sont-ils encore loin? dit Marielle, qui se met à trembler.

— A moins d'un kilomètre!

— C'est impossible, murmure Dominique.

Elle entraine Marielle: la menace se précise. L'ennemi va entrer dans ce village fait pour la douceur de vivre. On y connaitra la guerre, c'est-à-dire la chose la plus affreuse que les hommes aient inventée!

Le domestique des Lombards parlemente avec un jeune aspirant; il a ôté son béret et dit en bégayant d'émoi:

— M'sieur l'officier, ne pouvez-vous enlever cette mitrailleuse: la chèvre a peur, elle ne veut plus se laisser traire depuis que cet engin est installé à côté d'elle . . . Et puis ne pourriez-vous diriger le canon sur la Chambotte? Si vous tirez avec, vous allez détruire ma grange.

— Et vous vous étonnez de ce que nous ayons perdu la guerre! clame le jeune aspirant en regardant Marielle et son amie.

— Perdu la guerre? dit un capitaine qui arrive à grands pas. Mais elle n'est pas finie: elle ne fait que commencer! Dieu merci! Nous avons d'autres territoires!

— Que devons-nous faire? dit Marielle à cet officier qui parait courageux, sûr de lui. Des gens s'enfuient dans la montagne; devons-nous les imiter?

— Oui: plus prudent.

— Jamais ma tante ne voudra ne pourra nous suivre, gémit Dominique.

Le capitaine les regarde:

— Faites comme vous voudrez: si je vous conseille de partir et qu'un obus vous attrape, vous ne serez guère avancées . . . Vous dire de rester n'est pas plus sage! Abandonnez-vous à la Providence.

Puis, enfourchant une motocyclette, il part à toute vitesse.

Et le canon tonne: on n'y a d'abord pas pris garde . . . Un sifflement, puis un fracas de tonnerre . . . Ce n'est que cela, le canon!

— Venez chez nous, dit Marie Lombard aux trois femmes apeurées . . . Vous ne pouvez rester seules . . . Cette nuit, nous la passerons dans la cave: elle est assez profonde . . . Mon mari prétend que nous ne risquons rien . . .

. . . Le domestique racontait des histoires de l'autre guerre; il n'avait jamais vu un ennemi: seulement un casque pendu à une branche . . . Il espérait bien ne pas en voir cette fois encore . . . Marie Lombard récitait le chapelet, l'interrompant pour pousser de profonds soupirs.

— Ils ne tirent plus, constata Lombard . . .

Il mit le nez hors de la cave: un sifflement juste à cette minute précéda dans le ciel une lueur verte.

— Ils arrêtent . . . Ils vont changer la direction du tir . . .

— Je me demande où est Jean-Loup . . . murmura Dominique . . . Pourvu qu'il ne soit pas prisonnier . . .

— Il vaudrait mieux prisonnier que . . .

Mais Marielle n'acheva pas sa phrase. Le mot était trop cruel qui venait à se pensée . . . Pourtant, Dominique l'avait deviné; elle frémit d'effroi.

— Le pauvre petit, dit-elle avec une infinie trendresse, une infinie pitié.

Un craquement formidable éclate dans le silence. Des platras tombent sur les gens de la ferme et les jeunes filles réfugiées dans la cave. Un autre craquement. Les corps saisis par la peur se crispent, se resserrent, les ongles griffent la terre.

— Va voir ce que c'est, demande Marie Lombard à son mari.

Mais ce dernier ne se dérange pas . . . Dehors, c'est le danger inconnu . . . Tant pis si la cave s'écroule sur eux.

Des cris dans le lointain. Puis le silence. Un oiseau ulule. Par trois fois son chant plaintif appelle. Puis tout se tait. Lentement, les aiguilles sur l'horloge poursuivent leur ronde. Jamais ne viendra le jour . . .

Mlle Bernex dort sur la couverture. Dominique la regarde avec douceur.

Elle ira faire du café. Tout semble calme, trop calme; tous les malheurs peuvent naitre de ce silence. Mais est-ce une raison pour se laisser mourir d'inanition?

La jeune fille sort de la cave, étonnée de revoir au-dessus de sa tête un ciel gris qui se teinte de rose au levant. Le chat, sans hâte, traverse la cour. Le coq claironne.

— Y a-t-il du nouveau? questionne Marielle lorsque son amie revient avec une cafetière remplie de café bouillant.

— Rien. Pas un bruit. Je vais aller jusqu'à la fromagerie. Je saurai si les gens d'en haut ont apporté le lait, comme d'habitude.

Mais à la fromagerie, personne ne sait rien. Les gens d'en haut ne sont pas venus. L'écrémeuse ne fonctionne pas.

— Pour moi, c'est fini, dit Lombard, Ils ont vu qu'il n'y a rien à faire pour eux ici . . . Ils sont vainqueurs, quoi! La belle histoire! On remettra ça!

Au fond, il enrage! Il songe à l'autre guerre: la sienne! Si les jeunes écoutaient les plus vieux! Mais non! Ils n'en font qu'à leur tête! Sa mauvaise humeur s'exhale sur ces combattants du dimanche!

— Il ne sait pas que jamais rien ne se renouvelle, dit Dominique à l'oreille de Marielle, que rien ne s'effectue de la même manière. Mais allons chez nous . . . Pourvu que ma tante se réveille! La pauvre, elle dort, elle oublie.

Comme, toutes trois, elles traversent la route, elles voient un homme accourir vers elles; c'est un soldat couvert de boue: où a-t-il bien pu l'attraper? Il ne pleut pas depuis des jours. Il tient son casque à la main.

— V'la le coco! V'la le coco! leur dit-il dès qu'il est à portée de leurs voix.

Puis il tend son casque à Marielle: il est plein de poissons crus et de pommes: c'est un odieux mélange qui soulève le coeur.

— V'la le coco! redit-il. Attention! Il va nous mettre huit jours!

Avant que, revenues de leur surprise, elles aient trouvé un mot à lui dire, il est parti, abandonnant son casque aux mains de la jeune fille; il disparait dans un bosquet vers le chemin qui mène au lac.

— Nous n'avons que d'effarantes visions, murmure Marielle.

Au bout de la route, le rideau de peupliers est parfaitement immobile. Quel acte va se jouer?

— Allons, entrez vite, mes petites, prie Mlle Bernex. Nous serons toujours plus en sûreté dans la maison.

Joignant le geste à la parole, elle prend Dominique par le bras et se fait conduire.

Marielle reste dehors.

Et soudain, dans le silence ouaté, un vrombissement comme d'une infernale ruche éclate au loin . . . Puis se rapproche . . . Et l'armée verte avance . . . Avec une telle lenteur que Marielle, qui croit rêver, pense que jamais elle n'arrivera devant la maison. La jeune fille est incapable de faire un pas, de dire un mot; pourtant, elle voudrait crier, appeler Dominique à son secours.

Les motocyclistes, deux par deux, balaient la route. L'arme au poing, prêts à tirer, l'oeil fou. Une automobile s'arrête juste devant elle; un officier en descend. Il s'incline devant elle, et dans un excellent français lui demande:

— Ce village est donc inhabité?

— Par bonheur, Dominique, inquiète de tout ce bruit, se précipite; elle entend la question et y répond:

— Non. Mais c'est dimanche: les gens font la grasse matinée.

Un regard étrange enveloppe la jeune fille.

— Erreur, Mademoiselle, l'armée allemande passe: ils ont peur.

Un petit rire moqueur répond à cette affirmation. Dominique est la première étonnée de ce rire: elle ne s'en serait pas crue capable.

— Vous n'avez pas peur, vous? insiste l'officier.

— Peur de quoi? dit-elle d'un ton détaché.

"Après tout, tout ce qui doit arriver arrive!" songe Dominique.

Marielle est livide, un sourire est figé sur ses lèvres; et ses yeux clairs se dilatent comme s'ils distinguaient un effrayant danger.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 29

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ESSAYEZ LA MARQUE DE VITAMINES ST-PIERRE. Ecrivez à la Pharmacie St-Pierre, Manitoba. 100 comprimés pour $3.50 port payé. 24-878-34C

PROFITEZ DE L'AUTOMNE, saison favorable à la vente pour servir clientèle établie dans votre voisinage. Spéciaux attrayants pour vendeurs et clients. Excellente commission, produits garantis pour la maison. **FAMILEX, 1600 Delorimier, Montréal, Qué.**

CHANTS ET DISQUES

Pour enfants. Instruments rythmiques. Flûtes. Mélodicas. Autoharpes. Feuilles de musique. **Centre de Musique, 241, rue Rideau, Ottawa, Ont.** Ecrivez-nous. 28-946-30C.

ON DEMANDE — Vonda, Sask. Compagne pour dame âgée. Doit aider à entretien journalier. Près église et médecin. Salaire. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: Mme Emile Hamoline, Boite 247, Aberdeen, Sask.** 29-965-33P.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits,
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 — Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE
Linotypiste français (bilingue). S'adresser à: La Liberté et le Patriote, SP 4-3414. 29-972-T.F.

DEMANDE D'EMPLOI — Dactylo bilingue, ayant plusieurs années d'expérience variée, désirerait travail dans petit bureau de ville ou de campagne. S'adresser à Boite 970, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 29-970-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 29-961-31C.

A LOUER

Rochelle Manor — 960, rue Archibald, St-Boniface. Occupation immédiate. Logis: 4½ pièces, 2 chambres à coucher, $110. Logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $90. Comprend stationnement, usage de laveuse et sécheuse à chaque étage. Draperies incluses. Décoré. Corridors avec tapis. Terrain de jeux pour enfants.
GENERAL COMMERCIAL AGENCY
Téléphones: WH 3-0588; le soir: HU 9-7788 ou 233-1958
27-936-31C.

A LOUER — St-Boniface, rue Cathédrale. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. **Signaler: 233-5393.** 29-968-T.F.

A LOUER — Norwood, 262, avenue Monck. Chambre avec pension. Pour jeune fille. **Signaler: 284-3467.** 29-966-29C.

A LOUER — Appartement: 3 pièces. 160, rue Bertrand. "Dirk Apartment". **Signaler: ALpine 3-4403 ou 233-4042.** 29-973-29C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. 2e plancher. Salle de bain à l'étage. Libre. **Signaler: CHapel 7-3705.** 20-791-T.F.

A LOUER — Blvd Dollard. Chambre meublée, pour jeune homme. **Signaler: CEdar 3-6513.** 28-953-T.F.

A LOUER — 183, blvd Dollard. Chambre meublée. **Signaler: CEdar 3-2108.** 28-949-29C.

A LOUER — Centre Précieux-Sang. Logis: 4 pièces, avec stationnement. **Signaler: 233-6697.** 26-902-T.F.

A LOUER — Logis meublé: 2 pièces. Idéal pour deux personnes. Cuisine légère. **S'adresser à: 186, rue Despins. Téléphone: CEdar 3-5122.** 28-942-29C.

A LOUER — Norwood. Chambre complètement meublée. Libre: 1er octobre. Près église, autobus et hôpital St-Boniface. **Signaler: CEdar 3-1384.** 23-856-T.F.

A LOUER — Norwood. 2 logis au 2e étage. Un de 3 pièces, l'autre de 2. Entrées et salles de bain privées. Idéals pour institutrice ou couple tranquille. Stationnement. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-2142.** 21-811-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Beau grand logis: 3 pièces, dans immeuble moderne. Usage de lessiveuse et sécheuse gratuit. Stationnement avec prise de courant gratuit. Antenne: 4 canaux. Nouvellement décoré. $85 par mois. **Signaler: 233-5329.** 22-831-T.F.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
296, Smith, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

HORLOGER SUISSE
LOUIS MATILE & FILS
maintenant à 237, rue Garry
près du nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A LOUER — Rue Kitson. Chambre meublée. Jeune fille de préférence. **Signaler: CEdar 3-4393.** 29-964-29C.

A LOUER — Logis meublé: 2 pièces. Pour une ou deux personnes âgées et tranquilles. **S'adresser à: 216, rue Notre-Dame, St-Boniface.** 29-963-T.F.

A LOUER — Logis: 4 pièces, au 2e étage de duplex. Complètement privé. $75 par mois. Libre: 1er novembre. **Signaler: 233-5182 ou 233-3613.** 29-960-29C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. Dame âgée de préférence. **Signaler: CEdar 3-5253.** 29-959-30C.

A LOUER — Logis: 3 pièces. Près hôpital et autobus. Adultes de préférence. Loyer raisonnable. **Signaler: 233-7760 entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m.** 29-958-29C.

A LOUER — Norwood centre. Chambre meublée. Possession: 1er novembre. **Signaler: CHapel 7-3705.** 29-957-30C.

A VENDRE OU A ECHANGER pour propriété à St-Boniface. Maison: style "Ranch". 3 chambres à coucher. Cuisine moderne, salle de bain, salle à toutes fins. Garage attenant. Chauffage: huile, air forcé. 8 ans. Située à St-Pierre, Man. **Signaler: ALpine 3-5214.** 27-926-29C.

OFFRES D'ACHAT OU D'ECHANGE demandées sur: premièrement, triplex à St-Boniface; deuxièmement, petite propriété de village à Letellier. Ces deux maisons sont situées sur lots centrals et recherchés. **Veuillez, s.v.p., vous adresser à: 153, rue Masson, St-Boniface.** 29-969-32C.

A VENDRE

Calendriers 1965 — Oeuvre d'art. Beaux paysages et images religieuses. Grandeurs: 12" x 16". 40c chacun. Pour les fournisseurs nous imprimons le nom de leur maison de commerce. **Pour catalogue gratuit, écrivez (en anglais si possible s.v.p.) à: Dominion Import Co., 788, rue Main, Winnipeg.** 27-937-32C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 9 pièces. En très bon état. Située en face du parc La Vérendrye. **Signaler: CHapel 7-4517.** 26-920-35C.

MAISON A VENDRE — 101, rue Youville. Nouvelles fournaise au gaz et plomberie. **Pour plus d'informations, signaler: CEdar 3-3064 l'avant-midi ou CEdar 3-3766 après 6 h. p.m.** 23-861-T.F.

A VENDRE — Rue St-Jean-Baptiste. Maison: 3 chambres à coucher. $11,500. **Signaler: 233-2843.** 28-954-T.F.

A VENDRE — Maison moderne de famille: 7 pièces. 4 chambres à coucher. 1 acre de terrain. Arbres fruitiers. **Téléphone: Lorette, 567.** 28-947-29C.

A VENDRE — Réfrigérateur de marque "Leonard". 9 pieds cubes. **S'adresser à: 251, avenue Provencher, après 6 h.** 29-971-29C.

A VENDRE — Avenue Carrière. Grand bungalow privé. 7 ans. 4 pièces. Tapis mur à mur. Coiffeuse à lavabo au sous-sol. Garage et clôture neufs. Grand lot. **Signaler: CHapel 7-7643.** 29-967-30C.

A VENDRE — 23 milles au sud de Winnipeg. 300 acres de terre avec bâtisses. Près rivière Rouge et école. Bon puits. Aussi, à St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 10 pièces. Choix d'écoles. Près autobus. **Téléphone: Ste-Agathe 315-5.** 26-921-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — St-Jean-Baptiste. Maison: 8 pièces. Sous-sol en ciment. Chauffage: huile. Centre du village, rue Principale. 8 acres de terrain en culture. **Téléphone: CEdar 3-3340, St-Boniface, Man.** 27-927-31C.

A VENDRE
$225.00 comptant
Programme de travaux d'hiver
Dans Windsor Park, Crestview, Westwood, Victoria Park. Maisons: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L". Complètement paysagé. Comprend lot. **Pour informations, appelez Jos. Teillet à 284-1771.**
23-862-T.F.

SI VOUS DESIREZ VENDRE VOTRE MAISON COMPTANT, avons de nombreux clients qui désirent maisons à St-Boniface, Norwood et St-Vital. **Signaler: 247-9267.** 27-938-T.F.

A VENDRE

Rue St-Jean-Baptiste — Maison: stuc. De revenu ou de famille. 7 pièces: 4 et 3. 2 cuisines. Chaufage: gaz. Prix: $13,650 ou offre raisonnable. Comptant requis: $2,000.

Rue Notre-Dame — Maison: 5 pièces. Chauffage: gaz. Prix: $7,800. Comptant requis: $500 ou plus.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
ou
JOS. TRUDEAU
CHapel 7-8011
26-923-29C.

A VENDRE

Près de la ville — Magasin: $20,000, plus $2,500 environ de marchandises. $5,000 comptant. Balance: $100 par mois.

32 milles de Winnipeg — 360 acres bien bâties. Puits artésien. Machines agricoles. Foin, vaches. Le tout $30,000. Une vraie aubaine.

160 acres — Dans centre canadien-français. 110 acres en culture. Grande maison, étable, poulailler, etc. Puits artésien. Autobus scolaire. $8,000 seulement.

Rue Des Meurons — Bungalow: 4 pièces. Bien situé. Près de tout $8,500. Termes faciles.

Norwood — Maison de famille. Rénovée. 6 pièces. Près école. Lot: 50'. Taxe basse. $10,500. Comptant: $1,500. Balance facile.

Si vous désirez une ou plusieurs terres, j'en ai quelques-unes avec ou sans contrat de lait, à des prix très satisfaisants. Centres canadiens-français. N'hésitez pas à appeler pour une interview.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
26-919-29C.



Dans sa 90e année, l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, maison provinciale des Soeurs des Saints-Noms, vient d'ouvrir une nouvelle aile, qui double la capacité de l'établissement. L'aile abrite bibliothèque, café, gymnase, salles de classe, théâtre, etc. La nouvelle construction a été dictée surtout par le souci d'améliorer les services que l'on rend aux 600 élèves. L'ouverture des nouveaux édifices eut lieu dimanche.

Le local MTS de la Rivière-Seine a élu ses directeurs pour 1964-65

Exécutif pour l'année 1964-65: président, M. Raymond Constant, St-Norbert; vice-président, M. Claude Préfontaine, Ste-Anne-des-Chênes; secrétaire-trésorier, M. Robert Painchaud, Lorette; salaires, M. Gérard Desrosiers, Ste-Anne-des-Chênes; pensions et résolutions, M. Hubert Bouchard, La Broquerie; curriculum, la Rév. Sr Farmer, Lorette; relations publiques, M. Edgar Freynet, Ste-Anne-des-Chênes; président de la section secondaire, M. René Deleurme, St-Norbert; président de la section primaire, M. Pierre Bosc, St-Norbert.

La première réunion eut lieu le 22 septembre à St-Norbert. Elle débuta par une courte prière. Puis M. Raymond Constant, président, souhaita la bienvenue aux nouveaux "éclairés" de la division. De plus il remercia l'assemblée de la confiance qu'on lui témoigne et ajouta des mots de remerciements à M. R. Deleurme, ancien président, pour son magnifique travail de l'an dernier.

M. Albert Lepage, professeur à l'école secondaire de Ste-Anne-des-Chênes, fit rapport de sa participation au seminar de Clear Lake durant le mois d'août. M. Lepage commenta le rapport de la commission Michener, les pensions, etc. Il se dit heureux d'avoir participé à ces délibérations. Ensuite, il ajouta: "Comme corps professionnel, il faut s'intéresser aux activités de notre organisme "Manitoba Teachers' Society".

Mme Lepage, titulaire d'une classe maternelle à Ste-Anne-des-Chênes, accompagnait son époux à Clear Lake.

VENDEUR PROFESSIONNEL
a reçu un revenu de $4,800 à $6,000
Belle occasion disponible le 1er novembre 1964. Occasion à vie pour homme âgé de 28 ans ou plus. Salaire plus encouragement pour avancement rapide durant les premiers deux ans. Doit posséder, soit un cours collégial ou des années de succès dans la vente.
APPELER M. LUNN
WH 2-2266
28-941-29C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

St-Boniface — Immeuble-appartement: 8 logis. Revenu mensuel: $670. Réfrigérateurs et poêles inclus. Usage laveuse et sécheuse. Comptant requis: $15,000. Balance facile.

St-Norbert — Près écoles. Bungalow: 6 pièces. Age: 2 ans. Salon et salle à manger en L. Grande cuisine, finie en acajou. 3 chambres à coucher. Plancher: chêne. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Possession immédiate.

La Broquerie — Près église. Plein prix: $2,500. Maison de famille: 5 pièces. Salle de bain. Puits artésien. Soubassement: ¾. Grand lot. Comptant requis: $800. Balance facile.

St-Boniface — Duplex: 3 ans. Belle localité. Tapis mur à mur. Double garage. Echangerait sur bungalow. Venez vous renseigner.

St-Norbert — Turnbull Drive. Prix: $8,900. Grande maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cave complète. Lot: 150' x 200'. Bon puits et puisard. Vendrait ou échangerait sur maison à St-Boniface.

St-Boniface — Près école Taché. $7,800. Bungalow: 4 pièces. Très propre. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $1,000. Echangerait sur maison au Parc Windsor ou à St-Vital.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
26-917-29C.

A VENDRE

110 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Hôtel: 10 pièces, complètement moderne. Salle de breuvage mixte. Très gros chiffre d'affaires. $88,500. $35,000 comptant.

100 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Service de transport avec 2 camions, maison, étable, 1 acre de terrain. Le tout: $15,500. $10,000 comptant.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Duplex avec salon de barbier. Prix: $13,500. Termes faciles.

10 MILLES AU SUD DE WINNIPEG
Ferme: 460 acres, toute en culture. Bâtisses complètement modernes. Ensemble complet de machines motorisées. Plein prix: $75,000. $35,000 comptant.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartements: 9 logis. 5 ans seulement. $92,000. Comptant requis: $35,000.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $16,500. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

ST-BONIFACE
Rue Dumoulin. Immeuble-appartements: 5 logis. Rapporte plus de 10% sur placement. $32,000 seulement. $4,000 comptant.

LORETTE, MAN.
Lot de rivière: 4 acres, bien boisé. Prix: $2,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone:
GRover 5-1876 le jour
475-1876 le soir
26-922-29C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE

Norwood — $1,000 comptant. $75 par mois. Belle ancienne maison: 3 chambres à coucher. Salle à manger, foyer, chauffage: eau chaude, soubassement complet, taxe basse. Située près Holy Cross et Précieux-Sang. Prix: $11,900.

Rue Béliveau — Lot: 50' x 100'. Boisé, égouts et eau. $2,700 comptant.

Belle occasion — Si vous avez payé $1,000 ou plus sur votre maison, échangez-la pour un "Snack Bar" avec logis pour propriétaire, très bien situé, et qui vous rapportera un excellent revenu, ou sur une salle de billards qui montre un revenu net de $7,000 pour l'année.

St-Boniface — 115, avenue Bristol. Maison: 2 chambres à coucher, salon, chambre à toutes fins. Soubassement partiel. Nouvelle fournaise: gaz. $8,900 avec $500 comptant.

St-Vital — 176, avenue Béliveau. Maison: 3 chambres à coucher. Devanture en brique. Grands garage et lot. Bien paysagé. $8,900 avec $1,000 comptant.

Ile-de-Chênes — Maison: 4 pièces, sur lot de ½ acre. Près école, église et magasins. $3,900 avec $1,000 ou moins comptant.

Appeler LOU
256-5420
26-906-29C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher,
angle Taché et Provencher, St-Boniface
A VENDRE

ST-BONIFACE
Près église Ste-Famille. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. 12 ans seulement. Nouveau garage. Plein prix: $8,900. **Signaler, s.v.p., 247-4927.**

ENVIRON 90 MILLES DE WINNIPEG
Hôtel: 12 chambres. Grande salle de breuvage. Très bon avenir dans ce village grandissant. Gros chiffre d'affaires. Termes raisonnables.

STE-AGATHE
Grande maison de famille. Très moderne. Soubassement complet. En très bon état. Termes intéressants.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Grande maison familiale: 6 pièces, 3 chambres à coucher avec salle de bain au 1er plancher. Sous-sol complet. Nouvelle fournaise: gaz. Grand garage, beau lot. Prix réduit: $10,900.

RUE LAWNDALE
Dans belle partie du Norwood. Maison presque neuve: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très belle finition: plâtre et planchers de bois dur. Grande salle de récréation au sous-sol. Allée de côté et garage. Montant comptant minime, balance portée par propriétaire.

NORWOOD
Près école Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Cave à la grandeur. Très moderne. Garage. Plein prix. $12,900. Termes faciles.

Pour plus d'informations
appeler **R. THERIAULT**
ou **PAUL GAGNON**
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
Résidence: ALpine 3-0264
26-911-29C.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

A VENDRE

Norwood — Rue Kitson. $12,900. Maison: 7 pièces. Famille ou rapport. Soubassement complet. Chauffage moderne: gaz. Taxe: $177. Revenu mensuel: $65. $4,000 comptant.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. $11,500. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Armoires en acajou. Bon soubassement. Le tout très propre et en très bon état. $3,000 comptant.

St-Boniface — En face du parc Provencher. Maison moderne: 2 étage, 8 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, gaz. Beau terrain. Prix raisonnable avec termes avantageux.

St-Vital — 37, rue St-Georges. $9,250. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement: ¾. Chauffage: huile. Lot: 45' x 125'. Taxe: $183. $2,800 comptant. Considérerait échange sur petite ferme sur chemin no 75 ou louerait avec option d'achat. Possession immédiate.

St-Boniface — Blvd Dollard. $8,000. Bungalow: 4 pièces. Soubassement complet avec chambre supplémentaire. Fenêtres et portes en aluminium. Termes avantageux.

St-Boniface — $9,500. Rue Notre-Dame. Près chapelle. Maison: 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Gaz. Venez vous renseigner.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
26-910-29C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
A VENDRE

Vincent Massey — $2,000 comptant. Age: 3 ans. Près école et églises françaises. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Bungalow de style "Ranch". Garage. Allée de côté. Réduit de $16,000 à seulement $14,900.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. 9 ans. Quadruplex en brique. Garage double: brique. Complètement loué. Seulement $8,000 comptant. Termes faciles.

St-Boniface — Immeuble-appartement: stuc, 5 logis. Seulement $8,000 comptant. Complètement loué. Rénové à l'intérieur et à l'extérieur. Comme neuf. 3 ans. Taxe basse. Bons termes.

Norwood — Enfield Crescent. $4,000 comptant. Duplex: stuc. Rénové à l'intérieur et à l'extérieur il y a 3 ans. Taxe basse. Près Précieux-Sang et Holy Cross. 2e étage privé, loué à $90. Termes faciles.

CENTRE ST-BONIFACE
Professionnel — $10,000 comptant
Magnifique maison: 2 étages, 7½ pièces. 3 grandes chambres à coucher bien éclairées au 2e. Plancher en chêne de choix. Plâtre de choix. 2 poutres d'acier dans soubassement complet. Garage assorti. A gagné le prix de terrassement. Près écoles et toutes commodités. Prix réduit à $26,900 seulement.

Norwood — Rue Seine. $1,500 comptant. 2 chambres à coucher. Maison chaude. Grande cuisine. Taxe: $111. Gaz. Prix: $9,500 seulement.

Appelez ERNIE BUCKO,
s'il vous plait,
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
27-930-29C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
A VENDRE

St-Norbert — Vente de créance. Bungalow en stuc avec devanture en brique: 1,221 pieds carrés. Sur grand lot: 60' x 148'. Gazon. Allée pour auto. 3 chambres à coucher. Salle de bain plus facilité pour une supplémentaire à la cave. Belle cuisine. Grands salon et salle à manger. Chauffage: gaz. Comptant requis: $1,624.

Rue Tremblay — St-Boniface. Bungalow: 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Situé sur grand lot clôturé. Garage. Vendrait pour $8,750.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison de famille. 3 chambres à coucher. Salon, salle à manger, grande cuisine, salle de couture. Salles de bains au 1er et 2e. Pourrait être transformée en duplex. **Pour plus d'informations, s'adresser à: Pierre Pineau, SP 5-8463 ou 453-1977.**

St-Norbert — Près église. Beaux grands lots de rivière pour construire à votre goût.

St-Boniface — Immeuble-appartements: 5 logis. Tout loué. Revenu mensuel: $314, plus logis pour propriétaire. Comptant requis: $8,000.

St-Malo — 480 acres. Culture mixte. 44 têtes d'animaux. Machines agricoles. Foin en quantité. Echangerait sur maison à St-Boniface ou St-Vital.

Parc Windsor — Bungalow: 2 chambres à coucher. $68.00 par mois P.I.T.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
26-913-29C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez **LOUIS LE GAL**
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of LEON REY, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Retired, deceased.

All claims against the above Estate duly verified by statutory declaration must be sent to the undersigned firm at 304 Electric Railway Chambers, 213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 30th day of November, A.D. 1964.

DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 19th day of October, A.D. 1964

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, MULDOON & PERREAULT,
Solicitors for Jean Rey (Executor).

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of RAYMOND MARCOUX, late of the Village of Lorette, in Manitoba, Trucker, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 25th day of November, A.D. 1964.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 20th day of October, A.D. 1964.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executrix.

Le gouvernement du Canada
demande un
comptable de Département
(possédant plusieurs années d'expérience et de responsabilité en comptabilité industrielle et en documentation financière)
pour la
Medical Services Branch des Services nationaux de Santé et de Bien-être, à St-Boniface, Manitoba.
Salaire $5,040 — $5,080.
(Roppeler 64-W781)
Les détails et formules de demande sont disponibles aux Bureaux de Placements et aux Bureaux des Postes, ainsi qu'à la Commission du Service Civil, 792 General Post Office Building, Winnipeg 1, Manitoba.

Appuyez ces Candidats Du Metro

Div. 1: A. E. Bennett, D. S. Dunnett
Div. 3: Sidney Green, J. P. Sulymko
Div. 4: Ben Hanuschak, Peter Taraska
Div. 5: Jack Willis
Div. 6: Bernie Wolfe
Div. 7: Peter McKall, L. E. Ostrander
Div. 9: A. H. Fisher, C. R. Huband
Div. 10: T. B. Findlay

Approuvé par
le Comité d'élection du Métro
Président — A. R. Micay, Q.C.
Vice-président — Culver Riley
Votez - - - le 28 octobre

ÉPICERIE MARCOUX
ANGLE BERTRAND ET TRAVERSE
Gens de la ville et de la campagne
Si vous n'avez pas reçu notre circulaire d'aubaines exceptionnelles
Appelez-nous à **233-7553** UN MAGASIN SOLO

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 — Résidence: St-Adolphe 314-R-14

GEORGES BOISJOLI, représentant de CO-OP Insurance Services
1700, avenue Portage — Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina — Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

NAME YOUR OWN DOWN PAYMENT
FROM AS LITTLE AS **$17** CASH TO ONE 6¼% MTGE AND **$75.80** A MONTH PLUS LOW TAXES
parc la salle
Un centre riche en histoire, en culture, en esprit de bon voisinage
A FINER COMMUNITY BY BIRD CONST. CO. LTD.
Les maisons modèles sont maintenant ouvertes aux visiteurs tous les jours, de 2 h. à 9 h. Téléphone: 452-0258
Realtor: ERNST LIDDLE & WOLFE LTD. — WH 3-5408

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-401?
Automobiles usagées "garanties" de première condition


FERNAND VIAU
Oliver, Brown & Schrag
Centre d'achats Windsor Park
Si vous désirez acheter au WINDSOR PARK · ST-BONIFACE NORWOOD · ST-NORBERT · ST-VITAL ou WINNIPEG; une liste favorable de beaux et de bons foyers.
BURNING BUSH BAY
Parc Windsor — Nouvelle maison: 5 chambres à coucher, 3 au premier étage, 2 au sous-sol, plus salle de récréation. 2 salles de bain, salon et grande cuisine. Bon parterre. Tout pour $16,500.
appelez Fernand Viau
253-1361 ou ALpine 3-0155
18-732-T.F.


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main — Tél.: WH 3-7425
Great Western Building — Winnipeg, Man.

ST. BONIFACE ESSO SERVICE

Provencher et Taché — CE 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
☆ ☆ ☆
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.
Avec chaque achat vous recevez un billet qui vous donne droit au tirage de 20 gallons d'essence à toutes les deux semaines.

GRAND SOUPER À LA DINDE À ST-NORBERT

—DIMANCHE 25 OCTOBRE—
de 1 h. à 3 h. p.m. - de 4 h. à 8 h. p.m.

Organisé par les Chevaliers de Colomb

Soubassement de l'église

Adultes $1.25 — Enfants 75c

Réservez cette date